



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

Rapport d'étape annuel de mise en œuvre du DSRP complet

Pour l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE

Juillet 2009 – Juin 2010

Version Finale

Octobre 2010



2010/06/24

Chapitre 3 : CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	49
3.1. CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE	49
3.1.1. <i>Programmation budgétaire</i>	49
3.1.2. <i>Exécution budgétaire</i>	51
3.1.3. <i>Capacité de mobilisation de ressources</i>	52
3.2. CAPACITE DE SUIVI-EVALUATION	53
Chapitre 4 : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	56
4.1. MISE EN ŒUVRE DES MESURES PRIORITAIRES ET POURSUITE DES REFORMES STRUCTURELLES	56
4.2. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION	59
CONCLUSION	61
ANNEXES	62
ANNEXE 1 : EQUIPE TECHNIQUE ET PERSONNES RESSOURCES	63
ANNEXE 2 : ETAT D'EXECUTION DE LA MATRICE DES MESURES DU DSRP COMPLET (SITUATION A FIN JUIN 2010)	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs macroéconomiques retenus dans le scénario de référence du DSRP complet	43
Tableau 2: Taux d'exécution des investissements publics	51
Tableau 3: Exécution du programme d'investissements publics dans les secteurs prioritaires à fin juin 2010 (en millions de FCFA)	53

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du PIB (en milliard de FCFA)	44
Graphique 2 : Evolution des principaux indicateurs du cadre macroéconomique (en milliard de FCFA)	45
Graphique 3: Composition du budget	50
Graphique 4 : Allocations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires	51

LISTE DES DECLENCHEURS

Déclencheur : Elaboration et mise en œuvre du DSRP complet	2
Déclencheur : Mise en place de la Cour des comptes	7
Déclencheur : Mise en place d'un mécanisme de suivi des dépenses publiques pour la réduction de la pauvreté	12
Déclencheur : Mise en place d'une Autorité de régulation des marchés publics	14
Déclencheur : Transparence dans le secteur des phosphates	15
Déclencheur : Mise en œuvre d'un plan national du secteur de l'éducation	32
Déclencheur : Mise en place d'un cadre de planification stratégique pour le secteur de la santé	35
Déclencheur : Stabilité macroéconomique	46
Déclencheur : Gestion de la dette	47

SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Approvisionnement/Adduction en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI
APC	Alphabétisation selon l'Approche par Compétence
APE	Accords de Partenariat Economique
APRODECT	Appui au Processus de Décentralisation au Togo
ART&P	Autorité de Réglementation du secteur des Postes et Télécommunications
ARV	Anti Rétro Viraux
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIA-TOGO	Banque Internationale pour l'Afrique-TOGO
BID	Banque Islamique de Développement
BIT	Bureau International de Travail
BM	Banque Mondiale
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et de l'Industrie
BTD	Banque Togolaise de Développement
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAS-IMEC	Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou coopératives d'Epargne et de Crédit
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CD-MA	Code Division Multiple Access
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDQ	Comités de Développement de Quartier
CDSMT	Cadre de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention pour l'Elimination des Discriminations à l'Egard des Femmes
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CEG	Collège d'Enseignement Général
CFE	Centre de Formalités des Entreprises
CFPJ	Centre de Formation des Professions de Justice
CFRC	Centre de Formation et de Recyclage en Communication
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIP	Centre d'Initiation Professionnelle
CLP	Comité Local de Planification
CNAET	Comité National d'Adoption d'Enfants au Togo
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
COM-STABEX	Cadre d'Obligations Mutuelles du Fonds de Stabilisation des Recettes d'Exportation
CREN	Centres de Réhabilitations Nutritionnelles
CRETFP	Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CRM	Chambres Régionales des Métiers
CRP	Comité Régional de Planification
CVD	Comités Villageois de Développement
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DF	Direction des Finances

DFCEP	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité National
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOTS	Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce
DREG	Don pour la Relance Economique et la Gouvernance
DSRP-C	Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDML	Enquête sur les Dépenses des Ménages de Lomé
ENAM	Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSF	Ecole Nationale des Sages Femmes
EPTT	Education Pour Tous au Togo
EV-DO	Evolution Data Optimized
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire International
FNGPC	Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton
FOSEP	Force Sécurité Election Présidentielle 2010
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
FUCEC	Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédits
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
GIPATO	Groupements Interprofessionnels des Artisans du Togo
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
IDA	International Development Association (Association Internationale de Développement)
IGE	Inspection Générale d'Etat
IGF	Inspection Générale des Finances
IMF	Institution de Microfinance
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
IST	Infection Sexuellement Transmissible
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
LMD	Licence-Master-Doctorat
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)
MTN	Maladies Tropicales Négligées
NSCT	Nouvelle Société Cotonnière du Togo
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OBTS	Office de Brevet de Technicien Supérieur
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGEA	Organe National de Gestion de l'Administration Electronique
OPEA	Organisation Professionnelle Economique Agricole

OSC	Organisation de la Société Civile
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PAGEV	Projet régional d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAI	Programme d'Appui Institutionnel
PAL	Port Autonome de Lomé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PAPED	Programme des Accords de Partenariat Economique pour le Développement
PAUT	Projet d'Aménagement Urbain du Togo
PAZOL	Projet d'Aménagement de la Zone lagunaire de Lomé
PCC	Plan de Consommation de Crédit
PCCM	Programme Conjoint des Communes du Millénaire
PDC	Programme de Développement Communautaire
PDDAA/CAADP	Programme Détaillé Développement de l'Agriculture en Afrique
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEUL	Projet d'Environnement Urbain de Lomé
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNGEA	Programme National de Gestion de l'Administration
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
PPBS	Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRCGE	Programme de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Environnement
PRMN	Phase pilote du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RBM	Roll Back Malaria
REA	Rapport d'Etape Annuel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAZOF	Société d'Administration de la Zone Franche
SGPA	Système de Gestion du Personnel Administratif
SIG	Système d'Information Géographique
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SISE	Système d'Information et de Suivi-Evaluation
SLAT	Schéma Local d'Aménagement du Territoire
SMIG	Salair Minimum Interprofessionnel Garanti
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNPT	Société Nouvelle des Phosphates du Togo
SNU	Système des Nations Unies
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSA	Service de Santé des Armées
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBI	Tableau de Bord des Indicateurs
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TdE	Togolaise des Eaux
UC-DSRP	Unité de Coordination du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UTB	Union Togolaise de Banque
UTCC	Unité Technique pour le Café-Cacao
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VIH	Virus de l'Immuno-déficience Humaine
ZACOP	Zone d'Alliance de Coprosperité

RESUME EXECUTIF

- i. Le présent rapport d'étape annuel de mise en œuvre du Document complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) sur les douze premiers mois suivant son adoption par le gouvernement retrace les principales actions menées dans les différents domaines de la vie économique et sociale du pays. Il montre des avancées significatives au regard des objectifs stratégiques fixés et relève les principales recommandations pour une mise en œuvre efficace et efficiente de l'action publique.

Gouvernance

- ii. Les principales actions menées pour le renforcement de la gouvernance politique ont permis notamment un aboutissement paisible des élections présidentielles et des progrès dans la participation des acteurs politiques et de la société civile à la gestion des affaires du pays. L'amélioration de la gouvernance politique s'est matérialisée par le renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), de la Cour Constitutionnelle, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) des acteurs des media, ainsi que par une sensibilisation nationale pour des élections paisibles.
- iii. Les mesures prises en matière de gouvernance institutionnelle ont permis de rendre opérationnelle la Cour des comptes, de poursuivre la modernisation du système judiciaire, et juridique, de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme dans l'esprit du renforcement de l'Etat de droit. En effet, l'amélioration du fonctionnement des juridictions et le renforcement des capacités d'administration judiciaire s'est poursuivie avec l'adoption de la loi créant le Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ), la création de l'inspection des services juridictionnels et pénitentiaires, l'équipement des juridictions, l'implantation d'un intranet judiciaire reliant les principales juridictions, et la validation de la politique nationale de vulgarisation juridique. Pour le renforcement de l'Etat de droit, l'accent est mis sur la formation et la sensibilisation en matière de droits de l'Homme, de valeurs démocratiques et de réconciliation. L'insuffisance des moyens financiers et l'ineffectivité des organes de pilotage du Programme de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme freinent quelque peu l'action dans le domaine.
- iv. Dans le domaine de la gouvernance administrative, les actions menées ont permis notamment, d'une part, de baliser la voie dans la réforme en cours du cadre juridique institutionnel et organisationnel de l'administration publique et, d'autre part, d'approfondir le cadre de mise en œuvre de la décentralisation. Les audits stratégiques et organisationnels de plusieurs ministères sont réalisés, de même que des études sur le mode de structuration des services publics. Une stratégie de communication est également élaborée et un processus de mise en place d'une plate-forme de l'administration électronique est en cours. Au titre de la décentralisation, les textes juridiques pour le transfert des compétences aux collectivités locales sont en cours de finalisation et une étude sur la délimitation des communes urbaines est menée. D'autres études sont également programmées, notamment l'étude sur l'organisation des services régionaux et préfectoraux et celle sur la détermination des critères de création des communes rurales. En matière d'aménagement du territoire, la politique

nationale est adoptée par le gouvernement. Une étude diagnostique pour l'élaboration des instruments de sa mise en œuvre est élaborée, mais la mise en place de ces instruments tarde à se concrétiser faute de financement conséquent.

- v. Les actions menées en matière de gouvernance économique concourent à la mise en place progressive d'outils et de mécanismes appropriés pour une gestion plus efficace et efficiente des finances publiques. Le suivi de l'exécution budgétaire en temps réel est rendu possible grâce au SIGFiP. La réorganisation de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique à travers la mise en place des structures régionales permet de produire des données fiables et cohérentes sur l'exécution budgétaire. Les missions de contrôle des dépenses publiques par l'IGF et l'IGE sont effectives et les capacités de ces institutions sont progressivement renforcées pour une plus grande efficacité dans leur mission. Le cadre législatif, réglementaire et institutionnel du système de passation de marchés publics est renforcé avec la promulgation de la loi relative aux marchés publics, l'adoption du code des marchés publics et la mise en place des différents organes prévus. La mise en œuvre de la stratégie d'apurement de la dette intérieure se poursuit et 25% de la dette intérieure commerciale privée est payée à fin juin 2010. Pour une gestion efficace de l'aide extérieure, un plan d'actions national est élaboré et le processus de mise en place de la plateforme de gestion de l'aide est en cours.

Bases d'une croissance forte et durable

- vi. En matière de renforcement des réformes structurelles, des avancées sont enregistrées en ce qui concerne la restructuration du secteur productif de l'Etat. Dans le secteur des phosphates, un audit stratégique et un plan d'affaires triennal ont été réalisés afin de permettre l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière. Pour le coton, des mesures ont été prises depuis la création de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), pour assurer une gestion efficiente du secteur et relancer durablement la filière. Quant au secteur financier, le processus de désengagement de l'Etat du capital des banques publiques est en cours avec la recherche d'investisseurs stratégiques. De plus, une opération de titrisation de créances compromises a été déjà réalisée dans le but d'accélérer le processus de privatisation de ces banques.
- vii. Des efforts ont été réalisés dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires avec la restructuration en cours du Centre de Formalités des Entreprises (CFE). Des mesures réglementaires sont prises pour réduire de plus de 30% les frais de création d'entreprise et fixer le délai de création d'entreprise à quatre jours au maximum. De plus, des mécanismes de garanties bancaires et financières sont progressivement mis en place pour appuyer les PME/PMI dans leur recherche de financement à des taux préférentiels.
- viii. Dans le cadre de la relance durable de la production agricole, le gouvernement a procédé au renforcement de la distribution des intrants agricoles. D'importantes quantités d'engrais, de produits phytosanitaires, de semences améliorées et de plants ont été mises à la disposition des producteurs. Un système de crédit est mis en place pour soutenir financièrement les petits producteurs et des appuis sont accordés aux filières café, cacao et coton avec des prix incitateurs aux producteurs. Toutes ces actions contribuent à l'amélioration de la production agricole qui atteint 11% de croissance réelle en 2009.

- ix. Dans le secteur de l'industrie, l'essentiel des actions menées porte sur l'élaboration en cours du code des investissements en cohérence avec les directives de l'UEMOA et de la politique du secteur. La conduite de ces actions à terme permettra d'améliorer le cadre réglementaire du secteur. Toutefois, il importe d'intensifier la mobilisation des ressources en faveur de ce secteur pour la mise en œuvre d'un plus grand nombre d'actions prioritaires afin d'améliorer sa contribution à la croissance économique.
- x. L'élaboration de la politique nationale de développement du secteur de l'artisanat et la formation des artisans en matière de qualité et normes sont l'essentiel des actions engagées au cours de la première année de mise en œuvre du DSRP complet. Le grand défi reste la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la plupart des mesures prioritaires retenues pour le développement du secteur.
- xi. Dans le domaine commercial, l'ensemble des actions menées contribuent à l'amélioration des infrastructures commerciales et de l'efficacité du Port Autonome de Lomé (PAL). Concernant les infrastructures commerciales, six (6) grands marchés sont en cours de constructions et/ou de réhabilitation. Pour ce qui concerne l'efficacité du PAL, le système informatique SYDONIA++ et le scanner à rayon X opérationnels depuis 2009, permettent l'automatisation, la simplification des procédures et l'accélération du dédouanement des marchandises.
- xii. Les mesures prioritaires mises en œuvre au niveau du secteur touristique se résument à l'élaboration et la validation de la politique du secteur avec des actions de promotion, et la privatisation en cours des hôtels publics. La mise en œuvre efficace de toutes ces actions va certainement améliorer la performance du secteur. Ainsi, les flux touristiques augmenteraient de 25% en 2010.
- xiii. En matière d'infrastructures routières, les efforts déployés ont permis de désenclaver plusieurs zones rurales du pays et d'étendre le réseau routier national. Ainsi, 164 km de pistes rurales ont été ouvertes et 1 105 km réhabilités. Environ 17 km de route ont été bitumés et au moins 30 km réhabilités.
- xiv. Dans le domaine énergétique, l'installation d'une centrale thermique de 100 mégawatts permet d'augmenter la capacité de fourniture énergétique du pays et de contribuer à résorber la crise énergétique. Par ailleurs, d'autres actions ont permis l'extension du réseau électrique dans 27 villages.
- xv. En matière de télécommunication, la couverture nationale s'est améliorée et le coût de la communication mobile a baissé de plus de 22% entre 2008 et 2010. Toutefois, les efforts vont se poursuivre afin de rendre plus compétitifs les coûts des services de télécommunications par rapport aux coûts pratiqués dans les pays de la sous région.
- xvi. Dans le domaine de l'environnement, les mesures mises en œuvre ont permis de réduire les pressions sur les ressources forestières, de freiner l'envahissement des aires protégées, de contrer l'érosion côtière et de renforcer les capacités en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles. Le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN) en cours de finalisation permettra d'offrir un cadre de planification de référence pour la mobilisation des ressources en faveur de ce secteur.

- xvii. Pour améliorer le cadre de vie des populations, les actions menées ont permis de renforcer les infrastructures et équipements urbains, à travers le pavage et l'assainissement de plusieurs rues à Lomé ainsi que le curage de caniveaux/collecteurs d'eaux pluviales. En outre, les schémas directeurs de certaines localités sont en cours de finalisation.
- xviii. Les actions menées dans le cadre de la promotion de l'emploi contribuent à renforcer la capacité de la population active sans emplois à s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, ces actions doivent être encouragées et renforcées afin de réduire sensiblement le taux de chômage.

Capital humain

- xix. La promotion du système d'éducation et de formation est passée par les constructions et réhabilitations des infrastructures dans tous les degrés d'enseignement et la formation d'une importante cohorte d'enseignants. Ceci a impulsé l'accroissement de l'offre, la stimulation de la demande et l'amélioration des rendements qui se traduisent par une évolution positive du taux brut de scolarisation qui atteint 113% en 2009 contre 109% en 2008 et une amélioration du taux d'achèvement du cycle primaire qui passe de 57% à 63% sur la même période.
- xx. Dans le domaine de la santé, les actions centrées sur l'amélioration de la situation sanitaire nationale ont permis de construire, réhabiliter et équiper de nombreuses structures sanitaires, et de renforcer en ressources humaines le système national de santé. Des efforts ont été également réalisés pour créer 166 nouveaux centres de réhabilitation nutritionnelle, améliorer la couverture vaccinale à travers des campagnes de vaccination qui ont atteint plus de 95% des bénéficiaires, porter les structures de distribution des antirétroviraux (ARV) de 9 à 42 en 2009. L'adoption du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), du plan à moyen terme de développement des ressources humaines ainsi que du code de la santé ratifié par l'Assemblée Nationale constituent des bases pour une avancée vers les OMD liés à la santé.
- xxi. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations aux ressources en eau, les actions engagées ont permis notamment de porter, entre juin 2009 et juin 2010, le taux de desserte en eau potable en milieu rural de 36% à 39%. Des efforts restent cependant à déployer pour la mise en œuvre des mesures prioritaires relatives à la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité au sein de la population et au système d'information et de suivi-évaluation pour le secteur eau potable et assainissement liquide.
- xxii. En termes de promotion de l'équité et de l'égalité de genre, des efforts se poursuivent pour mettre en œuvre la politique nationale d'équité et d'égalité de genre, réduire les disparités dans le système éducatif et faciliter l'accès des femmes à des emplois décents et aux postes décisionnels. Ainsi, le pourcentage des femmes au gouvernement statique entre 2008 et 2009 est passé de 13,3% à 22,5% entre 2009 et 2010. La quasi-parité fille-garçon est atteinte au primaire (96%), mais des efforts restent à faire en ce qui concerne l'enseignement secondaire.
- xxiii. Dans le domaine de la protection sociale, il y a eu une amélioration du cadre juridique et institutionnel, notamment la ratification de la convention de la Haye sur la protection de l'enfant et la coopération en matière d'adoption internationale. Un avant-projet de loi sur le statut des personnes âgées est élaboré et le processus d'élaboration d'une politique nationale de protection sociale pour tous est lancé. Pour cela, une étude diagnostique sur le système actuel de protection sociale est en cours de finalisation.

xxiv. Dans le cadre de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs, il faut noter que les mesures prioritaires du DSRP complet n'ont pas été suffisamment prises en compte faute de ressources financières conséquentes. Il s'avère indispensable de mobiliser davantage de ressources afin que les objectifs stratégiques du DSRP complet soient atteints dans ces domaines.

Développement à la base et réduction des déséquilibres régionaux

xxv. Le développement local est impulsé par la consécration juridique des structures locales, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la mise en place d'un cadre de partenariat entre les IMF et les collectivités locales. En effet, un cadre stratégique des interventions est élaboré et permet de baliser l'action de développement à la base. Des projets de décret sont élaborés pour légaliser les comités locaux, et créer une agence d'appui au développement à la base. Pour le développement du mécanisme d'intervention participatif, les collectivités locales ont bénéficié d'appui pour l'élaboration des instruments de planification décentralisée, et des plans d'actions prioritaires par région sont élaborés. Un cadre de partenariat Etat-IMF-collectivités locales est mis en place pour le financement du développement local.

xxvi. Bien qu'encore peu perceptibles, les actions de promotion de pôles de développement régionaux se basent sur la valorisation des potentialités économiques régionales, notamment dans le domaine agricole. Le Programme Conjoint des Communes du Millénaire et le Programme de Développement Communautaire permettent de soutenir les actions de développement du capital humain surtout dans les régions les plus défavorisées. Ces programmes permettent à certaines localités de bénéficier des infrastructures sociales et économiques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et assainissement, etc.

Cadre macroéconomique et pauvreté

xxvii. La situation macroéconomique se caractériserait à fin 2010 par une expansion du PIB, une hausse de la demande intérieure, une maîtrise de l'inflation, des finances publiques déficitaires mais soutenues et une balance des paiements équilibrée. En effet, la croissance réelle du PIB se situerait à 3,4% sous l'impulsion du secteur tertiaire. Le taux d'investissement public s'élèverait à 6,8% et l'inflation serait maîtrisée à 1,4%. Le déficit budgétaire global se situerait à 5,6% du PIB.

xxviii. En 2009 et 2010, le PIB réel par tête augmenterait respectivement de 0,8% et de 1%. Ceci pourrait présager d'une tendance à la baisse de l'incidence de la pauvreté. Toutefois, depuis 2006, aucune nouvelle enquête d'envergure nationale n'est réalisée pour apprécier réellement l'évolution de la pauvreté.

Capacité de mise en œuvre

xxix. L'analyse de capacité de mise en œuvre du DSRP et de son suivi-évaluation montre que des efforts ont été faits en matière de programmation et d'exécution budgétaire. La programmation budgétaire se fait en phase avec l'actualisation du programme d'actions prioritaires, pour assurer un alignement du budget sur les priorités nationales définies dans le DSRP complet. Les secteurs prioritaires ont commencé à développer les outils de programmation budgétaire sectorielle (Budgets programmes et CDMT sectoriels).

- xxx. Au niveau central, la programmation budgétaire accorde une importance particulière aux investissements. Ces derniers représentent 41% du budget de l'Etat en 2010 contre 35% en 2009 et moins de 21% en 2008. Les cinq secteurs prioritaires bénéficient d'une attention particulière avec des investissements en croissance de 62,8% en 2010 pour représenter 87,2% des investissements publics.
- xxxi. Au titre de l'exécution des dépenses publiques, elle se heurte toujours aux difficultés liées à la capacité de mise en œuvre des programmes et projets de développement. Le taux de réalisation des investissements à la fin du premier semestre 2010 est seulement de 11,8% (11,1% pour les secteurs prioritaires et 16,4% pour les autres secteurs), du fait notamment des délais de passation des marchés publics et de la faible capacité de programmation et de mise en œuvre des projets de développement.
- xxxii. Les investissements exécutés sur financements extérieurs représentent 38,7% des investissements publics au premier semestre 2010, part qui atteint plus de 87% dans les secteurs de l'éducation et de la santé. L'atteinte du point d'achèvement permettra une allocation plus importante des ressources publiques au financement des investissements, notamment dans les secteurs sociaux et les infrastructures.
- xxxiii. En ce qui concerne la capacité de suivi et d'évaluation, le retard pris dans la mise en place du cadre institutionnel du DSRP complet rend difficile la coordination des actions menées. Cependant, des outils de mise en œuvre et de suivi ont été développés aux niveaux central et sectoriel. Les secteurs sont confrontés à l'inexistence de système d'information organisé et à la faiblesse des capacités financières, techniques et humaines pour le suivi de la mise en œuvre de la SRP.

Perspectives et recommandations

- xxxiv. Pour améliorer la mise en œuvre de la SRP, des mesures additionnelles ou complémentaires devront être mises en œuvre pour pérenniser les acquis et améliorer l'efficacité des politiques publiques.
- xxxv. Dans le domaine de la gouvernance, la réforme administrative et le processus de décentralisation devraient être accélérés. Aussi le gouvernement poursuivra-t-il les réformes engagées pour consolider les acquis en matière de gestion efficiente des finances publiques.
- xxxvi. Pour ce qui concerne la consolidation des bases de la croissance, il y a lieu d'accroître les investissements dans le secteur agricole et dans les infrastructures, d'accélérer et de parachever la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier. Aussi est-il nécessaire d'améliorer le climat des affaires pour accroître la dynamique du secteur privé et de lever progressivement la contrainte de ressources limitant le développement des autres secteurs de croissance.
- xxxvii. Pour promouvoir davantage le capital humain, il sera nécessaire de mettre en œuvre de façon efficace le plan sectoriel de l'éducation, le plan national de développement sanitaire et le plan d'action national sectoriel eau et assainissement. De plus, il importe de se doter à court terme d'une politique nationale de protection sociale pour tous les togolais.
- xxxviii. Au titre du développement à la base, il y a lieu d'intensifier les actions à mener. Ceci passe par une réorganisation des structures locales, l'implication des acteurs locaux et une dotation

suffisante en ressources financières aux collectivités locales. Il importe de mieux prendre en compte les spécificités régionales dans la programmation des projets d'investissements afin de réduire la persistance des déséquilibres socio-économiques régionaux.

- xxxix. L'absence du cadre institutionnel du DSRP préconisé depuis 2008, ne permet pas un suivi efficace de la mise en œuvre de la stratégie. Il demeure indispensable de mettre en place ce cadre tant au niveau central qu'aux niveaux sectoriel et local afin d'améliorer les capacités de suivi de la mise en œuvre de la SRP. Il y a lieu de réformer également les structures de suivi-évaluation à des fins d'efficience en mettant l'accent sur l'appareil statistique. A cet effet, il importe d'adopter la loi statistique et de mettre en œuvre la SNDS.

INTRODUCTION

1. Le document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP intérimaire) adopté par le gouvernement en mars 2008 est le socle sur lequel est bâtie l'action de relance économique. Il a permis notamment de conclure un programme au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) qui a été transformée plus tard en Facilité Elargie de Crédit (FEC) appuyée par le Fonds Monétaire International (FMI).
2. De même, le DSRP intérimaire a servi de base pour l'élaboration d'une stratégie intérimaire pays par la Banque Mondiale (BM) débouchant sur un Don pour la Relance Economique et la Gouvernance (DREG) dont les ressources ont permis surtout de financer l'apurement des arriérés du Togo vis-à-vis de l'Association Internationale de Développement (IDA) avec pour conséquence, la levée de la suspension des interventions du Groupe de la Banque Mondiale au Togo. Une opération similaire a été réalisée avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a également levé la suspension de ses interventions. Dans la même lancée, le Togo a négocié le refinancement de ses arriérés de paiement vis-à-vis des autres bailleurs de fonds multilatéraux ainsi qu'avec ceux du Club de Paris.
3. La reprise de la coopération avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) et la mise en œuvre satisfaisante des différents programmes ont été sanctionnées par l'atteinte du point de décision de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (I-PPTE) en novembre 2008.
4. Le gouvernement s'est ainsi engagé dans le processus de consolidation des résultats encourageants de l'année 2008. Il a également poursuivi ses efforts dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles en vue de remplir les conditions pour l'atteinte du point d'achèvement de l'I-PPTE. Cela permettra d'alléger le fardeau de la dette sur l'économie nationale et de créer les opportunités d'accroître les investissements notamment dans les secteurs sociaux et les infrastructures.
5. L'un des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE est l'élaboration et la mise en œuvre satisfaisante, pendant une période d'au moins 12 mois, du Document complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP complet). La préparation du DSRP complet a été officiellement lancée le 22 mai 2008 lors d'un forum national présidé par le Premier Ministre. Ce forum a permis d'adopter la feuille de route du processus qui a notamment fixé les principales séquences du processus et les modalités de consultation de tous les acteurs de la vie économique et sociale. Ainsi, le DSRP complet a été élaboré avec une large participation de tous les acteurs du développement national : l'administration et les institutions publiques ; le secteur privé ; la société civile et les PTF. Le projet de document a également fait l'objet d'une consultation spéciale avec l'Assemblée Nationale (AN) avant d'être validé au cours d'un atelier national regroupant les représentants de tous les acteurs. Il a été adopté en conseil des ministres le 20 juin 2009¹.

¹ L'adoption a été formalisée par décret N° 2009-153/PR du 06 juillet 2009.

DECLENCHEUR : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU DSRP COMPLET

Préparer un DSRP complet à travers un processus participatif et mettre en œuvre de façon satisfaisante les actions retenues pendant au moins un an.

Le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP complet), élaboré à travers un processus participatif, a été validé le 11 avril 2009 et adopté par le gouvernement en conseil des ministres le 20 juin 2009.

Ce rapport d'évaluation de la première année de mise en œuvre du DSRP complet montre les avancées résultant des efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre au mieux la stratégie. Un focus est fait sur tous les autres déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Source : SP-PRPF

6. Les orientations du DSRP complet ont été déclinées en programmes, projets et mesures prioritaires à mettre en œuvre sur la période 2009-2011 sur la base du cadrage macroéconomique de la FEC convenu avec le FMI. En outre, suite à l'adoption du DSRP complet en plein exercice budgétaire, une loi de finances rectificative pour la gestion 2009 a été adoptée pour mieux ancrer le budget de l'Etat sur les priorités du DSRP complet.
7. Pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSRP, le gouvernement a décidé d'élaborer des rapports annuels. Un premier rapport a été élaboré pour apprécier la mise en œuvre du DSRP intérimaire en 2008. Il a permis d'initier les différents acteurs à ce nouvel exercice. Ce premier rapport a également donné l'occasion de constater la faiblesse des outils de mesure des progrès en raison, entre autres, de l'absence de données statistiques fiables et de la pertinence des indicateurs contenus dans le document intérimaire lui-même. Ces constats ont amené le gouvernement à initier, dans le cadre de la préparation du rapport d'avancement 2009, l'affinement des outils de suivi et d'évaluation sous la forme d'une batterie d'indicateurs d'effets et d'un tableau de bord pour le suivi de la mise en œuvre des actions prioritaires. L'élaboration du rapport au titre de l'année 2009 a donc été une occasion d'approfondissement de l'appropriation nationale du processus d'élaboration des rapports d'étape annuels (REA).
8. Le rapport d'avancement 2009 montre de façon claire, un ancrage des actions gouvernementales dans les orientations du DSRP complet et dans son programme d'actions prioritaires (PAP) ainsi que des progrès notables vers l'atteinte de certaines cibles fixées par le DSRP bien que des défis importants restent à relever pour réduire sensiblement la pauvreté et accroître notablement et plus concrètement les services de base au profit des populations les plus vulnérables. Le rapport d'avancement 2009 ne prenant en compte qu'une partie de la période de mise en œuvre du DSRP complet (juillet à décembre 2009), il s'avère nécessaire de mener une étude complète de la mise en œuvre du DSRP complet sur 12 mois (juillet 2009 à juin 2010). Les principaux objectifs de ce rapport spécial sont de : (i) mettre en relief les avancées enregistrées sur la période par rapport aux objectifs stratégiques du DSRP complet ; (ii) relever les principaux défis qui méritent l'attention et l'accompagnement des décideurs publics et des PTF ; (iii) faire des recommandations en direction des différents groupes d'acteurs pour une meilleure efficacité de l'action publique.

9. La méthodologie adoptée lors d'une réunion interministérielle tenue le 6 août 2010 repose sur une approche largement participative et s'articule autour de trois grandes séquences à savoir : (i) l'élaboration des rapports sectoriels au niveau de chaque département ministériel ou institution de la République ; (ii) la synthèse des rapports sectoriels pour obtenir un avant-projet de REA ; et (iii) la validation nationale² du rapport.
10. Les rapports sectoriels ont été élaborés sous la supervision des directeurs de cabinets et secrétaires généraux des différents ministères. Un guide d'élaboration a été mis à la disposition des personnes ressources, mettant l'accent sur le bilan le plus exhaustif possible des actions menées sur la période (deuxième semestre 2009 et premier semestre 2010) avec une appréciation des perspectives pour la fin de l'année 2010 et si possible de l'évolution des indicateurs d'effet. Aussi, ce guide met-il également l'accent sur l'analyse de la capacité de mise en œuvre et de suivi-évaluation, ainsi que les principaux défis à relever et les recommandations. Des outils de collecte de données (matrice de suivi de l'exécution budgétaire et matrice de suivi de l'état d'exécution des mesures du DSRP) ont aussi été préparés pour faciliter le travail des personnes ressources. Une synthèse a été réalisée sur la base des rapports sectoriels tout en faisant une agrégation en fonction des piliers du DSRP complet.
11. Le présent rapport comprend quatre chapitres. Le premier présente les avancées dans la mise en œuvre des orientations stratégiques du DSRP complet et des déclencheurs du point d'achèvement de l'I-PPTE. Le deuxième chapitre fait l'état du cadre macroéconomique et de la pauvreté. Le troisième apprécie la capacité de mise en œuvre et de suivi-évaluation du DSRP complet et le dernier chapitre évoque les perspectives et les recommandations.

² Le REA a été validé au niveau national les 28 et 29 septembre 2010 avec la participation de tous les acteurs nationaux du développement et des PTF.

CHAPITRE 1 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP COMPLET ET DES DECLENCHEURS

1.1. PILIER I : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

1.1.1. Renforcement de la gouvernance politique

12. Pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir un climat sociopolitique apaisé indispensable à la mise en œuvre cohérente des actions de développement, le gouvernement s'est assigné pour objectifs de : (i) consolider les bases de la démocratie; (ii) renforcer les capacités des principales institutions démocratiques de la République ; (iii) poursuivre la réforme de l'armée pour garantir sa neutralité ; (iv) renforcer la culture citoyenne ; et (v) impliquer fortement les organisations de la société civile (OSC) dans la gestion des affaires publiques.
13. **Consolidation des bases de la démocratie.** Les actions réalisées ont principalement concerné l'apaisement politique et la promotion de la paix sociale en vue de la préparation des élections présidentielles de 2010. A cet effet, le gouvernement a mis en place et renforcé les capacités de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui a conduit à l'organisation des élections présidentielles de mars 2010.
14. La Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) créée en février 2009 et installée officiellement en mai de la même année a commencé sa mission de recherche des causes, de l'étendue et des conséquences des violations des droits de l'Homme ainsi que des violences à caractère politique intervenues au Togo entre 1958 et 2005. En prélude aux dépositions sur les cas de violences à caractère politique, les capacités des membres de la CVJR ont été renforcées et des formations ont été dispensées à l'endroit des journalistes. Dans le cadre de l'organisation des élections sans violences, la CVJR a initié un ensemble de rencontres avec les acteurs politiques et les institutions nationales. Aussi, une tournée nationale de sensibilisation pour une élection paisible a été organisée auprès d'acteurs stratégiques de la vie sociopolitique.
15. **Renforcement des capacités des principales institutions démocratiques de la République.** Afin de renforcer l'exercice de la fonction juridictionnelle de la Cour Constitutionnelle et dans la perspective des élections présidentielles de 2010, des formations ont été organisées en février 2010, avec l'appui du PNUD, au profit des juges et du personnel administratif de ladite Cour, notamment sur les dispositions de la constitution et du code électoral ainsi que sur la gestion du contentieux électoral. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, d'autres actions de formation sont envisagées comme celle en matière d'élaboration de décisions et la pratique de contrôle de la régularité des consultations électorales.
16. Pour la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), l'action de renforcement des capacités a concerné particulièrement la formation des membres et du personnel de cette institution ainsi que celle d'autres organisations partenaires sur la défense des droits de l'Homme et la protection des droits de l'enfant. En termes de capacités matérielles, la CNDH a

bénéficié en octobre 2009, dans le cadre du Programme d'Appui Institutionnel à l'Etat togolais (PAI) de l'Union Européenne (UE), d'un lot de matériels de bureau et d'équipements informatiques. Pour renforcer ses actions, la CNDH a organisé des rencontres d'information et de sensibilisation sur la promotion et la défense des droits de l'Homme. De même une étude sur la protection des mineurs a été réalisée et un programme d'appui au processus électoral mis en place. Elle compte intensifier ces actions pour l'enracinement de la culture des droits de l'Homme au Togo.

17. En ce qui concerne la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), elle a contribué au renforcement des capacités des acteurs des médias publics et privés pour le respect des principes et des règles de la déontologie, de l'éthique et du professionnalisme en matière d'information. En termes d'appui institutionnel, le gouvernement a apporté un appui financier aux organisations et organes de la presse, à travers la commission de gestion de l'aide de l'Etat à la presse présidée par un membre de la HAAC.
18. Quant à l'Assemblée Nationale (AN), le renforcement de ses capacités se matérialise à travers les séminaires d'information et de formation organisés au bénéfice des parlementaires et du personnel administratif sur des thématiques variées : processus vérité, justice et réconciliation au Togo ; changements climatiques ; problématique du genre ; lutte contre le VIH/Sida ; appropriation des technologies de l'information et de la communication, de la science et de la technologie pour le développement socio-économique ; recherche juridique sur internet, etc. Dans le cadre du partenariat entre cette institution et les PTF (PNUD, UE, APF-NORIA et CEA), plusieurs voyages d'échange et de renforcement des capacités ont été organisés. En termes de capacités institutionnelles, plusieurs études stratégiques sont menées au cours du premier semestre 2010. Celles-ci concernent notamment l'élaboration d'un statut de la fonction publique parlementaire, la définition d'un nouvel organigramme de l'institution et la réorganisation des archives et de la documentation. En ce qui concerne l'aspect matériel, les PTF ont financé l'acquisition de matériels et d'équipements informatiques afin de permettre une meilleure informatisation de l'institution.
19. D'ici à la fin de l'année, l'action se poursuivra avec des formations sur le travail collaboratif, le contrôle de constitutionnalité, le contrôle budgétaire, etc. La numérisation des archives de l'AN devrait également débiter.
20. **Réforme de l'armée.** Une loi de programmation militaire est en cours d'élaboration en vue de moderniser l'outil de défense et de rendre plus efficace l'institution militaire dans son rôle de défense de l'intégrité territoriale et de la Nation. L'armée n'intervient plus dans les questions de sécurité intérieure. Elle est confinée dans ses missions combattantes et de maintien de la paix internationale. La féminisation du personnel militaire s'est poursuivie avec le recrutement de femmes soldats, sous-officiers et officiers au sein de l'armée et de la gendarmerie. L'effectif de ce personnel atteint aujourd'hui 3% de l'effectif total des militaires.
21. **Renforcement de la culture citoyenne.** Il passe par la promotion du rôle de la communication et de la presse dans l'approfondissement de la démocratie. Ainsi, les capacités matérielles et techniques du Centre de Formation et de Recyclage en Communication (CFRC) ont été renforcées avec du matériel informatique et de communication et des formations ont été organisées à l'endroit des agents des médias publics et privés. Le renforcement des capacités des médias officiels a démarré avec l'allocation de 2,66 milliards de FCFA pour le

début de la numérisation de la Télévision Togolaise. En plus de la formation du CFRC, il a été organisé au profit des journalistes des médias publics et privés, au cours des mois de février et mars 2010 avec l'appui du PNUD, quatre séminaires sur les comportements à adopter avant, pendant et après les élections présidentielles de 2010.

22. **Implication des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques.** Le gouvernement a reconnu à travers le DSRP la nécessité de promouvoir une gestion participative des affaires publiques surtout en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Ainsi, une place de choix a été accordée aux organisations de la société civile (OSC) à toutes les étapes de l'élaboration du DSRP et du suivi de sa mise en œuvre. A ce titre, les OSC ont apporté une contribution spécifique au DSRP et ont un rôle important à jouer au niveau du dispositif institutionnel de mise en œuvre de la SRP. Différentes actions ont été conduites pour la mise en place d'un réseau des OSC pour le suivi et l'évaluation du DSRP, notamment : (i) information et formation d'un grand nombre d'OSC sur les thématiques du développement et de réduction de la pauvreté, sur le suivi du DSRP et la production de rapports alternatifs ; (ii) revue des cadres juridiques, législatifs et réglementaires d'organisation et de fonctionnement des activités des OSC, de leurs réseaux et faitières, etc. Toutefois, malgré l'accompagnement de certains PTF dans la conduite de ces actions, l'absence d'un cadre de concertation minimal adéquat regroupant l'ensemble des composantes de la société civile togolaise n'a pas encore permis de concrétiser la mise en place du réseau des OSC pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du DSRP.
23. Les principales actions menées dans le domaine du renforcement de la gouvernance politique ont permis notamment un aboutissement paisible des élections présidentielles et des progrès dans la participation des acteurs politiques et de la société civile à la gestion des affaires du pays.

1.1.2. Promotion de la gouvernance institutionnelle

24. Dans le but de promouvoir la gouvernance institutionnelle, le gouvernement s'est engagé à travers le DSRP complet à : (i) mettre en place les institutions constitutionnelles et assurer leur fonctionnement ; (ii) consolider les acquis dans le cadre du programme de modernisation de la justice ; et (iii) renforcer l'Etat de droit, et la sécurité des personnes et des biens.
25. **Mise en place des institutions constitutionnelles.** L'année 2009 a vu la concrétisation de la mise en place de la Cour des comptes avec la promulgation de la loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes. L'institution a pris corps avec la nomination des tout premiers magistrats le 06 juillet 2009, leur prestation de serment et leur installation officielle en septembre 2009 et l'élection du Premier Président de la Cour le 27 octobre 2009. Celui-ci a été confirmé par décret présidentiel le 02 juillet 2010. Par la même occasion, les Présidents des trois chambres ainsi que le Secrétaire Général de la Cour ont été nommés. Au titre des activités menées, la Cour s'est attelée à se rendre opérationnelle à travers l'inventaire et l'étude de tous les textes régissant les finances publiques, la constitution de dossiers permanents sur les organismes soumis à son contrôle et l'élaboration d'un document de stratégie de renforcement des capacités. Le compte administratif et le compte de gestion de l'Etat ainsi que les états financiers des sociétés d'Etat, des établissements publics, des

collectivités territoriales et de tout autre organisme public ou privé bénéficiant des concours financiers de l'Etat, pour la gestion 2007, sont en cours d'examen. Quant au Conseil Economique et Social, il reste toujours à mettre en place.

DECLENCHEUR : MISE EN PLACE DE LA COUR DES COMPTES

Nommer et installer les juges de la Cour des comptes et soumettre à cette Cour et au Parlement un projet de loi de règlement ainsi qu'un projet de balance générale des comptes du Trésor pour au moins une année budgétaire précédant le point d'achèvement.

La loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes a été adoptée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République. Conformément à la loi organique n° 98-014 du 10 juillet 1998 portant organisation et fonctionnement de la cour des comptes, les 27 juges de la Cour ont été nommés par décret en conseil des ministres le 24 juin 2009. Ces juges ont prêté serment le 16 septembre 2009 et ont pris fonction le 24 du même mois. Les Présidents des trois chambres et le Secrétaire Général de cette Cour ont été nommés par décret pris en conseil des Ministres le 02 juillet 2010. Les comptes administratifs et de gestion 2007 et 2008 ainsi que les lois de règlements y relatifs ont été produits et transmis à la Cour des comptes. Les balances générales du Trésor sont régulièrement produites et transmises à la Cour des comptes.

Source: SP-PRPF

26. **Modernisation de la justice.** Les actions se sont focalisées sur l'encadrement législatif, l'amélioration du fonctionnement des juridictions et le renforcement des capacités d'administration. Ceci se traduit en 2009 par l'adoption de la loi créant le Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ) en octobre, le renforcement des capacités de l'inspection des services juridictionnels et pénitentiaires, l'implantation d'un centre de documentation juridique multimédia en novembre, l'équipement des juridictions en matériel informatique et bureautique, l'implantation d'un intranet judiciaire reliant les Cours d'appel de Kara et de Lomé, la Cour suprême, la Chancellerie et l'Inspection générale des services juridictionnels et pénitentiaires ainsi que la formation initiale et continue du personnel administratif et des professionnels de justice. Au premier semestre 2010, il a été procédé notamment à la validation de la politique nationale de vulgarisation juridique, au lancement de la construction des locaux du CFPJ et au renforcement des capacités en ressources humaines de l'administration pénitentiaire par le recrutement en cours de 500 surveillants des établissements pénitentiaires. D'autres actions en cours devraient aboutir d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment de l'élaboration de la politique nationale pénitentiaire et de réinsertion sociale des détenus, de la validation des textes portant sur la brigade pour mineurs et de la politique de l'aide juridictionnelle, de l'informatisation des greffes des prisons, de la création de juridictions dans les nouvelles préfectures, et du démarrage des activités du CFPJ.
27. **Renforcement de l'Etat de droit.** Les principales actions menées dans ce cadre portent essentiellement sur l'éducation et le renforcement des capacités relativement aux droits de l'Homme, aux valeurs démocratiques, à la paix et à la réconciliation. Un atelier national de concertation et d'évaluation Etat-OSC a été organisé en novembre 2009 afin d'éclairer les participants sur le rôle de la société civile et de l'Etat en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme. En novembre et décembre 2009, des formations à l'endroit des acteurs des médias publics et privés, des OSC et des chefs traditionnels avaient pour objectif d'amener

ceux-ci à mieux contribuer au respect des droits de l'Homme, des principes d'éthique et à la consolidation de la démocratie, de la paix et de la réconciliation. Une tournée de sensibilisation en milieu scolaire sur toute l'étendue du territoire national a été aussi organisée sur l'importance des élections dans le système démocratique, afin de préparer les esprits à des élections paisibles et sans violence. Comme contribution à l'amélioration du civisme et au respect des institutions publiques, plusieurs sensibilisations ont été réalisées à travers des spots messages audio et vidéo sur les chaînes nationales et des affiches sur la non-violence afin de mieux préparer la population au processus électoral.

28. Les actions de réconciliation nationale et de participation citoyenne pour consolider les bases de la démocratie et renforcer l'Etat de droit vont se poursuivre par le biais des sensibilisations et formations à l'endroit des agents des institutions nationales et des officiers de police judiciaire.
29. La faiblesse des moyens financiers alloués et la non opérationnalisation de tous les organes de pilotage du Programme de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme reste une contrainte au développement des actions concourant au renforcement de l'Etat de droit.
30. **Renforcement de la sécurité des personnes et des biens.** En matière de lutte contre la criminalité, suite au renforcement du « dispositif ARAIGNEE » et de la capacité opérationnelle des brigades anti-criminalité et des brigades de recherche et d'intervention de la police et de la gendarmerie nationale, d'autres mesures importantes ont été prises notamment la création de la Force Sécurité Election Présidentielle 2010 (FOSEP)³ pour sécuriser le processus électoral et maintenir l'ordre sur toute l'étendue du territoire ainsi que la mise sur pied du Groupe spécial d'intervention de la police⁴. Dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, à la suite de la réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Zone de l'Alliance de Coprosperité (ZACOP)⁵ en juillet 2009 et de la rencontre des chefs de services de sécurité du Ghana et du Togo en septembre 2009 à Lomé, un mémorandum d'entente sur la coopération entre les services de sécurité des deux pays a été élaboré. Par ailleurs, pour lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, des ateliers de sensibilisation et de formation ont été organisés à Lomé en août 2009 au profit des différents acteurs, en l'occurrence les journalistes et le Groupe D de l'UNESCO et de la ZACOP. La lutte contre le trafic des drogues s'est intensifiée par l'adoption d'un plan d'actions intégré le 16 septembre 2009 en conseil des ministres. Les effectifs de la gendarmerie nationale ont été renforcés au cours de la période 2009-2010 avec le recrutement de 422 nouveaux gendarmes. Treize nouvelles brigades territoriales ont été créées sur l'ensemble du territoire national. De même, deux compagnies spéciales ont été implantées dans les zones portuaire et aéroportuaire. Une structure de police technique et scientifique dénommée Centre National de Renseignements et d'Investigations Judiciaires a été créée⁶ dans le souci d'un meilleur rendement et d'une plus grande efficacité de l'exécution de la mission de police judiciaire.
31. Les services de la documentation nationale ont été renforcés pour une meilleure prestation, surtout dans la lutte contre la fraude documentaire. Ainsi, tous les documents qui y sont établis

³Décret n° 2009-278/PR du 11 novembre 2009.

⁴Arrêté ministériel du 1^{er} mars 2010.

⁵Regroupant le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

⁶ Note de service N°059/2-GN/CAB du 24 septembre 2009.

sont numérisés et sécurisés et l'établissement du passeport numérique conformément aux normes internationales de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) est effectif depuis août 2009.

32. Dans le cadre de la protection civile, le plan d'organisation des secours (ORSEC) et le plan national de contingence (PNC) ont été actualisés et validés en juin 2010 et les capacités d'intervention des sapeurs pompiers ont été renforcées par l'acquisition de matériels de secours (véhicules, canaux de sauvetage, motos et matériels divers) avec l'appui du Système des Nations-Unies (SNU).
33. Au titre des actions à mener avant fin décembre 2010, il est envisagé la réforme et la réorganisation du contrôle routier, la tenue d'un séminaire national sur la sécurité routière à l'intention des agents chargés du contrôle routier ainsi que l'adoption en conseil des ministres du plan ORSEC et du plan de contingence national actualisés.
34. En définitive, les actions menées dans le domaine de la gouvernance institutionnelle a permis de rendre opérationnelle la Cour des comptes, de poursuivre la modernisation du système judiciaire et juridique et de promouvoir les droits de l'Homme dans l'esprit du renforcement de l'Etat de droit.

1.1.3. Promotion de la gouvernance administrative

35. Pour améliorer la qualité et l'efficacité des services publics, le gouvernement s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique et du processus de décentralisation et à promouvoir l'aménagement du territoire.
36. **Réforme de l'administration publique.** En matière de révision du cadre juridique de la fonction publique, de nouveaux textes que sont l'avant-projet de loi portant sur le statut général de la fonction publique, l'avant-projet de loi portant sur le code des pensions civiles et militaires et l'avant-projet de loi portant sur le système de protection sociale des agents publics⁷ ont été élaborés et validés en atelier national en décembre 2009. Celui sur le statut général de la fonction publique est soumis au secrétariat général du gouvernement pour adoption en conseil des ministres.
37. Des audits stratégiques et organisationnels des ministères et institutions ont été réalisés puis validés en décembre 2009 pour délimiter leurs missions et attributions. Ces audits ont permis de formuler des propositions de réorganisation des emplois et des postes de travail de sorte à mieux adapter les profils des agents aux postes occupés.
38. Pour sensibiliser et informer sur la réforme de l'administration publique, une stratégie de communication a été élaborée et validée en juillet 2009. Dans ce cadre, une stratégie de mise en œuvre de l'administration électronique a été élaborée et validée en août 2009 avec la mise en place du programme national de gestion de l'e-administration (PNGEA) assorti d'un organe

⁷ Ce texte sera, avant son adoption, décliné en 3 autres textes à savoir : avant-projet de loi relatif aux risques professionnels, avant-projet de loi portant institution des prestations familiales et avant-projet de loi instituant l'assurance maladie.

de gestion. En outre, un système de gestion des sites web de l'administration publique est en cours de déploiement depuis décembre 2009 avec une phase pilote qui a permis la conception de portails web pour cinq départements (Fonction publique et réforme administrative, Economie et finances, Planification et développement, Affaires Etrangères et coopération, et Secrétariat général du gouvernement). Une cellule de gestion des sites web a été créée dans chacun des départements pour veiller à l'exécution optimale de ces sites. Le Système de Gestion du Personnel Administratif (SGPA) est lancé en mars 2010 afin d'informatiser et d'automatiser la gestion administrative du personnel de l'Etat. L'étude sur l'état des lieux de la situation des archives et de la documentation dans sept institutions et ministères pilotes a été validée en atelier national en mai 2010.

39. En matière de renforcement des capacités humaines, plusieurs actions de formation sont réalisées dont une conduite par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), dans le cadre du PAI, au profit des agents de l'administration publique. Ainsi, entre juillet 2009 et juin 2010, 492 agents de l'administration publique ont bénéficié de ce programme de formation.
40. D'autres actions telles que le dénombrement administratif pour la normalisation des dossiers individuels des agents de l'Etat grâce à la mise en place d'un fichier unique entre le département de la fonction publique et celui en charge des finances, le suivi du cadre programmatique de la réforme, l'élaboration et la diffusion des supports médiatiques pour la communication, la réforme des principaux centres et écoles de formation des agents de l'Etat, la mise en œuvre de l'intranet gouvernemental, et l'audit institutionnel de trois autres ministères (eau-assainissement, environnement et agriculture) devraient être conduites à terme d'ici la fin de l'année.
41. **Poursuite du processus de décentralisation.** Plusieurs avant-projets de textes d'application de la loi de décentralisation sont élaborés en novembre 2009 et sont en cours de finalisation. Il s'agit notamment de l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, de l'avant-projet de décret portant organisation de la fonction de gouverneur et de préfet, de l'avant-projet de décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT).
42. Une étude sur la délimitation de trente-cinq (35) communes urbaines entamée en décembre 2009 est menée à terme avec le dépôt du rapport en février 2010. Des appels d'offres sont lancés en mai 2010 pour la réalisation de l'audit organisationnel et financier des collectivités territoriales et de l'étude complémentaire sur les finances et la fiscalité locales. Dans le cadre du projet Appui au Processus de Décentralisation au Togo (APRODECT), la formation des formateurs en planification, gestion décentralisée et fiscalité des collectivités territoriales a été exécutée au premier semestre 2010. La stratégie de communication sur la décentralisation validée en juin 2009 connaît un début de mise en œuvre avec l'élaboration en cours des guides de l'élu local, du citoyen, du responsable technique et du responsable financier.
43. D'autres études sont également programmées, en l'occurrence l'étude sur l'organisation des services déconcentrés (régions et préfectures) et celle sur la détermination de critères de création des communes rurales.

44. **Aménagement du territoire.** Le gouvernement a marqué sa volonté d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale pour l'aménagement du territoire et de renforcer les ressources humaines par le recrutement et la formation de personnel qualifié. Ainsi, les principales avancées ci-après sont à relever sur la période sous revue :
- l'adoption en conseil des ministres de la politique nationale d'aménagement du territoire (PONAT) le 16 septembre 2009 ;
 - la réalisation d'une étude diagnostique pour l'élaboration des instruments de mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire ;
 - l'actualisation des monographies régionales et préfectorales ;
 - la création en janvier 2010 et en mars 2010 des organes et comités de mise en œuvre de la PONAT aux niveaux central, régional et local ;
 - la préparation de la phase de collecte des données physiques et socio-économiques avec la validation des outils de collecte ;
 - l'élaboration d'un plan de formation du personnel qualifié en aménagement du territoire.
45. Il est prévu sur le second semestre de 2010, de consolider les acquis, de poursuivre les actions en cours (installation des membres des différents organes, lancement de la collecte des données physiques et socio-économiques, formation des membres des comités en technique de planification et d'aménagement du territoire) et d'élaborer l'avant-projet de la loi-cadre sur l'aménagement du territoire.
46. En somme, dans le domaine de la gouvernance administrative, les actions menées ont permis notamment, d'une part, de baliser la voie dans la réforme en cours du cadre juridique institutionnel et organisationnel de l'administration publique et, d'autre part, d'approfondir le cadre de mise en œuvre de la décentralisation.

1.1.4. Renforcement de la gouvernance économique

47. A travers le DSRP complet, le gouvernement s'est engagé à poursuivre les réformes en vue de renforcer la gouvernance économique avec pour objectifs principaux de : (i) poursuivre l'assainissement des finances publiques ; (ii) assurer une gestion transparente des marchés publics ; (iii) renforcer la lutte contre la corruption ; et (iv) poursuivre la coordination et la gestion saine et efficace des flux d'aides.
48. **Assainissement des finances publiques.** Pour la formulation et l'exécution budgétaire, le déploiement opérationnel du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) en 2009 permet une meilleure gestion de toute la chaîne de la dépense publique. Le second semestre 2009 a été consacré aux travaux d'intégration de la phase comptable du système. Le module comptabilité du SIGFiP rendu opérationnel au Trésor public depuis janvier 2010 permet le suivi en temps réel du niveau d'exécution du budget de l'Etat. Ainsi, toutes les opérations sur le budget exercice 2010 sont entièrement réalisées dans le SIGFiP. Les balances générales mensuelles du Trésor public sont produites à partir de ce module. Pour mieux coordonner et intensifier l'action du gouvernement dans ce domaine, un plan d'actions de réformes de la gestion des finances publiques (PA-RGFP) est élaboré et soumis à l'adoption du conseil des ministres.

49. Pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, la confection du tableau de bord se fait mensuellement et les lignes de crédit pour les dépenses des secteurs prioritaires ont été ouvertes à 80% dès le 12 janvier 2009 et à 100% le 26 octobre 2009. Pour l'exercice budgétaire 2010, ces lignes de crédit sont ouvertes à 80% dès début janvier 2010 et à 100% à partir de juillet 2010.

DECLENCHEUR : MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE SUIVI DES DEPENSES PUBLIQUES POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Adopter un mécanisme pour le suivi des dépenses publiques pour la réduction de la pauvreté sur la base d'une classification fonctionnelle et publier des rapports trimestriels de l'exécution des dépenses pendant au moins six mois précédant le point d'achèvement.

La confection du tableau de bord se fait mensuellement et les lignes de crédit pour les dépenses sociales pour tous les ministères prioritaires sont ouvertes à 80 % depuis le 24 décembre 2009 et 100% le 08 juillet 2010. Les services de la direction du budget et ceux des ministères sectoriels ont été formés pour le suivi des dépenses publiques liées à la réduction de la pauvreté sur la base d'une classification fonctionnelle. Le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) ainsi que les rapports d'exécution du budget sont produits et publiés trimestriellement sur le site www.togoreforme.com.

Source: SP-PRPF

50. En vue d'améliorer le contrôle et la diffusion d'informations fiables en temps réel sur les recettes, les dépenses et la gestion de la trésorerie de l'État, de sorte à permettre des paiements rapides et à éviter des arriérés de paiement, la restructuration de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a été réalisée conformément aux directives de l'UEMOA. Les trois structures comptables centrales principales de l'Etat et les structures comptables régionales ont été mises en place en juillet 2009. Ces mesures sont de nature à contribuer à la production de données fiables et cohérentes sur l'exécution du budget.
51. A partir de 2009, et conformément aux directives de l'UEMOA, les documents budgétaires tels que le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) qui définit les enveloppes sectorielles de dépenses et les cadres de dépenses sectoriels à moyen terme (CDSMT) pour la ventilation intra-sectorielle des ressources sont progressivement élaborés pour une meilleure visibilité à moyen terme sur les ressources prévisibles et les dépenses à financer⁸. Les travaux d'élaboration des CDSMT pour les secteurs de l'agriculture et de l'eau-assainissement ont été lancés au cours de l'année 2010 pour la loi de finances gestion 2011.
52. Dans le cadre du contrôle de l'utilisation des ressources financières, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a effectué, au cours de la période sous revue, plusieurs missions de contrôle de l'effectivité des dépenses publiques au sein de différents départements ministériels (mines et énergie, justice, urbanisme et habitat, commerce et secteur privé, environnement et ressources forestières). Cette action se poursuivra sur le second semestre 2010 avec le contrôle des recettes publiques, des dotations budgétaires et subventions accordées aux tribunaux, aux

⁸Les CDSMT des secteurs de l'éducation et de la santé ont été annexés à la loi de finances gestion 2010.

communes, aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU). Par ailleurs, divers instruments de contrôle et de vérification ont été élaborés en l'occurrence, des guides d'audit et de vérification (pour les marchés publics, les entreprises publiques, les postes de recettes douanières, les postes de recettes fiscales et les postes comptables du Trésor). En outre, pour renforcer les capacités du personnel de l'IGF des formations ont été organisées sur le manuel de procédures de l'IGF, sur la méthodologie de la vérification et sur l'audit des marchés publics.

53. Une réflexion pour la préparation d'un plan d'actions est en cours en vue de permettre à l'IGF d'assurer de façon optimale sa mission et de contribuer à l'amélioration des performances des services publics ainsi que des entreprises et établissements publics.
54. Pour ce qui concerne l'Inspection Générale d'Etat (IGE), ses capacités sont progressivement renforcées conformément à l'engagement du gouvernement. La Présidence de la République a appuyé financièrement l'acquisition de matériels informatiques afin de doter tous les inspecteurs d'un ordinateur et l'organisation d'une formation sur l'audit dans le secteur public au bénéfice de tous les agents de l'IGE. L'action de contrôle de l'IGE a visé au cours de la période plusieurs services publics en particulier les transports routiers, la documentation nationale, l'établissement public pour l'exploitation des marchés, la dette publique, quelques préfectures et mairies. Toutefois, compte tenu du nouvel environnement dû à la création de nouveaux organes de contrôle des finances publiques, l'actualisation du décret (datant de plus de trente ans) instituant l'IGE est nécessaire pour renforcer le cadre institutionnel d'intervention de cette institution.
55. Dans le cadre de la stratégie d'apurement de la dette intérieure, le gouvernement a mis en place une commission nationale chargée de définir des mesures concrètes pour l'apurement progressif de la dette intérieure. La liste de tous les créanciers commerciaux de l'Etat a été publiée pour permettre d'éventuelles réclamations. L'apurement de la dette intérieure commerciale a démarré en août 2009. A fin décembre 2009, 15,5 milliards de FCFA ont été payés. A fin juin 2010, 1 794 créanciers ont été payés pour un montant total de 19,7 milliards de FCFA, soit 25% de la dette intérieure commerciale privée. S'agissant de la dette financière et sociale, elle fera l'objet d'un traitement approprié après l'atteinte du point d'achèvement de l'I-PPTE.
56. **Gestion transparente des marchés publics.** Le cadre législatif, réglementaire et institutionnel du système de passation des marchés publics a été raffermi avec la promulgation de la loi relative aux marchés publics⁹ et l'adoption par le gouvernement du code des marchés publics¹⁰. De plus, les décrets portant attribution, organisation et fonctionnement des organes ministériels et structures prévus par le code des marchés publics (services de contrôle des marchés publics, direction nationale du contrôle des marchés publics, et autorité de régulation des marchés publics) ont été adoptés en décembre 2009. Depuis lors, plusieurs départements ont déjà créé en leur sein les commissions de passation des marchés conformément aux nouveaux textes en vigueur.

⁹ Loi n°2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public.

¹⁰ Décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant Code des marchés publics et délégation de service public.

DECLENCHEUR : MISE EN PLACE D'UNE AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Adopter un décret portant création d'une autorité de régulation des marchés publics conformément aux directives de l'UEMOA. Nommer le staff de cette autorité de régulation, la doter d'un budget adéquat pour son fonctionnement et publier mensuellement dans un journal public ou sur un site web un résumé de tous les contrats signés par l'Etat, y compris les contrats de gré à gré et les concessions, pendant au moins six mois précédant le point d'achèvement.

La loi sur la passation des marchés publics a été votée par l'Assemblée Nationale le 26 juin 2009. Le décret d'application de cette loi a été adopté par le gouvernement en conseil des ministres le 11 novembre de la même année. Le décret portant attribution, organisation et fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics a été pris. Le décret portant mission, attribution, organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés publics et celui portant mission, attribution, organisation et fonctionnement de la direction nationale du contrôle des marchés publics ont été pris en conseil des ministres le 30 décembre 2009.

Un budget est prévu pour le fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés publics et la direction nationale des marchés publics. Les structures ministérielles de passation des marchés sont mises en place.

La présentation résumée de tous les contrats approuvés, y compris les contrats de gré à gré, est régulièrement publiée sur le site du SP-PRPF et dans le journal « L'Entrepreneur » de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La Direction Nationale et du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et la Direction Générale de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (DGARMP) ont été créées par décret le 30 mars 2010. Les deux directeurs ont été nommés par décret pris en conseil des ministres à la même date.

Source: SP-PRPF

57. En matière de contrôle des marchés publics, l'IGF a contrôlé, au cours du second semestre 2009, tous les marchés publics d'un montant supérieur à 200 millions de FCFA. De même ceux d'un montant de plus de 700 millions de FCFA ont fait l'objet de contrôle au cours du premier semestre 2010.
58. **Lutte contre la corruption.** Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la corruption, la mise en place d'institutions de contrôle de l'utilisation des ressources publiques à l'instar de la Cour des comptes, la réalisation de contrôles effectifs par l'IGF et l'IGE contribuent à renforcer l'action du gouvernement en la matière. La mise en place de mécanismes et outils de gestion des finances publiques de même qu'un cadre réglementaire de gestion des marchés publics s'inscrivent dans la même dynamique.
59. **Coordination et gestion efficace des flux d'aides.** Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et conformément au programme d'actions d'Accra, un plan d'actions national de l'efficacité de l'aide et le rapport sur l'aide publique au développement 2009 ont été élaborés au cours de l'année 2009 et validés en janvier 2010. Le rapport édition 2010 est en cours d'élaboration. Le processus de mise en place de la plateforme de gestion de l'aide appuyé par le PNUD et l'UE est en cours. La monographie des donateurs est également disponible. Afin de renforcer et mieux définir le cadre stratégique de l'aide au développement, un projet de document de politique nationale de gestion de l'aide est en cours d'élaboration.

60. En définitive, les actions menées en matière de gouvernance économique concourent à la mise en place progressive d'outils et de mécanismes appropriés pour une gestion plus efficace et efficiente des finances publiques.

1.2. PILIER II : CONSOLIDATION DES BASES D'UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE

1.2.1. Renforcement des réformes structurelles

61. Dans le but de consolider les bases d'une croissance forte et durable, le gouvernement a poursuivi les réformes structurelles pour lesquelles il s'est engagé depuis plus de deux ans afin d'assainir le portefeuille de l'Etat dans le secteur productif. Ces réformes visent essentiellement à restructurer les entreprises publiques et à assainir le secteur financier.
62. **Restructuration des entreprises publiques.** Pour le secteur des phosphates, un audit stratégique a été réalisé avec l'appui de la Banque Mondiale. Un cabinet international est recruté pour assister la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) dans l'élaboration d'un plan d'affaires triennal. L'audit stratégique et le plan d'affaires ont servi à élaborer une stratégie de développement de la filière qui a été adoptée en conseil des ministres le 30 mars 2010. Le rapport définitif sur la collecte et la réconciliation des données statistiques du secteur des phosphates pour l'année 2008 a été élaboré en novembre 2009 et publié dans l'esprit de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

DECLENCHEUR : TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR DES PHOSPHATES

Publier régulièrement des rapports sur les paiements effectués par la SNPT et les revenus enregistrés par l'Etat en provenance du secteur des phosphates conformément à l'esprit pour la transparence du secteur minier. Le rapport le plus récent doit être publié au cours de l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.

Les rapports d'audit pour la réconciliation des données portant sur les recettes des ventes du secteur des phosphates y compris les redevances et taxes de ce secteur versées au Trésor public, pour les exercices 2007 et 2008 ont été publiés respectivement en février 2008 et en décembre 2009. Pour l'exercice 2009, les travaux ont été réalisés en juillet 2010 après l'approbation des comptes par les instances de la Société.

Source: SP-PRPF

63. Dans le secteur coton, depuis la création de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT)¹¹ au début de l'année 2009, des mesures ont été prises pour assurer une meilleure gestion du secteur et relancer durablement la filière. Une étude financée par la Banque Mondiale a été conduite pour la mise en place d'un cadre réglementaire actualisé pour le secteur indiquant les rôles, responsabilités et obligations des parties prenantes. Un cabinet conseils a été recruté

¹¹ Avec l'appui de l'UE à travers les fonds Stabex, le capital social de la NSCT fixé à deux (2) milliards de francs CFA, est entièrement souscrit et libérés par l'Etat togolais et la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC), à raison de 60% pour l'Etat et de 40% pour la FNGPC.

pour la mise en place d'un système fiable de gestion de l'information comprenant notamment, l'établissement de procédures claires pour les circuits de vente, de créances, des recettes et des achats, et la mise en place d'une comptabilité analytique. A ce sujet, un premier rapport faisant l'état des lieux a été produit. L'acquisition d'un logiciel de comptabilité analytique et du matériel informatique est envisagée. Les fédérations et groupements de producteurs de coton ont été formés dans le cadre d'un appui de l'Union Européenne (UE) pilotée par le COM-STABEX sur plusieurs thèmes pouvant renforcer leurs capacités de représentation au sein du conseil d'administration de la NSCT. En plus, les travaux de construction de 34 magasins coton polyvalents¹² financés par l'UE à travers les fonds Stabex, sont en cours de finalisation, et les actions de formation se poursuivent.

64. S'agissant du secteur de l'énergie, un plan stratégique sectoriel est en cours d'élaboration. Un plan d'apurement des arriérés a été élaboré au cours de l'année 2009. Un accord tripartite de compensation des créances entre la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), la Togolaise des Eaux (TdE) et le gouvernement a été signé. Dans le cadre de la titrisation de ces arriérés, des titres ont été préparés et transmis à la CEET pour l'apurement de sa créance vis-à-vis de l'administration centrale, des sociétés et hôtels d'Etat, des collectivités locales et les établissements publics à budget autonome. Il y a eu également un accord tripartite de compensation entre la Communauté Electrique du Bénin (CEB), la CEET et le gouvernement.
65. **Assainissement du secteur financier.** Appuyé par le Projet « Secteur Financier et Gouvernance » financé par la Banque Mondiale, le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques pour les banques à capitaux publics est engagé. Deux cabinets de consultants spécialisés ont été recrutés, pour assister le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) dans le processus de désengagement de l'Etat du capital des banques publiques togolaises (BTCL, BTD, BIA-TOGO et UTB). Les missions de privatisation de ces banques ont commencé en novembre 2009. Un avis d'information pour la privatisation de ces banques a été lancé en décembre 2009 pour susciter la manifestation d'intérêts de partenaires potentiels. Un chronogramme pour l'exécution des travaux avant la publication de l'avis de pré-qualification est en cours de finalisation. Un projet de loi sur les privatisations est en cours d'élaboration.
66. Pour gérer les prêts improductifs qui ont été échangés contre des titres d'Etat, une étude de faisabilité pour la mise en place d'un mécanisme de recouvrement des créances compromises et d'animation d'un marché secondaire des titres issus de la restructuration bancaire est réalisée et validée en juin 2010.
67. Les principales actions menées ont permis d'avancer dans les réformes structurelles en vue du désengagement de l'Etat des entreprises et banques publiques.

¹² Ces magasins polyvalents servent aussi bien au stockage-commercialisation du coton, des produits vivriers, des intrants, que de siège aux unions préfectorales des groupements de producteurs de coton, de lieu de travail des conseillers technico-économiques et de salles de réunion.

1.2.2. Amélioration de l'environnement des affaires

68. Le gouvernement a reconnu la nécessité de prendre des mesures en vue d'améliorer l'environnement des affaires indispensable au développement des activités productives. A ce titre, il s'est fixé pour objectifs de : (i) améliorer le cadre global des affaires ; (ii) dynamiser la zone franche industrielle ; (iii) améliorer le dispositif de promotion et d'appui au secteur privé ; (iv) améliorer les conditions à l'émergence de l'entrepreneuriat de développement ; et (v) réduire le coût du crédit et améliorer l'accès au financement.
69. **Amélioration du cadre global des affaires.** Avec l'appui de la Banque mondiale, la restructuration du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) est en cours pour en faire un véritable guichet unique. Pour marquer la volonté des autorités d'imprimer un cadre réglementaire incitateur, des textes ont été pris pour réduire les frais et les délais d'accomplissement des formalités de création d'entreprise¹³. Ainsi les frais de création d'entreprise ont été réduits de près de 48% pour les ressortissants de la CEDEAO et près de 30% pour les ressortissants hors CEDEAO. Le délai de création d'entreprise est ramené à quatre (4) jours au maximum. Les représentants des différentes administrations ou organismes au sein du CFE sont aussi nommés. Il est à noter que les antennes régionales consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) mises en place à Dapaong, Kara, Tsévié et bientôt Atakpamé servent de relais pour le CFE. Par ailleurs, la charte des PME/PMI a été approuvée par le gouvernement en décembre 2009. Cependant, toutes les parties prenantes n'ont pas encore ratifié ce document afin de faciliter sa mise en application.
70. **Dynamisation de la zone franche industrielle.** Afin d'accroître son potentiel de croissance, la loi portant statut de la zone franche est en cours de révision. L'avant-projet de cette loi est déjà passé en première lecture en conseil des ministres. Le processus de révision se poursuit avec les partenaires au développement notamment la Banque mondiale. D'autres actions sont envisagées par la SAZOF en matière d'aménagement, de viabilisation et de développement des sites industriels.
71. **Amélioration des conditions à l'émergence de l'entrepreneuriat de développement, du dispositif d'appui au secteur privé et de l'accès au financement.** Des mécanismes sont mis en place pour appuyer les PME. Des conventions de partenariat sont signées entre l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) et les institutions financières qui servent de canal pour les offres de services financiers de l'Agence (garantie des concours bancaires et financements de PME/PMI en activité ou d'entreprises en création) à des taux d'intérêt plus favorables que ceux directement appliqués par les institutions financières. En outre, pour favoriser le financement des investissements, un partenariat naissant se noue entre la CCIT et la Banque Régionale de Solidarité.
72. Différentes actions de formation ont été menées dans le but de renforcer les capacités des jeunes diplômés désireux de créer leur entreprise. Par ailleurs, l'ANPGF a procédé aussi au renforcement systématique des capacités de toutes les entreprises qu'elle accompagne. Dans le

¹³Arrêté n°002/MDPR-CPSP du 8 avril 2010, puis Arrêté n°004/MDPR-CPSP du 28 mai 2010 fixant les délais d'accomplissement des formalités de création à 04 jours au maximum et nommant les représentants des différentes administrations ou organismes au sein du Centre de Formalité des Entreprises (CFE).

cadre de la coopération internationale, l'UEMOA a confié à la CCIT le pilotage d'un projet de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dénommé « Programme talents du monde-UEMOA ».

73. La mise en œuvre des mesures prioritaires dans ce domaine a permis d'améliorer sensiblement le cadre global des affaires et de renforcer les dispositifs d'appui et de promotion du secteur privé.

1.2.3. Développement de l'agriculture

74. Le développement du secteur agricole est une des options stratégiques majeures retenues par le gouvernement pour jeter les bases d'une croissance plus forte et durable devant permettre de réduire la pauvreté de façon significative. L'atteinte de ce résultat passe par : (i) l'amélioration de la productivité des spéculations porteuses de croissance ; (ii) la transformation des produits agricoles, carnés et halieutiques ; (iii) l'élaboration d'un plan national de développement agricole ; (iv) la définition d'une nouvelle politique foncière ; (v) les prix incitateurs au producteur ; (vi) l'étude de la situation des intrants agricoles et l'approche gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) ; (vii) les normes et standards nécessaires au contrôle de la qualité des produits et intrants agricoles ; et (viii) la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).
75. Sur la période sous-revue, les principales avancées sont relatives au renforcement de la distribution des intrants agricoles, à l'amélioration des productions végétales, animales et halieutiques, ainsi qu'au renforcement institutionnel et la coordination sectorielle.
76. **Renforcement de la distribution des intrants agricoles.** Il se matérialise par la mise à disposition des paysans des engrais, des produits phytosanitaires, des semences améliorées, des plants, et des tracteurs. Plus de 30 000 tonnes d'engrais (NPK et urée), soit 97% des prévisions, ont été mis à la disposition des producteurs. Pour améliorer la distribution de ces intrants, de nouveaux magasins ont été construits ou réhabilités, portant à 110 le nombre de magasins et à 28 celui des points de dépôts. Dans la même optique, pour la gestion de ces intrants, il a été mis en place, 5 comités régionaux, 31 comités préfectoraux et 104 comités locaux. En 2009 tout comme en 2010, le prix de cession de l'engrais a été revu à la baisse respectivement à 11 000 FCFA et à 10 000 FCFA le sac de 50 kg contre 12 000 FCFA en 2008. Il est envisagé une subvention ciblée sur les producteurs les plus vulnérables et l'ouverture du marché de l'approvisionnement des engrais aux privés.
77. Pour ce qui est de la disponibilité des semences, près de 2 tonnes de semences de pré-base et 33 tonnes de semences de base (maïs, riz et sorgho) ont été produites et serviront respectivement à la production de semences de base et à celle de semences certifiées en 2010. La quantité totale de semences certifiées produites et collectées en 2009 se situerait entre 550 et 560 tonnes. A la fin du 1^{er} semestre 2010, la quantité totale de semences commerciales collectées est de 551,16 T, dont 357,86 T pour le maïs, 3,61 T pour le sorgho et 189,69 T pour le riz. Au début du mois d'août, seulement 56,32 T auraient été consommées soit 10,22% des quantités mises en place. De plus, 30 000 plants de caféiers et 10 000 plants de cacaoyers ont également été produits.

78. Pour promouvoir la mécanisation agricole, 95 tracteurs ont été déployés en 2009 dont 75 effectivement mis en service. Ces tracteurs ont labouré 2 104,25 ha, pulvérisé 307,5 ha et semé 28,5 ha. Au premier semestre 2010, le nombre des tracteurs déployés s'élève à 107 dont 71 ont effectivement labouré 1 770 ha et pulvérisé 187 ha. Une innovation à l'essai pour le compte de l'année 2010 a été la gérance confiée à des groupements de producteurs afin de vérifier les conditions de rentabilisation des tracteurs.
79. **Amélioration des productions végétales, animales et halieutiques.** En vue de contribuer à l'accroissement de la production vivrière et à une meilleure gestion de la production, l'« opération maïs » démarrée en 2008 et consistant en l'octroi aux producteurs céréaliers potentiels (maïs, sorgho et riz) de crédits remboursables, en espèces ou en nature, s'est poursuivie en 2009 et 2010. Elle a touché 24 352 producteurs en 2009 (48,7% des prévisions). A la fin du premier semestre 2010, l'opération n'a touché que 5 313 producteurs (35% des prévisions). Le recouvrement des crédits de la campagne 2009-2010 se poursuit. Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour une meilleure valorisation des excédents agricoles.
80. La production cotonnière reste encadrée par la NSCT et la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC), en attendant la mise en place du dispositif technique d'encadrement envisagé. Au cours de l'année 2010, 65 519 producteurs ont semé plus de 61 000 ha contre 59 000 ha en 2009. Ceci permet d'anticiper des résultats meilleurs par rapport à la campagne passée et d'estimer la production à près de 58 000 tonnes. Un soutien au prix d'achat au producteur de 200 millions de FCFA est également mis en place.
81. Pour la filière café-cacao, l'Unité Technique Café-Cacao (UTCC), une structure d'appui est mise en place au sein de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT). Par ailleurs, pour la campagne 2010-2011, il est mis en place un appui de 500 millions de FCFA pour la production de jeunes plants, le renforcement des capacités des groupements, la rénovation des plantations et l'acquisition de matériels de traitement.
82. En matière de production animale, les principales actions menées ont porté sur la vaccination contre les maladies endémiques, l'importation de 115 300 poussins d'un jour pour la reproduction et l'appui accompagnement des éleveurs. Un appui à hauteur de 550 millions de FCFA est prévu pour la vaccination contre le charbon bactérien et l'accompagnement des éleveurs. Pour mieux promouvoir la production halieutique, une enquête pour la constitution d'un registre des pisciculteurs a été lancée en vue d'améliorer les statistiques dans ce domaine.
83. **Renforcement institutionnel et coordination sectorielle.** Pour stimuler l'agrobusiness, il a été organisé en janvier 2010 la deuxième édition du forum des paysans. Ce forum a regroupé environ 1 500 producteurs individuels et ceux issus d'Organisation Professionnelle Economique Agricole (OPEA). Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) élaboré et adopté en novembre 2009 par l'ensemble des acteurs constitue un cadre de référence pour les investissements dans le secteur agricole. Il décline les orientations stratégiques du DSRP en projets et actions prioritaires au niveau sectoriel dans le sillage du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP). Par ailleurs, en vue d'améliorer l'efficacité du département en charge de l'agriculture, le cadre légal et institutionnel du ministère est renforcé à travers la transformation de l'ICAT et de l'ITRA en établissements publics à gestion autonome.

84. La plupart des actions engagées vont se poursuivre au cours du deuxième semestre de l'année. La mise en place des intrants sera renforcée pour permettre aux producteurs de réaliser, dans les meilleurs délais, les derniers semis qui commencent à prendre du retard. Il en sera de même pour les actions d'appui-accompagnement des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs et pêcheurs).
85. L'ensemble des actions menées dans le secteur agricole s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PNIASA. Ces actions ont permis d'enregistrer une nette amélioration de la productivité agricole avec un taux de croissance du PIB agricole de 11% en 2009. Cette bonne performance est à mettre à l'actif des cultures vivrières.

1.2.4. Développement de l'industrie

86. Le développement de l'industrie fait partie des objectifs stratégiques retenus par le gouvernement dans l'optique de promouvoir une croissance forte et durable. L'accroissement de la productivité globale du secteur industriel est lié à l'amélioration de la productivité des industries extractives et manufacturières, ainsi qu'au développement du potentiel de croissance du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP).
87. Dans le cadre de l'amélioration du cadre réglementaire, un avant-projet de loi portant code des investissements en cohérence avec les directives de l'UEMOA a été élaboré par un comité interministériel. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour appuyer le processus de finalisation du code. Le processus d'élaboration de la politique du secteur a démarré au cours du premier semestre de 2010.
88. Pour promouvoir l'innovation et la qualité, le projet de loi cadre portant organisation du schéma national d'harmonisation des activités de normalisation, d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie, de l'environnement et de la promotion de la qualité au Togo a été élaboré et adopté par l'Assemblée Nationale en août 2009. Les décrets d'application mettant en place les différentes structures sont élaborés et sont en cours d'adoption en conseil des ministres. En outre, les organes prévus par la loi cadre portant organisation des activités de la qualité seront mis en place au second semestre 2010.
89. La phase pilote du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) des industries des Etats membres de l'UEMOA démarrée en 2008 se poursuit. Par ailleurs, pour faciliter l'implantation des unités de production industrielle, il est envisagé de mobiliser des financements pour l'acquisition et l'aménagement de sites industriels.
90. Les mesures prises dans le domaine de l'industrie sont de nature à favoriser à terme la mise en place des conditions propices pour l'attraction des investissements dans le secteur.

1.2.5. Développement de l'artisanat

91. Le secteur de l'artisanat est confronté à d'énormes difficultés qui freinent son développement. Fort de ce constat, le gouvernement s'est engagé à définir et à mettre en œuvre une politique de développement de l'artisanat.
92. En 2009, aucune action d'envergure n'a été réalisée faute de financement mobilisé au profit du secteur. Pourtant des projets prioritaires susceptibles de relancer la dynamique dans le secteur tels que la création d'une banque de données technologiques et de centres de référence pour l'artisanat et l'appui aux artisans pour leur participation aux foires internationales avaient été identifiés. En 2010, le gouvernement a engagé l'élaboration de la politique nationale de développement du secteur de l'artisanat et la formation des artisans en matière de qualité et normes.
93. Le défi pour ce secteur réside dans la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des mesures prioritaires pour son développement.

1.2.6. Développement du commerce

94. La diversification de l'activité commerciale est l'un des objectifs stratégiques retenus par le gouvernement pour développer le commerce. Dans cette optique l'accent est porté sur l'exploitation de différentes opportunités offertes sur le plan international. Ainsi, le gouvernement s'engage à prendre des mesures pour : (i) élaborer et mettre en œuvre la politique commerciale ; (ii) promouvoir le commerce intérieur ; et (iii) renforcer les activités de promotion du commerce extérieur.
95. **Elaboration de la politique commerciale.** En prélude à l'élaboration de la politique commerciale, la mise en place du cadre intégré d'assistance technique liée au commerce s'est poursuivie sur la période avec notamment les travaux de réalisation de l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC). L'étude est actuellement disponible dans sa version provisoire.
96. **Promotion du commerce intérieur.** En matière de création des sites dédiés au commerce, les travaux de construction et de réhabilitation de six (6) grands marchés (Kara, Amou-Oblo, Atakpamé, Anié, Tchamba et Kétao) démarrés en 2009 se sont poursuivis en 2010. De plus, les travaux de réaménagement des laboratoires et bureaux des directions régionales du conditionnement et de la métrologie légale (Ogou, Wawa et Tchaoudjo) commencés en 2009 se poursuivent. Au niveau réglementaire, des textes¹⁴ sont pris pour le contrôle des produits et services faisant l'objet de publicité commerciale.
97. **Promotion du commerce extérieur.** Dans le cadre du processus de négociation des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne (UE), il est à relever : l'organisation d'un atelier technique sur la négociation de l'APE en mars 2010 financé par la

¹⁴Arrêté n°012/MDPRCPSP/DCIC du 26 novembre 2009.

CEDEAO et la mise en place du comité ministériel de suivi des négociations. L'UE a appuyé en avril 2010 un séminaire d'information sur les APE pour le secteur privé. Le programme de la négociation de l'APE est passé à la phase d'opérationnalisation du Programme des Accords de Partenariat Economique pour le Développement (PAPED) depuis mai 2010.

98. En matière de démarche qualité, au cours de la campagne agricole 2009-2010, il est procédé au renforcement du contrôle des produits de rente, notamment le café et le cacao, par la pose systématique de plomb sur les sacs de jute dès l'achat chez les producteurs afin de faciliter la traçabilité et lutter contre la fraude.
99. Le gouvernement a fait de l'amélioration de l'efficacité du Port Autonome de Lomé (PAL) un levier pour promouvoir le commerce extérieur. Pour cela, un système informatisé SYDONIA++ et un scanner à Rayons X sont opérationnels depuis 2009, permettant l'automatisation et la simplification des procédures et l'accélération du dédouanement des marchandises. Il a conduit à l'assouplissement des modalités d'escorte et à la suppression du contrôle physique intensif des marchandises en transit sur le territoire togolais. De plus, des mesures strictes en application du code ISPS¹⁵ sont prises pour assurer la sécurité sur le territoire portuaire. Pour ce qui est des projets de mise en place du système d'information pour la prise de décision sur le plan tarifaire et du système de tracking en vue de permettre au chargeur de suivre leur cargaison durant tout le long du trajet, les réflexions sont en cours. En outre, après la réalisation d'une étude prospective pour le développement en 2009, les études d'actualisation du plan directeur du PAL sont en cours d'exécution. Dans le but de faciliter les échanges commerciaux, un projet de création d'un guichet unique du commerce extérieur (GUCE) a démarré avec l'appui de la Banque Mondiale. Toutefois, les premières consultations étant infructueuses, un autre appel d'offres sera lancé au cours du second semestre 2010.
100. La mise en œuvre des mesures prioritaires dans ce domaine ont permis de renforcer les infrastructures commerciales et l'efficacité du Port Autonome de Lomé.

1.2.7. Promotion du tourisme

101. Dans l'optique d'améliorer la contribution du secteur touristique à l'économie nationale, le gouvernement s'est fixé pour objectifs de : (i) définir une politique claire de promotion du tourisme en mettant l'accent sur l'écotourisme ; (ii) améliorer le cadre juridique du secteur ; (iii) assainir la gestion et privatiser les hôtels d'Etat; et (iv) élaborer des schémas d'aménagement des sites touristiques.
102. **Elaboration et mise en œuvre d'une politique de promotion touristique.** La politique nationale du tourisme a été validée en novembre 2009 mais reste à être adoptée en conseil de ministres. Comme supports à la promotion touristique, le site internet du ministère est rendu opérationnel et deux types de dépliants touristiques sont édités en septembre 2009, à savoir

¹⁵ Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (exigence de l'Organisation Maritime Internationale).

« Togo terre d'accueil, pays de traditions » et « Lomé, ville aux mille couleurs ». La réalisation de trois autres types de dépliants et du guide de tourisme est en cours d'exécution.

103. **Amélioration du cadre juridique du secteur.** Dans le cadre de la classification et de la mise aux normes des établissements touristiques, une commission de classement a été mise sur pieds. Le début des travaux est prévu pour le second semestre de 2010, le premier semestre ayant été consacré aux voyages d'études et de partage d'expérience.
104. **Assainissement de la gestion et privatisation des hôtels publics.** Des appels d'offre ont été lancés en octobre 2009 pour la mise en bail de plusieurs hôtels dont celui de la Paix à Lomé, l'Hôtel du 30 Août à Kpalimé, Roc Hôtel à Atakpamé, l'Hôtel Central à Sokodé et l'Hôtel Kara à Kara. L'évaluation des offres est achevée en février 2010 et le processus de cession des hôtels est en cours.
105. **Aménagement des sites touristiques.** L'étude sur l'état des lieux des sites en vue de leur aménagement ainsi que la conception et la pose de panneaux signalétiques sur les sites esclavagistes sont lancées au cours du premier semestre 2010 et les marchés seront bientôt attribués. L'élaboration d'un plan directeur de développement touristique n'a pu démarrer faute de financement suffisant bien que les termes de référence soient disponibles depuis 2009.
106. Des actions ont été réalisées dans le but de valoriser le patrimoine culturel pour soutenir le potentiel touristique. Il s'agit de : l'adoption du décret portant inventaire général du patrimoine culturel du Togo, la validation du document de politique culturelle en août 2009 et l'adoption du décret portant organisation, exploitation et financement du fonds d'aide à la culture en novembre de la même année. Il est à relever également la participation du Togo aux différentes sessions des comités intergouvernementaux des conventions culturelles auxquelles il a adhéré et la participation du pays à plusieurs manifestations culturelles internationales (Clap Ivoire, Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou, Festival Panafricain d'Alger, Jeux de la francophonie).
107. Les différentes actions menées ont contribué à améliorer la performance du secteur touristique. Les flux touristiques enregistrés en 2009 se situent autour de 183 000 arrivées. Le nombre de touristes attendu pour l'année 2010 se situerait autour de 228 000, soit une augmentation de 25% par rapport à 2009. Toutefois, l'inexistence d'un plan directeur constitue un véritable handicap pour le secteur, dont le développement reste de ce fait en décalage par rapport aux potentialités touristiques réelles du pays.

1.2.8. Développement des infrastructures de transport

108. Pour consolider les bases d'une croissance forte et durable, le gouvernement s'est résolument engagé à consacrer des investissements importants pour développer un réseau d'infrastructures économiques adéquat notamment dans le domaine des transports. A cet effet, le gouvernement s'est engagé à : (i) construire et réhabiliter les ponts détruits lors des inondations ; (ii) construire, réhabiliter, renforcer et entretenir les voiries urbaines, les pistes rurales et agricoles ainsi que les routes nationales et les routes nationales inter-Etats; (iii)

élargir ou dédoubler les tronçons sur les grands axes d'accès à la capitale ; et (iv) réhabiliter et étendre l'axe central sud-nord du réseau ferroviaire.

109. **Construction et réhabilitation des ponts détruits.** La plupart des ponts détruits lors des inondations de 2008 ont été reconstruits (ponts d'Amakpapé, de Togblécopé et de Lilicopé) et les ouvrages réceptionnés au cours du second semestre 2009. En outre, plusieurs travaux de renforcement, de protection d'ouvrages et de réalisation de ponts mixtes acier-béton, lancés en 2009 se sont poursuivis au premier semestre 2010.
110. **Construction, réhabilitation, renforcement des routes nationales, des pistes rurales et des voies de desserte.** Des efforts ont été menés au cours de cette première année de mise en œuvre du DSRP complet en matière de travaux de réhabilitation et de modernisation des routes nationales. Ainsi, les travaux sont en cours sur les nationales n° 1, 2, 3 et 5. En outre, les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bassar-Kabou et Notsè-Tohou sont en cours de réalisation. On note également la réalisation des travaux de point-à-temps et de réparations localisées, de travaux de grosses réparations ainsi que de réhabilitation d'ouvrages sur les routes nationales. Au total, sur les douze premiers mois de la mise en œuvre du DSRP, environ 17 km de route ont été bitumés et au moins 30 km de route réhabilités. En matière de voirie urbaine des avancées sont à relever dont celles relatives au pavage de plusieurs rues de Lomé¹⁶.
111. Le projet d'entretien et de réhabilitation de 50 km de pistes rurales par préfecture, initié par le gouvernement en juillet 2009 a permis de désenclaver plusieurs localités. De plus, l'appui de l'UE à travers les fonds Stabex a contribué à la réhabilitation et à l'ouverture de 755 km de pistes rurales en zones de production café-cacao et coton sur la période juillet 2009-juin 2010. Au total, 164 km de pistes rurales ont été ouvertes et 1 105 km réhabilités.
112. Plusieurs autres projets sont prévus pour démarrer au cours du second semestre de 2010. Il s'agit essentiellement de la réhabilitation et du renforcement des routes nationales telles que la nationale n°3 (tronçons rond point PAL-Avépozo et Aného-Sanvee Condji), la route Dapaong-Ponio, la route Kabou-Guérin Kouka, et la route Guérin Kouka-Katchamba.
113. **Réhabilitation et extension de l'axe central sud-nord du réseau ferroviaire.** La ligne centrale sud-nord a été concédée au cours de l'année 2009 et les travaux de réhabilitation sont en cours d'étude. En ce qui concerne le prolongement du réseau jusqu'à la frontière du Burkina Faso, le projet est en cours au niveau de la Commission de l'UEMOA pour le ferroutage au niveau de la sous région.
114. Pour la réalisation des objectifs de développement des infrastructures de transports, le gouvernement a prévu 82,9 milliards de FCFA en 2010 soit 40,8% de l'investissement public total. Les efforts déployés en matière d'infrastructure contribuent à améliorer et étendre progressivement le réseau routier national. Ces efforts contribuent également au désenclavement des zones rurales.

¹⁶ Confère le paragraphe relatif au renforcement des infrastructures et équipements urbains (1.2.12 Gestion du cadre de vie).

1.2.9. Développement des infrastructures énergétiques

115. Dans le domaine de l'énergie, l'orientation stratégique est de promouvoir le développement des ressources énergétiques en tant que facteur de production pour satisfaire les besoins des entreprises et des ménages. Ceci passe principalement par la diversification des sources d'approvisionnement en électricité en vue de la réduction des coûts.
116. **Diversification des sources d'approvisionnement.** Des progrès ont été réalisés avec l'installation de la centrale thermique ContourGlobal pour une fourniture d'énergie électrique d'environ 100 mégawatts. Le démarrage effectif de ses activités est prévu pour le second semestre de l'année 2010.
117. En outre des efforts ont été consentis en matière d'électrification rurale et urbaine. Ainsi, il est à relever en 2009 l'électrification de sept (7) nouveaux villages dans les préfectures de Moyen Mono et de Blitta, et en 2010 l'électrification rurale, par extension du réseau électrique basse tension de 27 villages répartis dans toutes les régions économiques du pays, sur une distance de 44 km. Pour l'éclairage public en milieu urbain, quinze (15) rues de Lomé ont été électrifiées (dont une par énergie solaire) sur une distance totale de 55 km.
118. Dans le domaine énergétique, les actions réalisées vont concourir à résorber le problème de la crise énergétique et d'améliorer l'extension du réseau électrique surtout en milieu rural.

1.2.10. Développement des infrastructures de télécommunications

119. Dans le but de favoriser le développement de services de télécommunications de qualité et à moindre coût pour le secteur productif et pour les populations, l'option du gouvernement est : (i) d'améliorer la couverture nationale ; (ii) de diversifier les services, améliorer la qualité et réduire les coûts ; et (iii) promouvoir un dispositif réglementaire favorable à un environnement plus concurrentiel.
120. **Amélioration de la couverture nationale.** En matière de téléphonie mobile, plus de 30 nouvelles localités ont été desservies durant la première année de mise en œuvre du DSRP complet, le nombre de nouveaux abonnés au cours du 1^{er} semestre 2010 est de 465 504 et la télé densité de 45%. S'agissant de la téléphonie fixe, le nombre d'abonnés est de 39 758 et la télé densité de 3,5% à fin juin 2010. La télé densité totale (fixe+mobile) estimée à fin juin 2010 est de plus de 48,5% contre 41,1% en décembre 2009, montrant la progression en matière de couverture nationale. L'opérateur mobile Atlantique Telecom Togo (Moov) a, dans le cadre du respect de son cahier de charges relativement à la contrainte de couverture et de densification de son réseau, mis en service 107 nouveaux sites. Ceci permet d'améliorer d'une part, la qualité de service et, d'autre part, la concurrence dans les localités couvertes par ces nouveaux sites installés.

121. **Diversification des services, amélioration de la qualité et réduction des coûts.** L'opérateur Togo Cellulaire a introduit courant 2009 l'offre Internet mobile haut débit GPRS¹⁷. Son concurrent Atlantique Telecom Togo a obtenu en début d'année 2010 un certificat en vue de l'offre de ce produit. Quand à l'opérateur Togo Telecom, il offre depuis 2009 le service EV-DO (Internet haut débit sur le système CD-MA¹⁸ sans fils) pour un accès large bande à Internet. Dans ce contexte, l'Autorité de Régulation du secteur des Postes et Télécommunications (ART&P) a initié un projet de campagne de mesures de qualité de service dans certaines localités cibles. Les dispositions sont prises pour étendre ces mesures sur l'ensemble des localités et pour tous les opérateurs. Une commande d'achat d'outils de mesure de qualité de service a été lancée au cours du premier semestre de 2010. S'agissant du coût moyen de communication du mobile, il est passé de 148 FCFA/mn en 2008 à 118 FCFA/mn en 2009 et a déjà atteint 115 FCFA/mn à la fin du 1er semestre 2010.
122. **Valorisation d'un dispositif réglementaire favorable à un environnement concurrentiel.** La licence d'Atlantique Telecom Togo a été renouvelée en décembre 2009 avec un accès direct à l'international pour ses clients. De plus, en vue d'améliorer la concurrence sur le segment du mobile, une étude d'introduction d'un 3^e opérateur mobile a été lancée au cours du second semestre 2009 et se poursuit en 2010.
123. Dans le domaine de la télécommunication, la couverture nationale s'est améliorée et le coût de la communication mobile a baissé de plus de 22% entre 2008 et 2010. En dépit de cette baisse sensible, les efforts vont se poursuivre pour rendre davantage compétitifs les coûts des services de télécommunications.

1.2.11. Gestion efficace des ressources naturelles, de l'environnement et des catastrophes naturelles

124. Le gouvernement a fait de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement un volet important de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Aussi, s'est-il fixé pour objectifs de : (i) réduire la pression sur les ressources naturelles ; (ii) promouvoir la gestion intégrée de la zone côtière ; (iii) renforcer la coopération sous-régionale et internationale en matière de gestion de l'environnement ; (iv) renforcer les capacités nationales de gestion de l'environnement ; et (v) prévenir et gérer les catastrophes naturelles.
125. **Réduction de la pression sur les ressources naturelles.** Les mesures de protection et de reboisement ont contribué dans une certaine mesure à stopper d'une part l'envahissement des aires protégées et à contrer d'autre part le fort taux de déforestation¹⁹. Le reboisement a couvert 226,16 ha (205,6 ha de tecks) sur l'ensemble du territoire. Les regarnis ont eu lieu sur 126,23 ha et l'entretien des jeunes plantations et d'une partie des vieilles plantations sur 1 263,76 ha. Pour le compte de l'année 2010, les résultats déjà enregistrés portent sur la production de 352 835 plants de pépinière, le reboisement de 107,54 ha, l'entretien de 697,59 ha, la protection des plantations sur une superficie de 6767 ha, et l'aménagement de 3602 ha.

¹⁷ GPRS: General Packet Radio Service.

¹⁸ Code Division Multiple Access.

¹⁹ Estimé en moyenne à 2,6% du couvert forestier national par an (FAO 2005).

126. Dans le cadre de l'actualisation du plan d'actions forestier national (PAFN), un protocole d'accord a été signé le 12 août 2009 entre le gouvernement et la FAO, la coordination mise en place et les travaux lancés. Au cours de l'année 2010, les critères de sélection des sites pilotes ont été identifiés et des consultants recrutés pour l'élaboration de la politique forestière et pour la réalisation des études nécessaires pour l'actualisation du PAFN.
127. **Gestion intégrée de la zone côtière.** Un diagnostic national est réalisé dans le cadre du projet « suivi du trait de côte et élaboration d'un schéma directeur du littoral ouest africain ». Pour la réfection de la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo et la stabilisation du littoral à Aného, des études de faisabilité sont réalisées et un appel d'offres international est lancé.
128. **Renforcement de la coopération sous-régionale et internationale en matière de gestion de l'environnement.** Dans le cadre du projet « Résolution des problèmes transfrontières dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval », un atelier national a été organisé en mars 2010 dans le but de renforcer les capacités des acteurs impliqués et l'analyse diagnostique transfrontalière des problèmes environnementaux de ce bassin lancée en mai. En ce qui concerne le projet « Grand écosystème marin du courant de Guinée » et afin de lutter contre la pollution de la mer par les boues de phosphates, des études de faisabilité sont en cours pour déterminer la meilleure option stratégique pour la destination finale écologique des boues phosphatées de l'usine de traitement de Kpémé. Pour le programme régional de biosécurité de l'UEMOA, une coordination nationale et le laboratoire de biosécurité accompagnent la mise en œuvre du programme au niveau national.
129. **Renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement.** L'unité de coordination du Programme de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Environnement (PRCGE) a été mise en place en février 2010 et équipée en moyens logistiques. Le mécanisme administratif de coordination du programme est opérationnel et a déjà réalisé pour le compte du premier semestre 2010 les actions suivantes : préparation de l'édition et de la vulgarisation du document de PRCGE ; création d'une unité de système d'information géographique (SIG) et formation de vingt cinq (25) cadres en SIG et télédétection en avril 2010 ; élaboration du projet de document du plan stratégique d'information éducation ; recrutement de consultants pour appuyer l'élaboration de la stratégie de développement durable et pour élaborer la stratégie nationale de lutte contre les feux de brousse ; et lancement en juin de l'élaboration du Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN).
130. Dans le domaine des changements climatiques, la coordination du projet « Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques » (DCN) est opérationnelle avec la mise en place de toutes les structures d'appui et de gestion. Les inventaires des gaz à effet de serre sont réalisés. En outre, les ateliers de sensibilisation et d'information dans les cinq régions du pays sur la nécessité d'intégrer les questions de changements climatiques dans les programmes et projets de développement sont réalisés. A fin juin 2010, les études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques dans trois secteurs (agriculture, énergie et foresterie) sont entièrement réalisées. Les études sur les politiques et mesures d'atténuation sont attendues à la fin juillet 2010.
131. **Prévention et gestion des catastrophes naturelles.** Les principaux acquis pour le compte du premier semestre 2010 sont relatifs à : l'équipement en matériel informatique des structures

en charge de la gestion des catastrophes (direction de la protection civile et direction de la coordination des catastrophes du ministère en charge de l'action sociale) ; la validation du décret portant création et attribution de la plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophes et l'installation des plates-formes régionales ; l'étude des nouvelles tendances climatiques et les risques associés en cours de finalisation ; l'évaluation des besoins pour la mise en place du système d'alerte précoce et l'actualisation du plan de contingence national. Par ailleurs, 45 cadres des secteurs public et privé sont formés sur l'intégration des catastrophes dans les évaluations environnementales.

132. Les efforts déployés dans ce domaine contribuent à réduire les pressions sur les ressources forestières, à freiner l'envahissement des aires protégées, à contrer l'érosion côtière et à renforcer les capacités en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles.

1.2.12. Gestion du cadre de vie

133. Le gouvernement s'est engagé à travers la SRP à améliorer la qualité du cadre de vie des populations avec pour objectifs principaux de : (i) rééquilibrer l'armature urbaine togolaise ; (ii) limiter la dégradation des conditions de vie en milieu urbain ; (iii) préserver le cadre de vie des populations urbaines et rurales contre toutes les formes de pollutions ; et (iv) créer des espaces verts dans les centres urbains et semi-urbains. Dans ce contexte, les principales actions réalisées sur la période sous revue contribuent au renforcement des infrastructures et des équipements urbains ainsi qu'au développement de l'urbanisme.

134. **Renforcement des infrastructures et équipements urbains.** Environ 70 km de caniveaux/collecteurs d'eaux pluviales dans la ville de Lomé ainsi que le lac Est et celui de Bè ont été curés. Un bassin de rétention d'eaux pluviales a été construit sur l'avenue des Evala à Bè-Klikamé. Les travaux de pavage et d'assainissement de plusieurs rues à Lomé sont avancés (deuxième partie du Boulevard de l'Oti, avenue des Evala, rue Amemaka Libla, etc.). Il en est de même, pour les travaux de drainage des eaux pluviales dans certains quartiers de Lomé (Totsi, Bè-Klikamé et Agbalépédogan notamment). Par ailleurs, des marchés de travaux d'aménagement et d'assainissement de voies urbaines, de construction d'ouvrages d'art et hydrauliques, et de réhabilitation d'équipements marchands dans dix villes secondaires (Dapaong, Niamtougou, Kara, Bafilo, Sokodé, Sotouboua, Blitta, Atakpamé, Notsè et Kpalimé) ont été attribués.

135. **Développement de l'urbanisme.** Les actions se sont focalisées sur la régularisation des lotissements de fait, notamment à Lomé (Attiégo et Agoè Togomé), la préparation du schéma directeur de la localité d'Adjengré dans la préfecture de Sotouboua, et sur la révision du schéma directeur de la ville de Notsè. Dans le cadre du projet d'aménagement du Grand Lomé (CDS Greater Lomé), une tournée de la cellule de coordination et l'installation des comités locaux dans les quartiers ont été réalisées. L'élaboration de la stratégie en matière d'espaces verts et des monuments dans la ville de Lomé ainsi que l'étude sur l'état de lieux du réseau de la voirie de la ville de Lomé ont été lancées. Quant à la stratégie nationale de logement, elle est adoptée en juillet 2009, mais son financement reste toujours à rechercher.

136. La poursuite des actions en cours devrait permettre d'ici la fin de l'année 2010 : (i) la finalisation des études pour les constructions de bassins de rétention, de voiries urbaines, de

caniveaux, de mini adductions d'eau potable et sur l'état des lieux du réseau de la voirie de la ville de Lomé ; et (ii) la validation des documents de la stratégie en matière d'espaces verts et des monuments à Lomé ; et (iii) et la finalisation du projet de cartographie du Grand Lomé avec courbes de niveau en cours de digitalisation.

137. Il faut noter que la mise en œuvre de ces différentes actions qui concourent à l'amélioration du cadre de vie des populations et aussi à la lutte contre les inondations, est confrontée à plusieurs difficultés inhérentes à l'insuffisance des crédits alloués, à la faiblesse des ressources humaines et à l'insuffisance en matériels et équipements.

1.2.13. Création d'emplois

138. En raison de la situation de l'emploi toujours préoccupante, le gouvernement a retenu comme priorités de : (i) créer un cadre institutionnel et un service appui conseil pour la création d'emploi en faveur des groupes vulnérables ; (ii) développer l'auto emploi et promouvoir l'accès des femmes à des emplois de meilleure qualité et en plus grand nombre ainsi que l'accès des jeunes et des groupes vulnérables à des emplois décents ; (iii) renforcer les mécanismes de microcrédit et de micro-assurance ; et (iv) renforcer les formations qualifiantes et dynamiser les différents fonds de soutien à l'emploi et à la formation.

139. Les activités réalisées au cours de la période sous revue sont relatives essentiellement au renforcement du cadre institutionnel, au développement de l'auto-emploi et au renforcement des capacités des demandeurs d'emploi.

140. **Renforcement du cadre institutionnel.** Les actions menées dans ce domaine ont permis de renforcer les capacités des membres de la commission nationale de suivi de la politique de l'emploi en matière de suivi et évaluation des programmes et projets sur l'emploi. En outre, le plan d'actions opérationnel de la politique de l'emploi a été adopté en conseil des ministres. Des journées portes-ouvertes sur l'emploi ont également été organisées en décembre 2009. Au cours du premier semestre 2010, la carte des potentialités d'emplois des jeunes et des femmes a été validée et le plan d'actions opérationnel de la politique de l'emploi a été vulgarisé. Par ailleurs, la deuxième édition de la semaine de l'emploi sous la thématique de « l'emploi, un outil efficace de lutte contre la pauvreté » sera organisé au cours du second semestre de l'année 2010.

141. **Développement de l'auto emploi.** En ce qui concerne l'auto-emploi, des ateliers de renforcement des capacités des demandeurs d'emploi à raison de 100 participants en moyenne ont été organisés. De plus, un atelier d'information, d'échanges et de collecte de données sur l'élaboration de la carte de potentialités d'emplois des femmes et des jeunes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo a été organisé entre octobre et novembre 2009.

142. Ces actions contribuent à accroître la capacité de la population active à s'insérer sur le marché du travail notamment en ce qui concerne l'auto-emploi des jeunes.

1.3. PILIER III : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

1.3.1. Promotion du système d'éducation et de formation

143. La volonté du gouvernement de promouvoir l'éducation et la formation se traduit dans les objectifs ci-après : (i) améliorer la qualité de l'éducation, notamment l'efficacité interne du système, les conditions d'accueil et de prise en charge à tous les niveaux afin de stimuler la scolarisation primaire pour tous ; (ii) améliorer quantitativement et qualitativement l'offre d'enseignement secondaire et mettre en œuvre les actions de refonte des curricula ; (iii) développer des programmes spécifiques et fonctionnels d'alphabétisation en faveur de la couche non alphabétisée afin de favoriser et de faciliter son intégration dans le processus de développement durable et de lutte contre la pauvreté ; (iv) repenser et développer l'offre d'enseignement technique et de formation professionnelle d'insertion en adéquation avec les besoins quantitatifs et qualitatifs du marché de l'emploi ; et (v) redéfinir la distribution des étudiants entre les filières et développer de manière ciblée la recherche universitaire en introduisant progressivement et de façon généralisée le système LMD (Licence-Master-Doctorat).
144. **Amélioration de la qualité de l'éducation primaire.** Le gouvernement a initié une série de formations notamment pour cinq cadres en pilotage et gestion des systèmes éducatifs, et pour le personnel d'encadrement pédagogique (31 inspecteurs, 62 conseillers pédagogiques et 35 professeurs d'écoles normales d'instituteurs). Plus de 5 215 enseignants ont reçu une formation initiale de rattrapage entre décembre 2009 et août 2010. De plus, 4 200 directeurs d'école ont suivi une formation en matière d'encadrement pédagogique des établissements sur financement AFD par le biais du projet « Education Pour Tous au Togo » (EPTT). Plusieurs constructions de salles de classe ont été également réalisées. Il s'agit de : 66 salles de classe financées sur ressources internes ; 93 salles de classe achevées sur financement de l'UNICEF ; 300 salles de classe équipées et de 100 blocs sanitaires en chantier financés par la Banque Islamique de Développement (BID).
145. De plus, des actions de mobilisation sociale pour la scolarisation et d'appui en matériel et fourniture pour l'alphabétisation ont été entamées dans la région des savanes respectivement avec l'appui financier de l'AFD et de l'UNESCO.
146. Enfin, l'adoption en mars 2010 du plan sectoriel de l'éducation (PSE) a permis l'approbation d'un projet d'un montant de 45 millions de dollars US pour la période 2010-2013, dans le cadre du fonds catalytique de l'Initiative pour une Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA-EPT). Les ressources du fonds catalytique de l'IMOA-EPT serviront au financement d'un projet dénommé Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI)²⁰ comportant trois volets (construction de salles de classe équipées, appui à la qualité, et renforcement institutionnel).
147. **Amélioration de l'offre d'enseignement secondaire.** Il a été procédé à l'amélioration des infrastructures de plusieurs collèges d'enseignement général (CEG), la construction de 12

²⁰ Le PERI sera exécuté sous la supervision de la Banque Mondiale.

salles de classe de lycée ainsi que la formation de 70 inspecteurs du secondaire et de 6 381 enseignants dont 5 881 en formation continue.

148. En ce qui concerne le renforcement des infrastructures d'accueil aux secondaires 1 et 2, d'autres actions sont en cours de mise en œuvre en 2010, même si ces dernières ne sont que partiellement exécutées à fin juin. Il s'agit notamment des constructions de salles de classes dans les CEG et dans les lycées pour lesquelles l'action n'est engagée qu'à hauteur de 14% pour le secondaire 1 et à 40% pour le secondaire 2, ainsi que de la fabrication des tables bancs et de l'équipement en mobiliers de laboratoires au niveau des deux cycles.
149. **Développement des programmes spécifiques et fonctionnels d'alphabétisation.** La mise en œuvre d'une stratégie s'est faite au second semestre 2009 grâce à l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui a permis d'élaborer cinq documents de post-alphabétisation en Français fondamental, Ewé, Kabyè, Tem et Benn relatifs à l'éducation sexuelle, aux IST/Sida, aux droits de la femme, à l'entrepreneuriat féminin et de rédiger des curricula d'alphabétisation et de post-alphabétisation selon l'approche par compétence (APC).
150. **Développement de l'offre d'enseignement technique et de formation professionnelle.** La volonté d'atteindre cet objectif s'est traduite en 2009 par : la formation de deux cadres en politique sectorielle et gestion des systèmes éducatifs, l'achèvement d'un bloc pédagogique de 12 salles de classe au lycée d'enseignement technique et professionnel (LETP) de Sokodé, la construction de deux nouveaux lycées techniques et professionnels (un à Kanté et un à Lomé) et le recrutement de 220 nouveaux enseignants/formateurs. De plus, le gouvernement a procédé à l'acquisition de 1 000 ordinateurs pour les établissements publics d'enseignement technique et professionnel avec l'appui financier du PNUD.
151. Le « Projet FAD Éducation II » de restructuration des Centres Régionaux d'Enseignement Technique et de Formation professionnelle (CRETFP) a été finalisé et sa mise en œuvre a débuté en 2010. De plus, les travaux d'extension des locaux de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur (OBTS), l'équipement en tables bancs du bloc pédagogique du lycée technique de Sokodé et des nouveaux lycées techniques, etc. sont autant d'activités menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'enseignement technique.
152. Le gouvernement prévoit de réaliser la formation professionnelle d'insertion (FPI) selon les zones écologiques pour les acteurs des secteurs informels agricole et non agricole, et la rénovation de l'apprentissage pour accroître les chances d'insertion des jeunes. Pour adapter les formations dispensées aux besoins du marché de l'emploi (adéquation-formation-emploi), une charte de partenariat avec le secteur privé est en cours d'élaboration.
153. **Enseignement supérieur et recherche.** Les actions mises en œuvre dans le cadre du DSRP complet ont principalement concerné :
- la construction et l'extension des infrastructures d'accueil des étudiants à l'Université de Lomé ;
 - l'équipement des blocs pédagogiques, et l'extension des infrastructures d'accueil des étudiants à l'Université de Kara ;
 - la réhabilitation et l'équipement de l'Office du Baccalauréat ;
 - la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures du Village du Bénin ;

- la réhabilitation et l'équipement de la Direction de la Bibliothèque et des Archives Nationales ;
- la réhabilitation d'infrastructures à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Atakpamé.

154. En plus de ces réalisations, la réhabilitation de la bibliothèque et des archives nationales, l'achèvement de la construction de l'amphithéâtre de 1500 places et de la clôture de l'Université de Lomé, la construction d'une cité de 200 lits au Village du Bénin et la clôture de l'ENS à Atakpamé sont autant d'actions qui vont se poursuivre au cours du second semestre de l'année 2010. L'introduction du système LMD dans les universités connaît son renforcement et sa généralisation progressive. A terme, il permettra de mettre en place entre autres, des formations professionnelles de courte durée.

DECLENCHEUR : MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN NATIONAL DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Commencer la mise en œuvre d'un plan national du secteur de l'éducation notamment à travers la formation initiale d'au moins 500 enseignants et la formation continue d'au moins 4 000 enseignants.

La formation initiale des 512 enseignants a été effectuée respectivement à l'ENI de Notsè et à la DIFOP de Lomé de juillet 2009 à mars 2010.

Pour ce qui concerne la formation continue, trois modules disciplinaires comprenant dix unités de formation ont été élaborés et validés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) avec l'appui de l'AFD. La formation des inspecteurs et des directeurs d'écoles a démarré avec un effectif de 2 000 enseignants en 2009. Ainsi, 5 215 enseignants ont bénéficié de cette formation continue entre décembre 2009 et août 2010. Deux sessions de formations ont été organisées du 28 au 31 décembre 2009, du 29 mars au 02 avril 2010 et une troisième est prévue du 19 juillet au 06 août 2010 pour ces enseignants auxiliaires.

Source: SP-PRPF

155. La mise en œuvre du plan national du secteur de l'éducation et la mesure de suppression des frais de scolarité au préscolaire et au primaire ont permis d'améliorer de façon notable les indicateurs d'accès. Le taux brut de scolarisation (TBS) est ainsi passé de 98% en 2007-2008, à 109% en 2008-2009 puis à 114% en 2009-2010 soit une hausse de 16 points de pourcentage entre 2007 et 2009. Le taux d'achèvement du cycle primaire (TAP) passe de 57% à 63% sur la même période. Le PSE sur la période 2010-2020 adopté par le gouvernement et approuvé par les PTF, constitue une nouvelle opportunité pour l'atteinte des OMD pour l'éducation pour tous, la rentabilité du système éducatif et sa contribution réelle au processus de développement socioéconomique national.

1.3.2. Développement du système et des services de santé

156. Dans le but de réaliser d'ici à 2015 les OMD liés à la santé, quatre orientations stratégiques ont été développées dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2013. Ces orientations stratégiques constituent les volets d'intervention prioritaires du DSRP complet à travers lequel le gouvernement s'est assigné pour objectifs de: (i) renforcer le cadre institutionnel de gestion du système de santé ; (ii) améliorer la santé de la mère, de l'enfant, de

l'adolescent et de la personne âgée ; (iii) lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles ; et (iv) renforcer la collaboration intersectorielle, le partenariat et la coordination.

157. Avec l'appui de ses partenaires au développement et de la société civile de nombreuses actions ont été menées sur la période en vue d'améliorer la situation sanitaire nationale.
158. **Renforcement du cadre institutionnel et de la gestion du système de santé.** La politique nationale de l'hygiène et de l'assainissement, et le document de politique, normes et protocoles en santé de la reproduction et IST ont été validés en novembre 2009. Au cours de la même période, un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2010-2013 a été validé et un projet de loi hospitalière est élaboré. Il est également à relever durant la première année de mise en œuvre du DSRP complet, la construction, la réhabilitation, l'extension et l'équipement de nombreuses structures sanitaires dont les 3 centres hospitaliers universitaires (CHU), et 6 centres hospitaliers régionaux (CHR), de même que les hôpitaux de districts (HD) et Unités de Soins Périphériques (USP) en visant les zones défavorisées (Savanes, Kara, etc.). De même, des locaux ont été acquis pour abriter les écoles de formation du personnel de santé (ENAM et ENSF) à Kara.
159. Le gouvernement a aussi procédé, en juin 2010, à la revue annuelle des activités sanitaires de 2009, à l'élaboration et la validation des outils de la chaîne planification-programmation-budgétisation-suivi-évaluation (PPBS) et au lancement du processus de développement du partenariat international pour la santé IHP+²¹ dont le but est d'améliorer les résultats en vue de la réalisation des OMD liés à la santé en augmentant l'accès aux services sanitaires essentiels ainsi que la qualité de ces services.
160. **Amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.** De nombreuses campagnes ont été réalisées au cours de l'année 2009 : la campagne de vaccination de riposte contre la poliomyélite, les trois passages de campagne préventive contre la poliomyélite, les deux campagnes de supplémentation en vitamine A (enfants de 6 à 59 mois) et de déparasitage à l'Albendazole (enfants de 12 à 59 mois) avec des couvertures de plus de 97%.
161. De plus, il a été procédé au passage à échelle des activités de lutte contre la malnutrition, avec la création de 166 nouveaux centres de réhabilitation nutritionnelle (CREN), et l'identification de 55 villages CTC²² portant à 388 le nombre total des CREN et à 460 les villages CTC. Ceci a permis la prise en charge de 90% des malnutris attendus. Par ailleurs, des progrès ont été observés dans la lutte contre les carences en micronutriments à travers la fortification alimentaire (huile en vitamine A et farine en fer acide folique/zinc).
162. La prise en charge des enfants de moins de 5 ans a été également réalisée et 1 067 694 traitements de combinaison thérapeutique à base d'artémisinine, 910 461 comprimés et 303 487 doses de sulfadoxine pyriméthamine ont été fournis aux formations sanitaires.

²¹International Health Partnership.

²² CTC : Community Therapeutic Care. Dans les villages enclavés ou situés à plus de 20 km d'une formation sanitaire, les infirmiers chefs de poste sont formés et dotés en intrants pour la prise en charge communautaire de la malnutrition. Ces villages sont alors identifiés comme des villages CTC.

163. S'agissant de la réduction de la mortalité infantile (OMD4), quelques progrès ont été observés avec, outre les campagnes, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides, l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes dormant sous moustiquaires imprégnées d'insecticides (respectivement 77,3% et 60,0% en 2009 contre 58,0% et 55,0% en 2006).
164. **Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles.** Le gouvernement continue ses efforts pour l'atteinte des OMD dans le domaine de la lutte contre le sida. Le nombre de structures accréditées est passé de 70 en 2008 à 115 en 2009 et celui des structures de dispensation des antirétroviraux (ARV) qui étaient de 9 en 2008 est porté à 42 en 2009. La couverture du pays par la stratégie DOTS dans la prise en charge de la tuberculose est un atout majeur ; mais, la menace de la tuberculose multi résistante est préoccupante et nécessite la mise en place d'un bon système de surveillance.
165. Si l'adoption d'une nouvelle politique de prise en charge du paludisme privilégiant les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine a freiné l'évolution des cas simples vers les cas graves, les deux campagnes nationales de distribution de moustiquaires imprégnés d'insecticide conduites respectivement en 2004 et en 2008 et ciblant les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes n'ont pas eu un impact significatif sur la maladie. Conformément à la recommandation de l'OMS/RBM²³ et du délégué spécial du secrétaire général des Nations Unies, le Togo orientera ses efforts vers l'atteinte de la couverture universelle en soins et services de lutte contre le paludisme d'ici 2015.
166. Il faut également relever la réalisation d'une enquête sur le processus d'intégration des activités de contrôle des maladies tropicales négligées (MTN) à Lomé et à Kara en juillet 2009 ainsi que l'organisation de l'enquête nationale de prévalence des schistosomiasés, des géo helminthiasés et du trachome au cours du troisième trimestre 2009.
167. L'ampleur de plus en plus croissante des maladies et autres pathologies chroniques non transmissibles telles que le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux, les maladies respiratoires chroniques, les insuffisances rénales chroniques, la drépanocytose, etc. demeurent un défi majeur. Une enquête nationale est prévue avant la fin de cette année en vue de connaître la prévalence des principaux déterminants de ces affections.
168. **Collaboration intersectorielle, partenariat et coordination.** Quelques réalisations sont à relever : le renforcement de la collaboration entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne en cours de mise en œuvre, la convention de partenariat entre le Service de Santé des Armées (SSA) et le Ministère de la santé en cours de finalisation et le renforcement des capacités de la société civile en vue de sa participation aux activités de la santé est réalisé en partie.

²³ RBM : Roll Back Malaria.

DECLENCHEUR : MISE EN PLACE D'UN CADRE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE POUR LE SECTEUR DE LA SANTE

Adopter un plan national de développement sanitaire à moyen terme et un plan à moyen terme de développement des ressources humaines pour le secteur de la santé assortis d'une évaluation de coûts.

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) et le plan à moyen terme de développement des ressources humaines (PDGRH) assortis d'une évaluation des coûts, élaborés pour la période 2009-2013, ont été adoptés par le gouvernement respectivement en juillet 2009 et janvier 2010. Le code de la santé a été voté par l'Assemblée Nationale le 13 mai 2009. Des agents ont été recrutés par concours pour renforcer les ressources humaines du secteur et ont pris fonction.

Source: SP-PRPF

169. Les actions menées dans le domaine de la santé ont contribué d'une manière significative à apporter des solutions aux nombreux défis relevés au sein du système sanitaire et à propulser la performance du système vers la réalisation des OMD liés à la santé.

1.3.3. Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement

170. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, l'action gouvernementale pour améliorer l'accès des populations aux ressources en eau est orientée suivant cinq objectifs stratégiques : (i) améliorer le système de gestion des ressources en eau par l'approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; (ii) améliorer le niveau d'accès des populations à l'eau potable en milieu rural, semi urbain et urbain ; (iii) améliorer le niveau d'accès aux services d'assainissement liquide par la promotion d'infrastructures adéquates ; (iv) promouvoir au sein de la population de bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité ; et (v) développer et mettre en œuvre un Système d'Information et de Suivi-Evaluation (SISE) pour le secteur Eau Potable et Assainissement liquide. Les réalisations sur la période sous-revue ont ciblé principalement les quatre premiers objectifs.

171. **Amélioration du système de gestion des ressources en eau par l'approche (GIRE).** La politique nationale de l'eau a été validée et adoptée par le gouvernement. Un avant-projet de loi portant code de l'eau et un autre portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques ont été adoptés par le gouvernement et votés par l'Assemblée Nationale. De même, un plan d'actions national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) et un plan d'actions national du secteur eau et assainissement (PANSEA) sont finalisés et adoptés. Ils constituent désormais des documents de référence de programmation des actions en matière d'eau et d'assainissement. Dans le cadre de la coopération sous-régionale, il a été procédé au démarrage du projet régional d'amélioration de la gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta (PAGEV) au Togo et au renforcement de capacités sur les techniques d'utilisation et des mesures du matériel hydrologique (Volta HYCOS).

172. **Amélioration du niveau d'accès des populations à l'eau potable en milieux rural, semi urbain et urbain.** En milieu rural, 376 nouveaux points d'eau potable sont réalisés dont 47 sur financement de l'UEMOA, 112 de l'AFD, 65 du FED/STABEX, 53 du projet BID II et 99 des ONG et autres partenaires au développement. A cela, s'ajoute, la réhabilitation de 74 anciens points d'eau dont 14 sur le projet AFD, 20 sur le BIE, 14 sur le projet PNUD, 6 sur le projet de réhabilitation de forages AQUAVIE et 24 sur financement de l'UE. En milieu semi-urbain, 5 nouveaux systèmes d'adduction d'eau ont été réalisés et 10 anciens réhabilités. Des études d'avant-projet détaillées dans 20 centres semi-urbains sont également réalisés dont 9 sur financement AFD et 11 sur le projet BID II. En milieu urbain, en dehors de la mini adduction d'eau potable (AEP) de Tandjoaré qui alimente 8 bornes fontaines, l'hôpital et les services administratifs, aucun nouveau système d'approvisionnement en eau potable n'est réalisé. Les actions menées n'ont concerné que les réhabilitations, les travaux courants de maintenance et d'entretien et les études.
173. Le taux de desserte en eau potable des populations vivant en milieu rural est passé d'environ 36% en juin 2009 à 39% en juin 2010. En milieu semi-urbain, le taux de desserte a progressé de 28% à 29% entre juin 2009 et juillet 2010. Ces progressions restent toutefois insuffisantes et des efforts conséquents doivent être consentis pour améliorer sensiblement l'accès à l'eau potable au regard des besoins OMD et des besoins des populations. En milieu urbain, l'absence d'investissement pour étendre le réseau d'adduction d'eau potable ne permet pas d'accroître le taux de desserte.
174. **Amélioration du niveau d'accès aux services d'assainissement liquide par la promotion d'infrastructures adéquates.** Menées essentiellement dans le cadre des projets d'Environnement Urbain de Lomé (PEUL), d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT), d'Aménagement de la Zone lagunaire de Lomé (PAZOL), les réalisations se sont focalisées sur la restauration et l'entretien du système lagunaire et le curage des caniveaux, pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et réduire ainsi les risques d'inondations qui deviennent récurrentes ces dernières années à Lomé. Au niveau institutionnel, un audit stratégique et organisationnel du ministère en charge de l'eau est en cours de réalisation.
175. **Promotion des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité.** Dans ce cadre, les ménages bénéficiaires des ouvrages hydrauliques sont sensibilisés sur l'impact d'une bonne hygiène et de l'assainissement sur l'état de santé sur tous les projets d'hydraulique rurale et semi-urbaine.
176. Les actions engagées vont se poursuivre d'ici la fin de l'année. Il est en effet attendu le montage et l'exploitation de l'équipement et du matériel de mesure acquis sur le projet Volta HYCOS, l'élaboration des textes d'application du code de l'eau, la réalisation de 337 forages équipés de pompes manuelles en milieu rural et de 5 Postes d'Eau Autonomes (PEA). En outre, il est également prévu le renforcement d'une mini AEP à travers la réalisation de deux (2) nouveaux forages, d'une mini AEP en milieu semi-urbain et d'une adduction d'eau potable et assainissement en milieu urbain.
177. Au total, les actions réalisées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ont permis d'accroître notamment l'accès à l'eau potable en milieux rural et semi-urbain.

1.3.4. Promotion de l'équité et de l'égalité de genre

178. En vue de réduire les disparités et les inégalités de genre, le gouvernement s'est assigné pour objectifs de : (i) promouvoir le genre à travers l'éducation ; (ii) faciliter l'accès des femmes à l'emploi décent et aux postes décisionnels ; (iii) promouvoir le genre sur le front des droits humains ; et (iv) renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique nationale d'équité et d'égalité de genre.
179. **Promotion du genre à travers l'éducation.** Dans le cadre de la prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons dans le secteur de l'éducation, entre septembre 2009 et février 2010, 35 élèves ont bénéficié de fournitures scolaires, 48 meilleurs élèves ont été primés et 210 filles issues des familles démunies ont bénéficié d'une bourse scolaire. En novembre-décembre 2009, une sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille s'est faite à travers un documentaire sur la valorisation de l'image de la femme.
180. **Facilitation de l'accès des femmes à l'emploi décent et aux postes décisionnels.** Pour accroître la capacité d'accès des femmes à l'emploi, au marché du travail et leur représentativité aux instances de prise de décision, il a été procédé en 2009 à l'identification des besoins en équipement et technologie des groupements de production, de transformation, et en 2010 à l'actualisation du répertoire des groupements féminins et mixtes en juin, au renforcement des capacités des cellules focales sur le genre en novembre et à l'assistance aux groupes organisés de femmes en leadership féminin.
181. **Promotion du genre sur le front des droits humains.** Cet aspect de la promotion du genre s'est fait au second semestre 2009 à partir : (i) de la transmission au Secrétaire Général des Nations-Unies des 6^e et 7^e rapports périodiques du Togo sur la CEDEF ; (ii) de la révision du code des personnes et de la famille dont le document est adopté en conseil des ministres en décembre et est soumis à l'Assemblée Nationale pour vote ; (iii) du renforcement des capacités en genre et budgétisation selon le genre à l'Assemblée Nationale en septembre ; (iv) du processus d'adoption de la Politique Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre dont le document a déjà fait l'objet d'une première lecture en conseil de cabinet ; et (v) de l'appui au programme de modernisation de la justice pour la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale en vue de la prise en compte des violences domestiques et émergentes. De plus, des formations ont été réalisées en matière de lutte contre les dispositions discriminatoires et les violences faites aux femmes avec un volet prévention et lutte contre le VIH/Sida.
182. **Renforcement du cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique nationale d'équité et d'égalité de genre.** Les actions ont concerné le renforcement des capacités des acteurs des médias publics et privés sur la valorisation de l'image de la femme dans le traitement de l'information, l'inauguration de l'espace numérique « Femme, Genre et Développement » en décembre 2009 et la création en mai 2010 d'un ministère en charge spécifiquement de la promotion de la femme.
183. Pour le second semestre 2010, les priorités en la matière se résument à : (i) la validation des études sur les violences basées sur le genre ; (ii) la mise en œuvre de la lettre de mission du ministère en charge de la promotion de la femme et des actions prévues dans le cadre de la décennie de la femme africaine ; et (iii) la formation en leadership des groupements féminins et l'appui en équipement de ces derniers.

184. La prise en compte de la problématique du genre dans les politiques de développement contribue à la réduction des disparités et des inégalités de genre. Ainsi, le pourcentage de femme au gouvernement est passé de 13,3% à 22,5% entre 2009 et 2010 et l'enseignement primaire a atteint une quasi-parité fille-garçon (96%).

1.3.5. Protection sociale

185. Les orientations nationales du DSRP complet en ce qui concerne la protection sociale visent à mettre en place un ensemble de mécanismes pour protéger les populations contre les risques sociaux de tous ordres et pour assurer un minimum de protection sociale sous toutes les dimensions : (i) dimension assurantielle ; (ii) dimension assistance et gestion de l'indigence ; et (iii) dimension sécurité et santé au travail.

186. Dans le cadre de la mise en place de la politique nationale de protection sociale, une étude sur les effets de la crise financière et économique mondiale sur les ménages, les femmes et les enfants a débuté en mai 2010. Cette étude appuyée par le PNUD et l'UNICEF en partenariat avec le gouvernement et l'Université de Lomé devrait aboutir sur des recommandations claires en matière de politiques de protection des groupes vulnérables. De plus, une étude diagnostique de la protection sociale, appuyée par les agences du Système des Nations Unies (BIT, PNUD, UNICEF, etc.), a été lancée en droite ligne avec les orientations stratégiques du DSRP complet. Cette étude devrait conduire à l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale.

187. **Développement des aspects assurantiels.** Au cours du second semestre de l'année 2009, une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'assurance maladie au profit des agents de l'Etat est réalisée.

188. **Renforcement de l'assistance et de la gestion de l'indigence.** Les principales actions réalisées ont concerné l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la protection sociale, de même que la réalisation d'actions concrètes pour la protection des groupes vulnérables. A ce titre, le gouvernement a procédé au lancement de la vulgarisation de la nouvelle loi portant organisation de l'état civil au Togo avec un accent particulier sur l'enregistrement systématique des naissances. Il a aussi ratifié la convention de la Haye sur la protection de l'enfant et la coopération en matière d'adoption internationale, élaboré un manuel de procédures administratives, comptables et financières dans le cadre du renforcement et de l'extension dans tous les districts de la prise en charge multisectorielle des orphelins et enfants vulnérables (OEV), poursuivi la dissémination du code de l'enfant et validé un avant projet de loi portant statut des personnes âgées au Togo. De plus, une étude sur la prise en charge des enfants victimes de maltraitance et/ou en situation de handicap lourd par des familles d'accueil a été menée et 1 392 enfants victimes de toutes sortes d'abus dont 335 victimes de traite, ont été pris en charge. Aussi, une analyse situationnelle a-t-elle été réalisée avec un plan stratégique de prise en charge des OEV.

189. En ce qui concerne le renforcement des capacités de prise en charge des personnes vulnérables, il a été procédé au renforcement des capacités des structures communautaires de protection de l'enfant avec 492 nouveaux membres (dont 240 femmes) formés sur les droits de l'enfant. De plus, 80 travailleurs sociaux ont été formés sur les nouvelles dispositions

nationales en matière d'adoption et 5 120 enfants et 559 travailleurs sociaux, journalistes et ONG sur le droit de l'enfant à la protection. 20 magistrats, 10 notaires et 7 membres du Comité national d'adoption d'enfants au Togo (CNAET) ont été formés sur la convention de la Haye et les dispositions en matière d'adoption en janvier 2010. Au cours du premier semestre 2010, 198 professionnels (juges, agents de police et travailleurs sociaux) ont été formés sur l'utilisation des meilleures pratiques et des standards internationaux relatifs à l'administration de la justice pour mineurs.

190. **Promotion de la sécurité et santé au travail.** Les actions menées ont porté sur l'élaboration de cinq projets de textes au cours du premier semestre 2010 et la réalisation de visites d'entreprises pour la vérification de la conformité aux normes de sécurité et santé au travail.
191. Les actions réalisées en matière de protection sociale ont permis d'avancer dans la définition d'une politique nationale, de même que dans la mise en place d'un système d'assurance maladie au profit des agents de l'Etat ainsi que dans le renforcement de l'assistance et de la gestion de l'indigence.

1.3.6. Promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs

192. Le gouvernement s'est engagé à travers la DSRP complet à favoriser l'édification d'une jeunesse épanouie capable de se prendre en charge en comptant sur ses propres potentialités et encourager la pratique sportive.
193. **Promotion de la jeunesse.** L'action a visé à renforcer l'employabilité des jeunes. Ainsi, en juillet 2009, dans le cadre du programme pour l'emploi des jeunes un large programme de mise en stages pratiques des jeunes au sein des entreprises sur une période allant de 6 à 10 mois a été lancé avec le soutien du gouvernement. 223 jeunes ont déjà bénéficié de cette action au sein d'environ une centaine d'entreprises partenaires. L'action a également visé le développement de l'entreprenariat des jeunes à travers différentes formations en entreprenariat avec un accent particulier sur les activités génératrices de revenus dans différents secteurs. Ainsi, environ 5 000 jeunes ont bénéficié de ces actions de formation dont près de 200 installés dans leurs propres affaires et plusieurs centaines d'autres appuyés techniquement et financièrement.
194. **Promotion du sport et des loisirs.** Les réalisations portent sur l'adoption de la loi portant charte des activités physiques et sportives ; la réécriture du décret portant réorganisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ; les différentes actions enclenchées contre l'usage et l'abus de la drogue en milieu sportif ; la réhabilitation des infrastructures sportives à Lomé, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé et Kara ; l'incitation à la pratique sportive en milieux scolaire et étudiantin (concertation sur la pratique de l'éducation physique et sportive à l'école, organisation des championnats scolaires et universitaires, formation des moniteurs de sport, organisation du concours d'entrée à l'INJS, etc.).
195. En vue de mieux impulser l'action dans le domaine, il sera lancé d'ici la fin de l'année, l'élaboration d'une politique nationale des sports.

196. Les actions envisagées pour le second semestre 2010 concernent principalement l'adoption de la politique culturelle, du code du cinéma, de la ratification de la convention sur le patrimoine subaquatique, de la finalisation du statut des artistes en vue de son adoption et de l'équipement de la direction nationale de la cinématographie.

1.4. PILIER IV : DEVELOPPEMENT A LA BASE ET REDUCTION DES DESEQUILIBRES REGIONAUX

1.4.1. Renforcement de la gouvernance locale et des mécanismes d'appui au développement à la base

197. Dans ce domaine, les actions du gouvernement sont orientées suivant trois objectifs stratégiques à savoir : (i) promouvoir la dynamique locale ; (ii) amener les collectivités à développer un mécanisme d'intervention participatif ; et (iii) renforcer la mobilisation des ressources pour le financement du développement local.

198. **Promotion de la dynamique locale.** L'action gouvernementale dans ce cadre s'est articulée essentiellement à la définition du cadre stratégique des interventions en vue de bien orienter les actions sur le terrain. Ainsi, une politique et une stratégie de développement à la base ont été élaborées, auxquelles s'ajoutent deux projets de décret dont l'un portant légalisation des Comités Villageois de Développement (CVD) et des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) et l'autre portant création d'une agence d'appui au développement à la base dotée d'un fonds. Un programme de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs locaux (ONG, CVD/CDQ, CLP, CRP, etc.) est également en cours de réalisation.

199. **Développement d'un mécanisme d'intervention participatif.** Un appui aux collectivités locales et acteurs locaux dans l'élaboration des instruments de planification décentralisés a été effectué par le gouvernement. De même, dans le cadre du projet de soutien aux activités économiques des groupements, des plans d'actions prioritaires par région ont été également élaborés sur la base de diagnostics participatifs et organisationnels. La mise en œuvre de ces plans d'actions a combiné des opérations de formation, de soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) par l'octroi de microcrédits, et/ou de dotations en équipements améliorés de production, de transformation et de facilitation de la commercialisation.

200. **Renforcement de la mobilisation des ressources pour le financement du développement local.** Il a été mis en place un cadre de partenariat entre les institutions de microfinance (IMF) et les collectivités locales ainsi qu'un fonds de garantie aux IMF pour le financement du secteur informel dans les collectivités. Ainsi, à fin février 2010, près de 1 500 groupements (environ 50 000 personnes) ont bénéficié de ces actions de formation et de dotation en équipements. Sur la base de conventions signées avec trois institutions de microfinance (FUCEC, WAGES et U-CMECS), plus de 678 millions de FCFA de crédits ont été octroyés à 503 groupements, soit 6 534 bénéficiaires dont 70% de femmes. Ceci a été possible grâce à un fonds de garantie de 320 millions de FCFA complètement libéré par l'Etat. Cette action des

pouvoirs publics a induit un effet de levier qui a permis la mobilisation supplémentaire de 438 millions de FCFA sur fonds propres des IMF.

201. Le développement local est impulsé par la légalisation des structures locales, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la mise en place d'un cadre de partenariat entre les IMF et les collectivités locales.

1.4.2. Réduction des déséquilibres régionaux à travers le développement des potentialités régionales et locales

202. En matière de réduction des déséquilibres régionaux, le gouvernement compte s'appuyer sur quatre objectifs stratégiques à savoir : (i) favoriser l'émergence de pôles de développement régionaux ; (ii) valoriser le développement du capital humain dans toutes les régions surtout dans les régions les plus défavorisées ; (iii) renforcer les infrastructures de soutien à la croissance dans toutes les régions surtout dans les régions les plus pauvres ; et (iv) spatialiser les projets et programmes.

203. **Promotion de pôles de développement régionaux.** Dans le souci d'assurer une réduction des déséquilibres régionaux, le gouvernement a entrepris, avec le concours de ses partenaires au développement, la valorisation des potentialités économiques régionales, surtout dans le domaine agricole. Dans la région maritime, le gouvernement a procédé aux travaux d'aménagement dans la vallée du Zio et dans la basse vallée du Mono. Il s'est attelé à valoriser les bas-fonds et les retenues d'eau dans les régions des plateaux, de la Kara et des Savanes, et à entreprendre le développement intégré de la plaine du Mô dans la région centrale. Ces actions concourent au développement des potentialités agricoles.

204. **Développement du capital humain et renforcement des infrastructures de soutien à la croissance dans les régions les plus pauvres.** Au-delà des réalisations sectorielles, surtout dans les secteurs de l'éducation et de l'eau qui prennent plus ou moins en compte la réduction des déséquilibres régionaux, c'est surtout le Programme Conjoint des Communes du Millénaire (PCCM) que le gouvernement a initié avec le SNU d'une part, et le Programme de Développement Communautaire (PDC) avec la Banque Mondiale d'autre part, qui permettent de soutenir les actions dans ce domaine.

205. En ce qui concerne le PCCM qui est dans sa phase pilote et couvre deux communes rurales défavorisées (Kountoiré et Naki-Est) de la région des savanes considérée comme la plus pauvre du pays, 19 écoles ont été équipées en matériels scolaires, 4 écoles primaires, 6 cantines scolaires, 2 maternités et une infirmerie ont été construites. Dans le domaine de l'accès à l'énergie, il a été acquis 30 kits solaires pour l'électrification communautaire (écoles et centres de santé) et 20 kits pour l'électrification individuelle (domiciles des enseignants et du personnel de santé, centres d'état civil et autres centres récréatifs). Enfin, 35 km de pistes ont été réhabilitées afin de désenclaver la localité de Kountoiré.

206. S'agissant du PDC, au total 101 microprojets ont été financés en 2009 dans les zones les plus pauvres, dont 80 dans le domaine de l'éducation (comprenant un bâtiment scolaire équipé en mobilier scolaire, des latrines, et un forage), 3 dans le domaine de la santé (infrastructures de santé), 6 dans le domaine de l'assainissement (latrines), 7 dans le domaine socio-économique (marchés), 2 dans le domaine hydraulique (point d'eau), 2 dans le domaine des transports (pistes rurales) et une autre infrastructure socio-économique.
207. De plus, dans le cadre du Programme d'Urgence pour la Réduction de la Pauvreté (PURP), 188 microprojets ont été financés dont 62 dans le secteur de l'éducation, 14 dans le secteur de la santé, 41 dans le secteur de l'hydraulique, 48 dans le secteur de l'assainissement (latrines), 11 dans le secteur des pistes rurales et 12 dans le domaine socio-économique principalement des hangars de marchés.
208. **Spatialisation des projets et programmes.** Elle consiste à la prise en compte de la dimension régionale, en mettant en priorité les régions défavorisées dans les programmes d'investissements sectoriels, surtout dans les secteurs prioritaires. Cette action tarde à se concrétiser, sauf dans le secteur de l'éducation où l'on remarque un début de mise en œuvre.
209. Les actions réalisées avec l'appui des PTF permettent de mettre en valeur les potentialités économiques régionales et concourent à la réduction des déséquilibres entre les régions. En outre, les investissements dans les secteurs prioritaires tendent à prendre en compte les disparités régionales.

CHAPITRE 2 : CADRE MACROECONOMIQUE ET ETAT DE LA PAUVRETE

2.1. CADRE MACROECONOMIQUE

210. En 2010, la situation macroéconomique serait caractérisée par une expansion du PIB, une hausse de la demande intérieure, une maîtrise de l'inflation, des finances publiques soutenues et une balance des paiements équilibrée. Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du cadrage macroéconomique du DSRP complet.

Tableau 1: Indicateurs macroéconomiques retenus dans le scénario de référence du DSRP complet

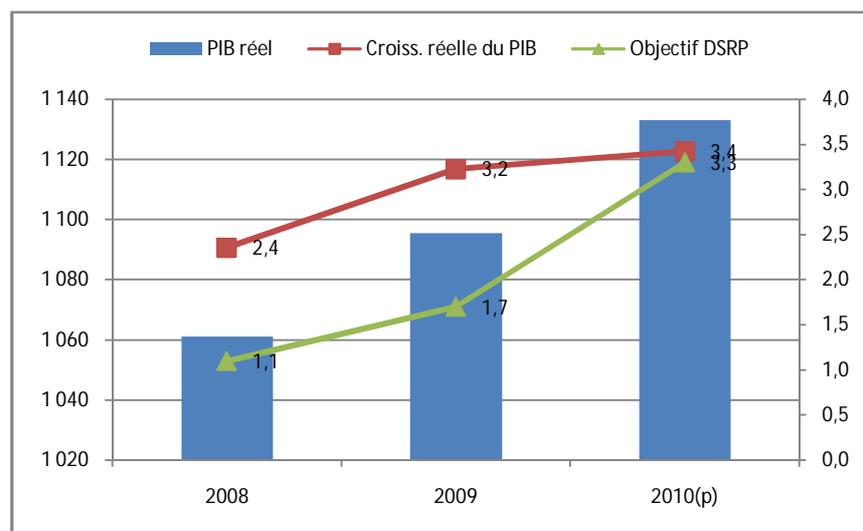
Indicateurs	2008	2009	2010 (projection*)	2010 (objectifs DSRP)
Taux de croissance réelle du PIB (%)	2,4	3,2	3,4	3,3
Taux d'investissement public (%PIB)	3,5	6,2	6,8	7,1
Taux d'inflation (%)	8,7	1,9	1,4	2,1
Solde budgétaire primaire (%PIB)	0,1	-0,5	-0,8	0,6
Solde budgétaire global (%PIB) ²⁴	-2,4	-5,2	-5,6	-2,0
Balance courante (%PIB)	-8,0	-7,6	-9,5	-4,2

Source : MEF (Direction de l'Economie), Rapport économique, financier et social 2010 (septembre 2010).

**Les projections de 2010 sont réalisées sur la base des tendances sur les six premiers mois de l'année.*

211. **Production.** La hausse du produit intérieur brut (PIB) amorcée en 2008-2009 se maintiendrait en 2010. Avec un taux de croissance réel de 3,4% (0,1 point de plus que la cible) contre 3,2% en 2009, le PIB réel atteindrait 1 133,2 milliards de FCFA. La croissance serait tirée par le secteur tertiaire (8,3% de croissance) suivi du secteur primaire (3,3%) et du secteur secondaire (5,6%), alors qu'en 2009 elle reposait essentiellement sur le secteur primaire. La faible croissance du secteur primaire serait imputable aux cultures vivrières et au café qui reculeraient respectivement de 10,6 et 11,2 points de pourcentage par rapport à 2009, malgré la très bonne tenue du coton en hausse de 25 points grâce aux réformes entreprises dans ce secteur. En dépit de la bonne tenue de certaines branches du secteur secondaire, ce secteur subit le poids de la contre performance des industries lourdes (métaux) et de la faible croissance de la branche eau, électricité et gaz (3,8%) et des BTP (2,5%). La performance du secteur tertiaire reposerait principalement sur le rebond des activités de commerce (12,2% de croissance contre une croissance négative en 2009).

²⁴ Solde budgétaire global = (Recettes - Dépenses)/PIB nominal

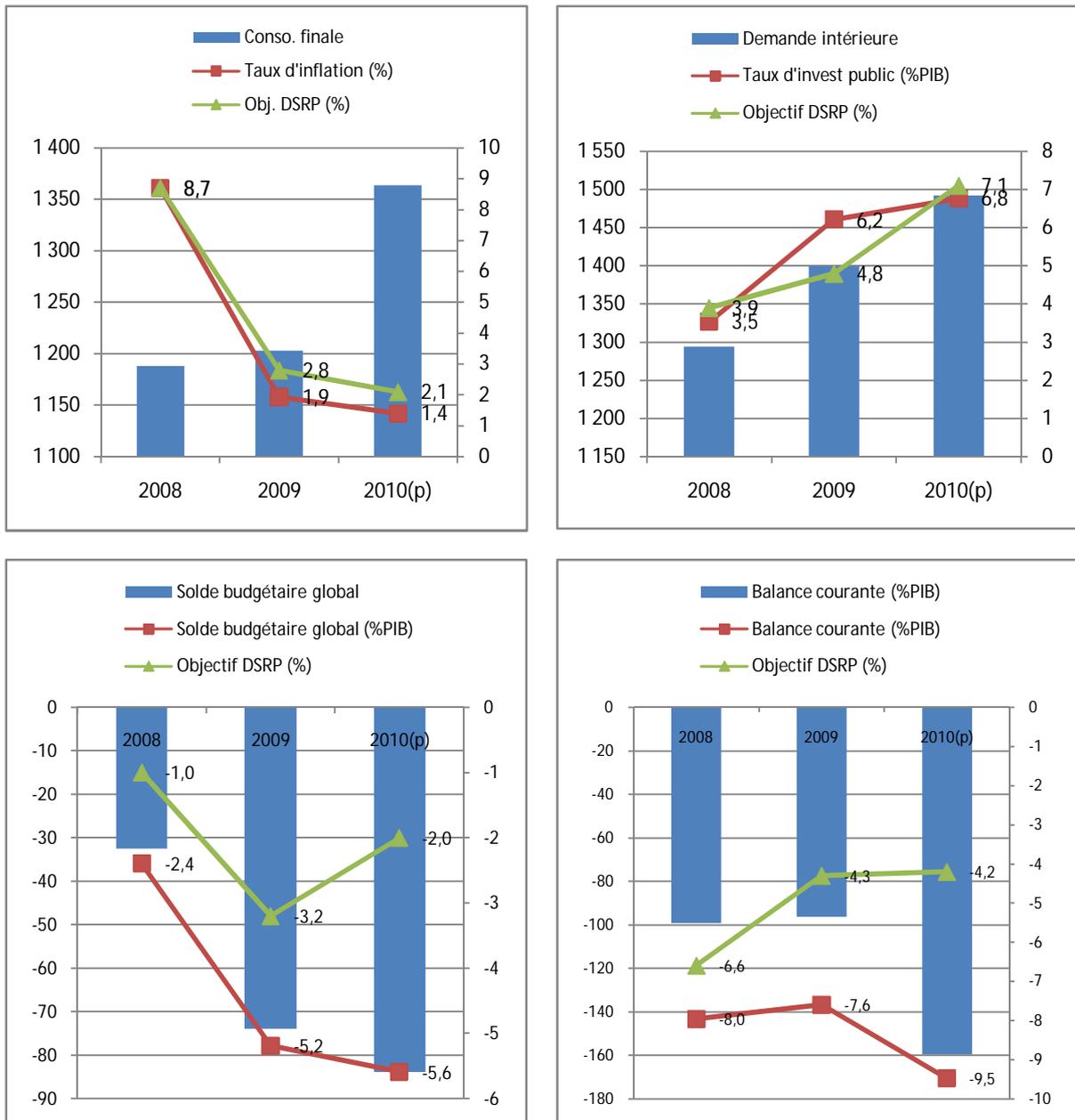
Graphique 1 : Evolution du PIB (en milliard de FCFA)

212. **Inflation.** Après les tensions inflationnistes qui ont caractérisé l'année 2008 avec une hausse du niveau général des prix de 8,7%, la baisse du taux d'inflation enregistrée en 2009 se poursuivrait. En baisse de 0,5 point par rapport à 2009, le taux d'inflation serait de 1,4% en 2010 soit 0,7 point en dessous de la cible.

213. **Demande intérieure.** Après une contraction en 2007 et 2008, la demande globale augmenterait de 7,8% en 2010 contre 6,2% en 2009. Cette augmentation est imputable à la hausse concomitante de la demande intérieure de 6,6% et la demande extérieure (exportations) de 11,7%. La hausse de la demande intérieure serait due, d'une part, au faible niveau d'inflation et à un relâchement de la pression fiscale qui favoriseraient la consommation finale privée et publique et d'autre part, à la hausse de la formation brute du capital fixe publique et privée. En 2010, la demande intérieure augmenterait plus vite que le PIB et les entreprises déstockeraient.

214. Le taux d'investissement global serait de 17,7% en 2010. Même s'il est en hausse de 0,6 point, le taux d'investissement public serait de 6,8%, soit 0,3 point de moins que la cible prévue dans le DSRP. A fin juin 2010, les dépenses d'investissement public s'élèverait à 23,9 milliards de FCFA soit 11,8% des prévisions pour l'année.

**Graphique 2 : Evolution des principaux indicateurs du cadre macroéconomique
(en milliard de FCFA)**



215. **Finances publiques.** Globalement, à fin juin 2010, les performances indiquent une bonne tenue des finances publiques. Malgré un solde global base caisse déficitaire de 1,5 milliard de FCFA, le solde intérieur primaire est excédentaire de 35,5 milliards de FCFA soit près de 4,3 fois le niveau prévu. Cette performance s'explique d'une part, par la bonne mobilisation des recettes fiscales, et d'autre part, par une rationalisation des dépenses et prêts nets. Les recettes totales excèdent l'objectif de près de 10,7% mais, les dépenses et prêts nets ne représentent que 84,2% du total prévu.

DECLENCHEUR : STABILITE MACROECONOMIQUE**Maintenir une stabilité macroéconomique à travers l'exécution performante du programme FRPC**

La performance des finances publiques dans le cadre du programme soutenu par la FEC a été satisfaisante. Tous les repères quantitatifs et les critères de réalisation liés aux politiques budgétaires du gouvernement ont été réalisés. La situation des finances publiques s'est nettement améliorée et les réformes se poursuivent afin de consolider cette stabilité macroéconomique.

Source: SP-PRPF

216. A fin 2010, le déficit budgétaire global se situerait à 5,6% du PIB contre un déficit attendu de 2,0% du PIB. Cette dégradation résulterait d'une hausse des recettes totales (recettes et dons) de 6,0% et d'une hausse des dépenses totales (dépenses et prêts nets) de 7,7% par rapport à 2009. En dégradation, le solde primaire serait aussi déficitaire de 0,8% du PIB contre un excédent de 0,6% du PIB. Par rapport à 2009, la pression fiscale se relâcherait de 0,3 point pour se situer à 15,0% du PIB en 2010.
217. **Balance des paiements.** Les paiements extérieurs enregistreraient un solde nul en 2010 résultant d'un déficit du compte courant de 159,7 milliards de FCFA et d'un excédent équivalent des opérations en capital. La balance courante se solderait ainsi par un déficit de 9,5% du PIB pour une cible de -4,2%. La balance commerciale enregistrerait un déficit de 232,3 milliards de FCFA en 2010 soit une dégradation de 45,9 milliards de FCFA par rapport à 2009 liée à une augmentation plus rapide des importations par rapport aux exportations.
218. **Situation monétaire.** A fin juin 2010, les principaux agrégats monétaires sont en hausse. Les avoirs extérieurs nets et le crédit à l'économie ont augmenté respectivement de 40,4 milliards de FCFA, 19,3 milliards de FCFA et la position nette du gouvernement est en amélioration de 10,1 milliards de FCFA. La masse monétaire a progressé 10,5% pour atteindre 681,3 milliards de FCFA.
219. **Dettes publiques.** La dette publique totale est évaluée à 1 366,6 milliards de FCFA à mi-2010 dont 63% de dette extérieure et 37% de dette intérieure. Par rapport à son niveau à fin 2009, la dette totale a augmenté de 8,3% suite à une hausse simultanée de la dette extérieure de 12,7% et de la dette intérieure de 1,5%. La hausse de la dette extérieure s'explique par l'effet conjoint des tirages, des remboursements, et de l'appréciation des principales devises dans lesquelles sont libellés les prêts. L'augmentation de la dette intérieure est imputable à de nouveaux engagements.
220. A fin décembre 2010, la dette publique totale s'élèverait à 1.342,1 milliards de FCFA en hausse de 6,4% par rapport à 2009, du fait exclusivement de la dette extérieure qui représente 63,4% dont 40,9% de dette multilatérale. En légère hausse de 0,2 point, le taux d'endettement public serait de 85,9% du PIB résultant d'une hausse de 2,8 point du taux d'endettement public extérieur et d'une baisse de 1,5 point du taux d'endettement public intérieur. Le service de la dette représenterait 1,1% des exportations contre 1,0% en 2009.

DECLENCHEUR : GESTION DE LA DETTE**Consolider les données sur la dette extérieure et la dette intérieure sous la responsabilité d'une seule unité chargée de la gestion de la dette publique**

La Direction de la Dette Publique centralise les données de la dette intérieure et extérieure y compris les bons du Trésor public et les emprunts obligataires

Publier sur un site web du gouvernement, un rapport annuel procurant des données précises et complètes sur la dette publique extérieure et intérieure, y compris des informations sur le stock de la dette, le service de la dette et les nouveaux prêts dans un délai de six mois après la fin de l'année. Ce rapport annuel devrait intervenir au moins un an avant le point d'achèvement

Les données sur la dette publique (dette intérieure et dette extérieure) y compris les informations sur le stock de la dette, le service de la dette et les nouveaux prêts au 31 décembre 2008 ont été publiées sur le site du SP-PRPF. Le rapport de l'exercice 2009 a été finalisé en mars 2010. Ce rapport n'a pas été publié pour des raisons de dysfonctionnement du site web www.togoreforme.com.

Source : SP-PRPF

2.2. PAUVRETE ET VULNERABILITE

221. L'incidence de la pauvreté est estimée à 61,7% en 2006 à partir des données de l'enquête QUIBB sur la base des seuils régionaux calculés suivant les méthodes fondées sur les besoins alimentaires (2 400 kilocalories par équivalent adulte et par jour). Ces seuils varient entre 154 853 FCFA et 179 813 FCFA par équivalent adulte et par an, pour les régions administratives, contre 242 094 FCFA à Lomé et sa périphérie. La pauvreté est essentiellement rurale avec une incidence de 74,3% représentant 79,9% des pauvres. En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté est de 36,8% correspondant à 20,1% des pauvres. Au niveau régional, la pauvreté est plus accentuée dans les régions des Savanes (90,5%), Centrale (77,7%) et de la Kara (75,0%).
222. Depuis 2006, aucune nouvelle enquête n'est réalisée sur le plan national permettant d'actualiser l'incidence de la pauvreté. Cependant, une Enquête sur les Dépenses des Ménages à Lomé (EDML) est réalisée en 2008. L'estimation de la pauvreté à partir de cette enquête montre une légère aggravation de la pauvreté à Lomé avec incidence estimée à 25,1% en 2008 avec l'enquête EDML contre 24,5% en 2006 avec l'enquête QUIBB.
223. Cette augmentation de la pauvreté en 2008 à Lomé, comme probablement sur toute l'étendue du territoire, résulte principalement de deux facteurs. Le premier facteur est la hausse des prix résultant des inondations et de la crise mondiale qui ont provoqué une hausse des prix des produits alimentaires et de l'augmentation du prix du pétrole sur le marché mondial. Le second facteur résulte de la stagnation du PIB réel par tête en 2008. Ainsi, le revenu des ménages n'a pas suffisamment augmenté pour faire face à l'augmentation des prix, surtout

ceux des produits alimentaires qui ont connu une augmentation exceptionnelle de 20,4% entre 2006 et 2008. Il en est résulté une contraction de la consommation des ménages.

224. Les mesures prises par l'Etat ont permis d'atténuer considérablement les effets conjugués des inondations et de la crise mondiale dans la mesure où l'incidence de la pauvreté à Lomé a augmenté d'à peine un point alors que le seuil de la pauvreté a connu une augmentation de 25,6%. En effet, le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures conjoncturelles pro-pauvres et contracycliques visant à relancer l'économie en stimulant la consommation et l'investissement, mais aussi à réduire l'impact de la crise sur le pouvoir d'achat des populations et donc sur leur bien-être. Il s'agit plus spécifiquement des mesures de subvention des prix du carburant et du pétrole lampant, de subvention des engrais aux agriculteurs, de réduction des impôts sur les sociétés, de revalorisation du SMIG, etc.
225. Par ailleurs, ces mesures ont eu un effet positif sur la réduction des inégalités. En effet, la part des deux quintiles les plus pauvres dans la consommation totale à Lomé selon l'enquête EDML 2008 et QUIBB 2006 a connu une hausse respectivement de 0,6% et 1,3% contre une réduction de la part du quintile le plus riche de 2,9%. Dans le même sens, l'indice de GINI a diminué de 2,8% en passant de 39,2% en 2006 à 36,4% en 2008.
226. Entre 2009 et 2010, le PIB réel par tête augmenterait respectivement de 0,8% et de 1%. Ceci pourrait présager d'une tendance à la baisse de l'incidence de la pauvreté.

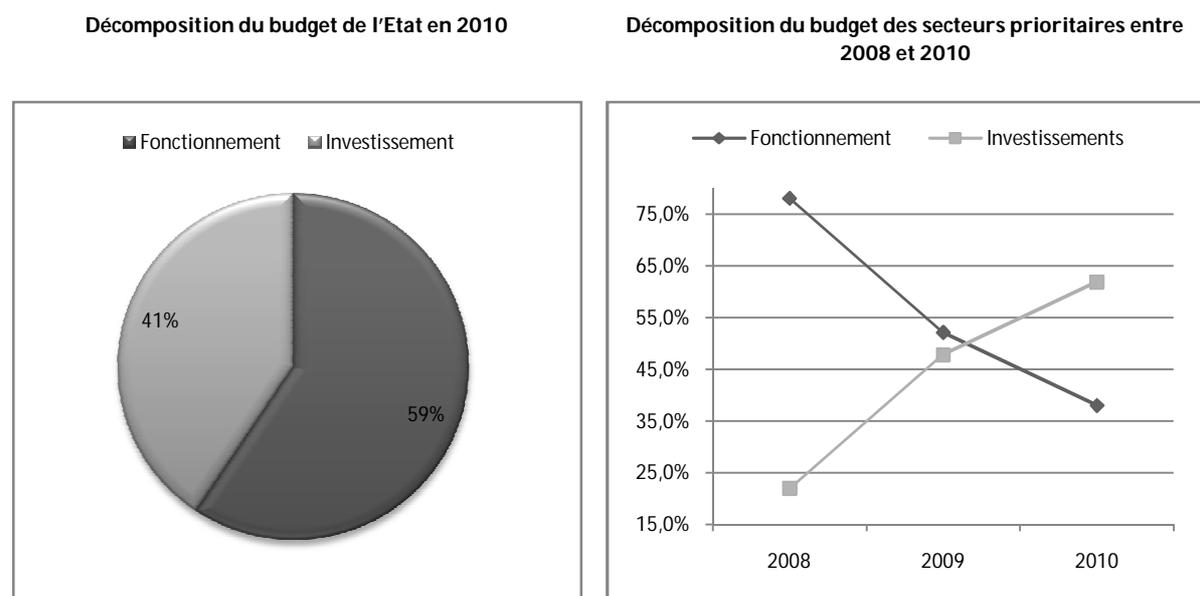
CHAPITRE 3 : CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

3.1. CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE

3.1.1. Programmation budgétaire

227. L'analyse de la programmation budgétaire retrace aussi bien les dotations en termes de fonctionnement qu'en termes d'investissement. Les données disponibles permettent de retracer les dotations sectorielles en 2009 et 2010.
228. En ce qui concerne l'alignement des allocations budgétaires sur les priorités du DSRP complet, la quasi-totalité des actions programmées dans le budget de l'Etat sont conformes à celles prévues dans la matrice des mesures du DSRP complet et du PAP. L'effort d'alignement du budget sur les priorités nationales a commencé en 2009 pour être quasi effectif en 2010, avec une programmation des investissements basée sur les programmes et projets prioritaires du PAP. Engagée au cours du premier semestre de l'année 2010, la révision du PAP pour la préparation du projet de loi de finances gestion 2011 répond à ce besoin d'alignement et de gestion axée sur les résultats de développement.
229. Au titre des choix budgétaires, l'influence du DSRP complet ne pourrait être ressentie qu'à travers la programmation budgétaire de l'année 2010. A cet effet, le budget accordé aux secteurs prioritaires représente 57,27% du budget de l'Etat en 2010 (87,2% des investissements et 36,8% du fonctionnement) alors qu'il était de 41,9% en 2009 (57,6% des investissements et 33,5% du fonctionnement).
230. De manière générale, les investissements représentent près de 41% du budget de l'Etat en 2010. Cette part était de 35% en 2009 et de moins de 21% en 2008. La part des investissements dans le budget est donc en nette hausse conformément aux orientations du DSRP complet. Par ailleurs, le budget des secteurs prioritaires est composé à 62% par des dépenses d'investissement. Il n'avait jamais passé le seuil de 48% (atteint en 2009), et n'était que de 22% en 2008.

Graphique 3: Composition du budget

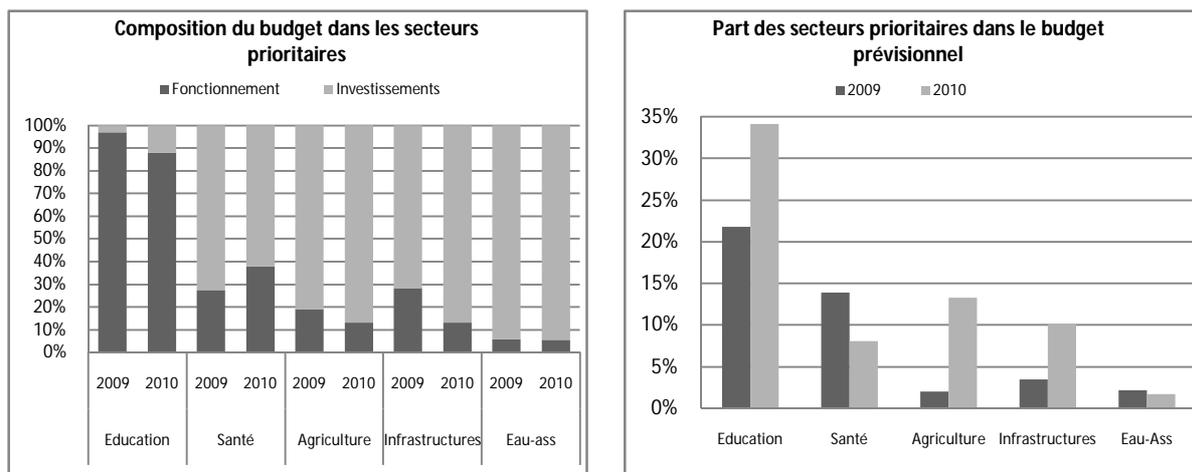


Source : MEF (Direction du budget)

231. Le budget des secteurs prioritaires a cru de 62,8% (18,8% pour le fonctionnement et 108,8% pour les investissements) entre 2009 et 2010. Il est passé de 175,82 milliards de FCFA (dont 84,06 milliards de FCFA d'investissements) à plus de 286,19 milliards de FCFA (dont 177,20 milliards de FCFA d'investissements). Cette augmentation a été principalement induite par la très forte hausse de la part du budget alloué au secteur des infrastructures²⁵, surtout dans le domaine des travaux publics. Les investissements des secteurs prioritaires représentent 87,2% du programme d'investissements publics et leur fonctionnement 36,8% du budget de fonctionnement.
232. De manière spécifique, le secteur de l'éducation²⁶ reste celui qui reçoit la plus forte allocation du budget (24,6%). La part des investissements dans les secteurs de l'eau-assainissement (94%), de l'agriculture (87%), des infrastructures (87%) et de la santé (62%) est plus élevée que celle du fonctionnement. Avec 88% du fonctionnement du secteur et 25% du total du fonctionnement, seul le secteur de l'éducation a une part de fonctionnement supérieure à celle des investissements du fait de la charge salariale (absorbée par les salaires des enseignants).

²⁵Infrastructures de soutien à la croissance incluant travaux publics et énergie.

²⁶Le secteur de l'éducation comprend l'enseignement primaire, secondaire et alphabétisation ; l'enseignement technique et formation professionnelle ; et l'enseignement supérieur et recherche.

Graphique 4 : Allocations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires

Source : MEF (Direction du budget)

3.1.2. Exécution budgétaire

233. Cette partie analyse l'exécution budgétaire dans les secteurs en la mettant en lien avec les réalisations. Elle analyse également les insuffisances au niveau des secteurs en ce qui concerne la mise en œuvre sectorielle de la stratégie.

234. Au 30 juin 2010, seules 22% des dépenses prévues pour l'année ont été engagées. Les investissements ont été exécutés à hauteur de 11,8% et le fonctionnement à 29%. L'exécution des investissements dans les secteurs prioritaires reste plus faible à fin juin 2010 que celui dans les autres secteurs de l'économie. Le taux d'exécution des investissements dans les secteurs prioritaires en fin juin 2010 (11,1%) est quasi similaire à celui de l'année 2009 (11,4%). La faiblesse des taux d'exécution pour ce qui concerne les investissements est en partie liée aux délais d'engagement des crédits liés aux procédures de passation des marchés. En effet, la plupart des crédits sont engagés au cours du second semestre de l'année.

Tableau 2: Taux d'exécution des investissements publics

Secteurs	2009		2010	
	Fin juin	Fin décembre	Fin juin	Fin décembre (Proj.)
Education	5,8%	56,1%	21,8%	67,0%
Santé	12,7%	92,8%	3,0%	37,5%
Agriculture	5,5%	33,6%	21,9%	72,5%
Infrastructures	8,4%	55,2%	6,2%	69,4%
Eau-Assainissement	106,3%	170,8%	13,5%	37,7%
Ensemble Prioritaires	11,4%	73,1%	11,1%	63,1%
Autres secteurs	19,1%	44,4%	16,4%	50,0%
PIP	12,7%	60,9%	11,8%	61,5%

Source : MEF (DFCEP)

235. Malgré cette faible exécution relative des investissements en fin juin 2009, le taux d'exécution des investissements en fin décembre a été de 60,9% (73,1% pour les secteurs prioritaires et 44,4% pour les autres secteurs). Ainsi, il est prévu à la fin de l'année 2010 un taux d'exécution de 61,5% pour les investissements publics (63,1% pour les secteurs prioritaires et 50,0% pour les autres secteurs).
236. Il faut cependant noter que l'exécution des dépenses d'investissements se heurte toujours à des difficultés liées à la capacité de programmation et de mise en œuvre des projets et programmes de développement avec des projets peu mûris qui ne connaissent alors aucun début de mise en œuvre dans certains secteurs. La situation semble empirer au vu de la tendance à la baisse des taux d'exécution. L'utilisation des outils opérationnels de planification (tableaux de bord) reste faible au niveau sectoriel, ce qui explique en partie les faibles taux d'exécution des investissements malgré l'ouverture des lignes budgétaires à 80% dès janvier pour les secteurs prioritaires.
237. Malgré une programmation des actions de développement conforme aux priorités définies dans le DSRP complet, il faut noter que la quasi-totalité des secteurs ne dispose pas d'outils opérationnels de programmation et de budgétisation (budget programme et CDMT sectoriel) et n'assure que très peu le suivi sectoriel des actions de développement. Cette difficulté est probablement due au fait que le cadre institutionnel du DSRP ne soit pas, pour le moment, mis en œuvre et donc qu'il n'existe pas les organes nécessaires pour le suivi sectoriel de la mise en œuvre du DSRP.
238. Seuls certains secteurs prioritaires tels que l'éducation et la santé disposent de budgets programmes et de CDMT sectoriels avec des cadres institutionnels sectoriels pour le suivi de leurs politiques sectorielles. Toutefois, le secteur de l'agriculture, avec le PNIASA, dispose aussi d'un document sectoriel de référence en cohérence avec le DSRP complet/PAP pour la programmation de ses investissements. Il est à relever que dans le cadre de la préparation de la loi de finances exercice 2011, l'exercice d'élaboration de CDMT et de budget programme est en cours pour les secteurs de l'agriculture et de l'eau-assainissement.

3.1.3. Capacité de mobilisation de ressources

239. De manière générale, les investissements exécutés sur financements extérieurs représentent 38,7% de l'ensemble des investissements publics exécutés au premier semestre 2010. Dans le secteur de la santé, les ressources externes représentent 93,5% des investissements exécutés. Cette proportion est de 87,8% dans le secteur de l'éducation et seulement de 18,1% dans le secteur de l'agriculture. Ceci dénote de l'importance des ressources externes dans l'exécution du PIP notamment dans les secteurs prioritaires. Aussi est-il nécessaire de mettre en œuvre des actions rigoureuses dans le sens d'une plus grande mobilisation des ressources au niveau interne tout en renforçant la capacité de mobilisation des ressources externes pour la mise en œuvre de la SRP.

Tableau 3: Exécution du programme d'investissements publics dans les secteurs prioritaires à fin juin 2010 (en millions de FCFA)

Intitulés	Prévisions	Exécution						Total Exécut.	Taux d'exécut.
		Ress. internes (RI)	Ressources externes (RE)		Total Exécut.	% RE dans Total exécut.			
			Dons	Emprunts					
Education	10 047	266	591	1 328	1 920	87,8%	2 186	21,8%	
Santé	25 634	50	66	653	720	93,5%	769	3,0%	
Agriculture	44 004	7 910	896	848	1 744	18,1%	9 654	21,9%	
Eau Assainissement	12 888	747	0	997	997	57,1%	1 744	13,5%	
Infrastructures	84 595	2 418	21	2 837	2 858	54,2%	5 276	6,2%	
Secteurs prioritaires	177 168	11 392	1 575	6 663	8 238	42,0%	19 629	11,1%	
Autres secteurs	26 004	3 252	1 016	0	1 016	23,8%	4 268	16,4%	
TOTAUX	203 172	14 644	2 591	6 663	9 254	38,7%	23 897	11,8%	

Source : MEF (DFCEP)

240. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE permettrait de mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires du gouvernement. En effet, la remise de dette permettra à l'Etat d'allouer davantage de ressources pour la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté dans les secteurs sociaux et les secteurs de croissance.

3.2. CAPACITE DE SUIVI-EVALUATION

241. Cette analyse prend en compte aussi bien le niveau central que les niveaux sectoriels et repose sur le cadre institutionnel, les outils de suivi-évaluation et la disponibilité de capacités matérielles et humaines adéquates.

242. Au niveau central, le cadre institutionnel de suivi et d'évaluation prévu dans le DSRP complet n'est pas mis en œuvre. Ceci rend difficile la coordination des actions menées. En ce qui concerne les outils, il a été élaboré un PAP qui décline la SRP en projets et programmes opérationnels, auquel sont associés des indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les progrès réalisés au niveau de chaque programme. L'introduction d'un CDMT permet de passer d'un budget-moyens à un budget-objectif. Toutefois, il faut signaler que ces différents outils sont encore au stade d'apprentissage.

243. Au niveau des secteurs, l'analyse du dispositif institutionnel de suivi-évaluation montre que dans les secteurs prioritaires, les structures de suivi et d'évaluation existent mais ne fonctionnent pas correctement. On note également une fragmentation de ces cellules au point qu'il n'existe pas de cadre fédérateur en matière de suivi-évaluation qui regroupe tous les acteurs concernés par cette fonction. Seuls les départements en charge de la santé et de l'éducation tendent à se démarquer de cette tendance.

244. Les secteurs de l'éducation et de la santé disposent de budgets-programmes et de CDMT sectoriels. Les budgets-programmes et CDMT sectoriels des secteurs de l'eau-assainissement et de l'agriculture sont en cours d'élaboration. Un renforcement des capacités est toutefois envisageable pour assurer une bonne maîtrise de ces outils.
245. De manière générale, les autres secteurs ne disposent pas de cellules de suivi-évaluation opérationnelles et les outils y relatifs sont presque inexistantes. Par ailleurs, on note une insuffisance en ressources humaines qualifiées pour le suivi et l'évaluation des actions de développement.
246. En ce qui concerne le système d'information du DSRP complet, il s'articule autour de trois composantes qui se complètent et s'intègrent parfaitement. Il s'agit: (i) du sous-système « Suivi des conditions de vie des ménages » ; (ii) du sous-système « Suivi des programmes et projets » ; et (iii) du sous-système « Evaluation d'impact ».
247. S'agissant du sous-système « Suivi des conditions de vie des ménages » qui doit être alimenté par les indicateurs de suivi du DSRP et des OMD, il est marqué par quatre contraintes majeures : (i) l'absence de certains indicateurs pertinents ; (ii) l'irrégularité dans la production d'autres indicateurs ; (iii) la non fiabilité de certains indicateurs en raison de l'inexistence de données récentes sur la population ; et (iv) l'insuffisante coordination de la production statistique.
248. Cette situation est due au niveau central, à l'irrégularité du recensement de la population et des enquêtes nationales (QUIBB, MICS, etc.) qui devraient permettre d'actualiser les indicateurs de suivi du DSRP et des OMD. En effet, le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) remonte à 1981, et les dernières enquêtes MICS et QUIBB à 2006 alors qu'il est recommandé un RGPH tous les dix ans, un MICS tous les trois ans et un QUIBB tous les deux ans. Toutefois, il faut signaler qu'avec l'appui des PTF, l'enquête MICS4 et le quatrième RGPH sont actuellement en cours. Par ailleurs, la faiblesse des capacités financières, techniques voire humaines au niveau de la Direction Générale de Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) rend difficile la coordination de la production de l'information statistique.
249. Au niveau des secteurs, ces difficultés sont majoritairement dues à l'inexistence d'un système d'information organisé et à la faiblesse des capacités financières, techniques et humaines. Il n'existe ni de cellule d'information statistique, ni de culture statistique dans la plupart des secteurs en dehors des secteurs prioritaires.
250. Au niveau régional, la production statistique est pratiquement inexistante aussi bien au niveau des directions régionales de la statistique qu'au niveau des secteurs.
251. Pour le sous-système « Suivi des programmes et projets », les secteurs souffrent de l'insuffisance de la mise en place des outils de planification, de programmation, de mise en œuvre, de contrôle et de suivi-évaluation. Cependant, depuis décembre 2009 des cellules de passation des marchés sont mises en place au sein des secteurs.
252. L'utilisation des outils adéquats de suivi-évaluation tels que le plan de travail annuel (PTA), le plan de consommation des crédits (PCC), le plan de passation des marchés (PPM) et le tableau de bord des indicateurs (TBI) font encore défaut. Toutefois, le ministère en charge des finances

et le ministère en charge du développement ont ensemble conduit un processus au terme duquel un certain nombre d'outils ont été élaborés et adoptés.

253. Enfin, pour ce qui est du sous-système « Evaluation d'impact », il est actuellement inexistant aussi bien au niveau central qu'au niveau des secteurs. Toutefois, il a été élaboré avec le soutien de l'UEMOA, une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) à partir de laquelle seront développés des modèles de micro-simulations et d'équilibre général permettant de faire des analyses d'impact des politiques publiques.

CHAPITRE 4 : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

4.1. MISE EN ŒUVRE DES MESURES PRIORITAIRES ET POURSUITE DES REFORMES STRUCTURELLES

254. Même si les résultats atteints au cours de la première année de mise en œuvre de la SRP-C sont globalement satisfaisants, des mesures additionnelles ou complémentaires devront être mises en œuvre pour pérenniser les acquis et améliorer l'efficacité des politiques notamment au niveau du renforcement de la gouvernance, de la consolidation d'une croissance forte et durable, du développement du capital humain, et du développement à la base et de la réduction des déséquilibres régionaux.

Domaine de la gouvernance

255. Globalement, l'action du gouvernement a permis de raffermir les bases de la gouvernance. Il faudra alors s'atteler à consolider les acquis en matière de promotion de l'Etat de droit en conduisant à terme le processus Vérité, Justice et Réconciliation, et en intensifiant les actions de promotion et de protection des droits de l'Homme, de renforcement de la démocratie et de la formation civique. La mise en œuvre des mesures allant dans le sens de la modernisation de la justice sera poursuivie par l'allocation des ressources nécessaires à la conduite d'actions idoines et en assurant une meilleure coordination des actions entre le gouvernement et les partenaires.

256. La poursuite de la mise en œuvre de la réforme administrative devra permettre d'adopter, de promulguer et de mettre en application les nouveaux textes de la fonction publique. Il importe surtout d'achever le plus rapidement possible toute la panoplie d'études et audits institutionnels et organisationnels de tous les départements ministériels. A ce titre, il faudra intensifier le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de pallier au sous-financement des actions de la réforme.

257. Il y a lieu également d'accélérer le processus de décentralisation afin de la rendre effective. Les mesures urgentes devront viser la mise en place d'un cadre juridique clarifié et complet en la matière, l'organisation du transfert de compétences et des moyens de l'Etat aux collectivités locales, ainsi que la tenue des élections locales. De même, des ressources financières devront être allouées à la mise en œuvre de la PONAT.

258. En matière de gouvernance économique, le gouvernement devra poursuivre les réformes engagées et consolider les acquis en matière de gestion efficiente des finances publiques. A ce titre, il s'agira d'adopter et de mettre en œuvre le PA-RGFP et de continuer à renforcer les différents mécanismes de gestion de la trésorerie et de suivi de l'exécution budgétaire pour améliorer l'efficacité de la dépense publique. Les lois de règlement devront être annuellement élaborées afin de rendre plus effectif les contrôles de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances. Le processus de transposition au plan national de toutes les directives de l'UEMOA devra être mené à court terme.

Consolidation des bases d'une croissance forte et durable

259. Pour mieux accroître les investissements dans les secteurs de la croissance, il y a lieu d'accélérer et de parachever la restructuration des entreprises publiques et l'assainissement du secteur financier.
260. L'amélioration de l'environnement des affaires reste une priorité constante en vue d'accroître la dynamique du secteur privé comme véritable moteur de la croissance économique. Il importe d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre des nouveaux textes susceptibles d'offrir un cadre juridique et réglementaire conforme aux standards internationaux et propices à la promotion des investissements nationaux et à l'attraction des investissements étrangers. La mise en place de divers mécanismes d'incitation à l'investissement doit être soutenue non seulement par l'Etat, mais également par les PTF afin d'améliorer le dispositif de promotion et d'appui au secteur privé. Le gouvernement va également poursuivre ses efforts pour capitaliser tout le potentiel de croissance de la zone franche et du Port Autonome de Lomé, les rendre plus attractifs et compétitifs dans la mesure où ils constituent de grands atouts pour l'amélioration du climat des affaires.
261. Afin de pérenniser les performances réalisées dans le secteur agricole, d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus dans le monde rural, les investissements devront être soutenus par des allocations substantielles de ressources pour consolider les actions de soutien à la production agricole en général et en faveur des petits producteurs en particulier. A ce titre, les engagements de Maputo devront continuer à être respectés.²⁷
262. Pour ce qui est du domaine des infrastructures, des dispositions doivent être prises en vue de mieux planifier la programmation des projets tout en veillant à une allocation suffisante de ressources pour la réalisation des études de faisabilité et des études de base nécessaires. Il importe également de mettre en place un système d'information partagée sur l'ensemble des projets en cours de négociation dont les conventions (prêts et dons) signées seront accessibles à l'ensemble des structures impliquées dans le cycle de projets.
263. La contrainte de ressources limitant le développement des autres secteurs de croissance devrait être progressivement levée. La mise en place du cadre intégré devra être accélérée pour mobiliser les ressources nécessaires au développement du commerce. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme national d'investissement pour l'environnement et les ressources naturelles mérite une attention particulière du gouvernement et des PTF pour la mobilisation des ressources nécessaires afin de développer un système efficace de planification et de gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans la perspective d'un développement durable.

Développement du capital humain

264. Malgré les grandes avancées en matière de développement depuis la reprise de la coopération internationale, les progrès dans les secteurs sociaux, même si appréciables, restent insuffisants pour faire face à la situation de pauvreté dans ses aspects multidimensionnels et de vulnérabilité de la population. La maîtrise des outils de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation (PPBS) au niveau sectoriel reste très faible. Même si certains secteurs sociaux (santé et éducation) disposent de politiques sectorielles et de CDMT

²⁷ La recommandation de Maputo exige qu'au moins 10% du budget de l'Etat soit alloué au développement agricole.

sectoriels, la culture de la gestion axée sur les résultats de développement et la reddition des comptes reste embryonnaire.

265. Face à la nécessité d'investir dans l'humain pour assurer le maintien de la croissance à long terme, et au regard des défis liés à la réduction de la pauvreté et des efforts entrepris dans l'optique de satisfaire les besoins sociaux fondamentaux des populations il est essentiel de : (i) mettre à la disposition des secteurs les moyens pour une large information et mobilisation des partenaires autour des objectifs stratégiques sectoriels du DSRP complet ; (ii) renforcer les capacités des directions et services dans la mobilisation des ressources nécessaires pour l'accomplissement de leur mission ; (iii) identifier, former et responsabiliser des ressources humaines aux postes clés en relation avec les phases du processus PPBS et avec une obligation de reddition de comptes au niveau de chaque secteur ; et (iv) développer des stratégies et politiques et des budgets programmes sectoriels pour l'ensemble des secteurs sociaux.
266. Afin de mettre en œuvre efficacement le plan sectoriel de l'éducation, il y a lieu de renforcer la capacité des ressources humaines en gestion de la politique et du système d'éducation. Il importe également de mettre en place un système de gestion des ressources humaines et surtout financières, notamment par : (i) la redéfinition des domaines de compétence de la gestion des écoles supérieures privées ; et (ii) l'accroissement de la responsabilité des ordonnateurs de crédit à produire des résultats à la hauteur des ressources qui leur sont allouées.
267. Pour ce qui est de la santé, il importe de : (i) élaborer un cadre stratégique de promotion de la santé qui inclut les interventions communautaires et dont le plan de mise en œuvre tient compte de la sécurisation des produits de santé de la reproduction, la subvention des soins maternels et néonataux et des césariennes ; (ii) définir un mécanisme de coordination des intervenants ; (iii) améliorer la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes ; et (iv) accroître la disponibilité des médicaments, vaccins, réactifs et consommables médicaux, notamment par l'amélioration des capacités de gestion et de stockage.
268. En ce qui concerne le secteur de l'eau et de l'assainissement, il urge de : (i) restructurer le secteur en tenant compte des enjeux pour l'atteinte des OMD ; (ii) intensifier la recherche de financement par le biais d'une conférence sectorielle eau en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement du Plan d'Action National Sectoriel Eau et Assainissement (PANSEA) ; et (iii) analyser et déterminer des priorités d'affectation des ressources humaines et financières afin d'esquisser un scénario permettant une programmation optimale des dépenses, tout en gardant des objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2015. Dans le cadre de la protection sociale, il s'avère indispensable d'élaborer et d'opérationnaliser la politique nationale de protection sociale pour tous sur la base d'une approche cohérente et orientée vers les communautés. Il sera également nécessaire d'accélérer le processus d'adoption de la politique de protection de l'enfant. De plus, il est important de promouvoir davantage l'approche genre dans tous les secteurs de développement.
269. S'agissant de la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs, il est nécessaire d'élaborer un cadre juridique d'encadrement de la pratique du sport, de créer un cadre permanent de concertation entre les différents services publics et privés en charge de l'emploi, et de rendre opérationnel l'observatoire de l'emploi.

Développement à la base et la réduction des déséquilibres régionaux

270. Au titre du développement à la base, malgré les efforts réalisés par le gouvernement avec l'appui des PTF, les actions menées restent encore à intensifier. La réussite des actions de développement à la base passe par une réorganisation des structures locales, l'implication des acteurs locaux et une dotation suffisante des collectivités locales en ressources financières, matérielles et humaines.
271. Au titre de la réduction de déséquilibres régionaux, il y a lieu de mettre l'accent sur les outils de mesure des écarts entre les régions pour un développement national équilibré. Il importe également de mieux prendre en compte les spécificités régionales dans la programmation des programmes et projets d'investissements afin de réduire la persistance des déséquilibres socio-économiques régionaux. Compte tenu de l'importance de la réduction des déséquilibres régionaux pour la réduction de la pauvreté, l'appui technique et financier des partenaires au développement s'avère indispensable notamment pour la mise à l'échelle des programmes de développement communautaires (PDC et communes du millénaire).

4.2. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

272. Pour mettre en place un véritable dispositif de suivi-évaluation, il urge d'opérationnaliser le cadre institutionnel du DSRP tant au niveau central qu'aux niveaux sectoriel et local. Tant que les comités sectoriels ne seront pas mis en place et reliés à une coordination centrale, chaque secteur continuera d'évoluer à son rythme. Ces comités devront également s'appuyer sur des entités viables pour conduire valablement leurs missions. C'est pour cela qu'il importe de mettre en place des cellules de suivi-évaluation opérationnelles dans tous les ministères à l'instar des cellules de passation des marchés. Les directions en charge de la planification devraient être restructurées dans la plupart des ministères afin d'être véritablement au cœur de la chaîne de PPBS. Il est recommandé de réaliser un audit organisationnel spécifique par secteur pour éventuellement réformer les structures de suivi-évaluation à des fins d'efficience et pour renforcer en ressources humaines qualifiées les capacités de ces structures, en mettant l'accent sur l'appareil statistique.
273. En ce qui concerne le système d'information, il importe d'adopter la loi statistique et de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Ceci devra permettre d'assurer le renforcement du cadre juridique et institutionnel, le développement et la coordination de la production statistique, la promotion de l'utilisation des données statistiques et de la culture statistique ainsi que le renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières tant au niveau central qu'aux niveaux sectoriels et local. La mise en place d'un système d'information statistique autour des divisions statistiques opérationnelles est recommandée dans tous les secteurs, surtout dans les secteurs prioritaires. Un cadre permettant de définir la périodicité du recensement de la population et des enquêtes nationales doit être mis en place. Un exercice doit être initié en vue d'identifier au niveau de tous les secteurs, les indicateurs permettant de suivre les actions et les moyens de les renseigner.

274. Les dispositions devront être prises pour mettre en place un cadre de monitoring autour des outils permettant de faire périodiquement d'une part, le suivi du programme de travail annuel (PTA), du plan de consommation des crédits (PCC), du plan de passation des marchés (PPM) et des indicateurs, et d'autre part, d'élaborer des rapports de tournées de suivi-évaluation. A cela s'ajoute les outils de mesure de la performance que sont : les lettres de mission ou contrats de performance, les lettres d'évaluation trimestrielle et les rapports de performance. Le gouvernement étudiera la possibilité de proposer un mécanisme d'ensemble visant à assurer le fonctionnement de l'ensemble de ces outils au niveau sectoriel et leur coordination au niveau central.

CONCLUSION

275. Le présent rapport d'étape annuel de mise en œuvre du DSRP complet sur les douze premiers mois suivant son adoption par le gouvernement montre des avancées significatives au regard des orientations stratégiques définies.
276. La gouvernance s'améliore davantage. Les mesures prises pour promouvoir la cohésion sociale, consolider les bases d'une réforme en profondeur de l'administration publique et assurer une gestion efficiente des finances publiques concourent à créer un environnement favorable à la conduite efficace des actions de développement. Des actions concrètes sont réalisées dans les secteurs porteurs pour consolider les bases d'une croissance forte et durable avec une attention particulière accordée aux infrastructures et surtout au secteur agricole afin d'y accroître la productivité pour une amélioration des revenus dans le monde rural. Des efforts sont consentis pour accroître notamment l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable en vue d'une amélioration progressive des conditions de vie des populations. Dans cette optique, une dynamique est enclenchée pour mieux soutenir l'action de développement local et exploiter au mieux les potentialités régionales dans le but de réduire les déséquilibres régionaux.
277. L'action gouvernementale s'est traduite par un cadre macroéconomique plus stable, avec des finances publiques renforcées et une croissance économique qui atteindrait 3,4% en 2010 contre des réalisations de 3,2% et 2,4% respectivement en 2009 et 2008.
278. Même si au niveau central les différents mécanismes de coordination prévus tardent à se mettre en place pour mieux impulser la dynamique, la capacité de mise en œuvre au niveau sectoriel s'est quelque peu améliorée. Au-delà de tous les acquis enregistrés sur la période grâce à l'accompagnement des partenaires au développement, il importe pour le gouvernement d'accélérer le rythme des réformes en cours en vue d'une croissance plus forte pour une réduction significative de la pauvreté.
279. Aussi, une mobilisation accrue de ressources financières tant sur le plan intérieur qu'au plan extérieur sera-t-il nécessaire pour concrétiser cet engagement. L'allègement de la dette extérieure qui sera consenti dans le cadre de l'I-PPTE et l'appui continu des partenaires contribueront à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

ANNEXES

ANNEXE 1

Equipe technique et personnes ressources

Equipe technique de coordination

NOM	DÉPARTEMENTS
SEMODJI Mawussi Djossou	Directeur du Cabinet/Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
HOMEVOR Etsri	Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
AMOUZOUVI Kokou	Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
ISSIFOU Alima (Mme)	Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
DJOBO Halirou	Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
ADJAHO Yawo	Min. de l'économie et des finances/UC-DSRP
KIELEM Aristide	UC-DSRP/PNUD/UNICEF
MALLY Komla	UC-DSRP

Personnes ressources

NOM	DÉPARTEMENTS
ALAGBO Kodzo	Primature
LAWSON Sitou	Min. de la justice, chargé des relations avec les institutions de la République
HODO A. Loewu (Mme)	Min. des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique
AWOUSSI Zonair	Min. de la sécurité et de la protection civile
AMLALO Mensah Sédo	Min. de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales
MANI Kondi	Min. des affaires étrangères et de la coopération
ANI Téou	Min. de la fonction publique et des réformes administratives
TREKU Mawuena	Min. de l'agriculture de l'élevage et de la pêche
GBADZI Koku Vinyo	Min. du commerce et de la promotion du secteur privé
KAZIMNA Pazambadi	Min. de l'industrie, de la zone franche et des innovations technologiques
AKOLLY A. Bayi (Mme)	Min. du tourisme
ASSIMTI Hodabalo	Min. des travaux publics
APETОВI Komla Anani	Min. des transports
AFO ALEDJOU Mawé	Min. des mines et de l'énergie
BALAWIA Atawa	Min. des postes et télécommunications
BAMOUDNA Félicien	Min. de l'environnement et des ressources forestières
POLORIGNI Botolisam	Min. de l'urbanisme et de l'habitat
BATCHEY Apedoh	Min. du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
AMOUSSOU-KOUETETE Ekoué	
AMAGLO Kossivi	Min. des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation
ZOGBEMA Jervis	Min. de l'enseignement supérieur et de la recherche
POUTOULI Essohéina	Min. de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
KAINA Bèrènekè	Min. des sports et des loisirs
BAKUSA Dankom	Min. de la santé
DJATOZ Bawa	Min. de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise
KPOGO Yao	Min. de l'action sociale et de la solidarité nationale

NOM	DÉPARTEMENTS
GBANDI Kissao	Min. de la promotion de la femme
AHIABLE-GOUNA Essi (Mme)	Min. de la communication
NOUGBOLO	Min des Arts et de la Culture
TCHAKPELE Atoum	Min. du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
AMEGNRAN	Min. de la defense
DJEGUEMA Komi	Min. délégué auprès du MAEP, chargé des infrastructures rurales
KOUTOURE Martin	Min. de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire

ANNEXE 2
**Etat d'exécution de la matrice des mesures
du DSRP complet
(situation à fin juin 2010)**

Pilier 1: Renforcement de la gouvernance

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 1 : Gouvernance politique	OS 1 : Consolider les bases de la démocratie	1.1.1.1	Préparation des esprits à l'adhésion au processus de mise en œuvre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	x	x	x	MDHCDFC	Adhésion massive du public et des parties prenantes au bien-fondé de l'institution	Justice, CNDH, OSC	Plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation menées		
		1.1.1.2	Adoption et promotion d'un plan d'intégration de la dimension Droits de l'Homme dans les réformes et programmes	x	x	x	MDHCDFC	La participation citoyenne, l'obligation de rendre compte, la transparence et la responsabilité sont effectives	MEF, MCDAT, CNDH, OSC	Non encore réalisée		Manque de ressource financière.
		1.1.1.3	Mise en conformité des mécanismes nationaux avec les instruments régionaux et internationaux de gouvernance, et leurs applications effectives sous l'angle des droits humains		x	x	MDHCDFC	Nouveaux textes et lois, nombre de cas d'application de ces textes	MEF, MCDAT, PATRONAT, CNDH	Non encore réalisée		Manque de ressource financière.
		1.1.1.4	Mise en place et opérationnalisation d'un comité de suivi de l'approche des droits de l'homme	x	x	x	MDHCDFC	Comité actif et fonctionnel, Contrôle effectif et approche exécutée	Justice, CNDH, OSC	Non encore réalisée		Manque de ressource financière. Mesure à reconduire
		1.1.1.5	Consolidation de la CENI	x	x		MATDCL	Composition et attributions de la CENI redéfinies	Partis politiques, AN	Une CENI multipartite est mise en place	21 aout 2009	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.1.1.6	Mise en place et opérationnalisation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation conformément au décret n° 2009-046/PR du 25 février 2009 portant création de la Commission	x	x		Ministère Droits de l'Homme	Commission Vérité, Justice et Réconciliation installée et opérationnelle	Ministère de la Justice HCDH, CNDH	Décret portant création de la Commission Vérité, Justice, Réconciliation (CVJR) Réunions de concertation avec les différentes corporations pour proposition de noms et désignation de membres de la CVJR Décret portant nomination des membres de la CVJR, Installation officielle de la Commission Vérité, Justice, Réconciliation (CVJR)	25 fév. 2009 avril 2009 mai 2009	
		1.1.1.7	Evaluation des actions menées et prise des mesures pour renforcer le processus de rapatriement et de réinsertion des réfugiés	x	x		HCRAH	De nouvelles mesures sont prises pour renforcer le processus de rapatriement et de réinsertion des réfugiés	Ministères Administration territoriale, Action sociale, Droits de l'Homme, CNDH, HCR, OSC concernées			
		1.1.1.8	Mise en œuvre d'un plan de réforme des médias officiels et renforcement de leurs capacités	x	x	x	Ministère de la Communication et de la Culture	Nombre d'organes de presse officiels renforcés	Ministère Droits de l'Homme	Plan de réforme des médias non élaboré. Numérisation de la TVT démarrée		Difficulté de contrôle de l'exécution du projet de numérisation de la TVT

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.1.1.9	Garantir l'accès équitable des médias aux moyens d'information et de communication dans le respect des 22 engagements et de l'APG	x	x	x	HAAC	Rapport de sondage	Ministère de la Communication et de la Culture	Réalisé au niveau des textes. Les actions de sensibilisation et de formation se poursuivent. Appui financier de l'Etat exercice 2008-2009 de 300 millions FCFA		Modification de la loi organique de la HAAC le 29 octobre 2009. Manque d'équipement de monitoring pour le suivi audiovisuel des media
		1.1.1.10	Renforcer les capacités humaines et techniques des médias publics et privés	x	x	x	Ministère de la Communication et de la Culture	Nombre de personnes recrutées et nombre de personnes formées	Ministère Droits de l'Homme	291 nouveaux agents en fonction sur 500 prévus 156 agents des médias formés	mars 2009 mai- juin 2010	D'autres formations sont en cours. Moyens financiers insuffisants par rapport aux besoins de formation.
		1.1.1.11	Promouvoir les valeurs démocratiques et les droits humains par les médias pour les médias	x	x	x	Ministère Droits de l'Homme	Nombre de contrats de promotion des valeurs démocratiques et des droits humains signés avec les médias	Ministère de la Communication et de la Culture	Séminaire de formation des médias sur les droits humains, paix et réconciliation; une journée de rencontre d'échanges du ministre des DHCDFC avec 72 médias sur la problématique de la Formation Civique	7-9 février 2009 à l'hôtel Concorde à Kara; 25 Juin 2009	Toutes les régions n'ont pas été couvertes par manque de ressource financière. Les résultats et objectifs définis n'ont pas entièrement atteints.
	OS2: Renforcer les capacités des principales institutions démocratiques de la République	1.1.2.1	Mise en place d'un programme de renforcement de capacités de l'Assemblée Nationale		x	x	Assemblée Nationale	Nombre de sessions de formations	Ministère Economie et des finances, Développement, Justice	Une stratégie de renforcement des capacités est élaborée. Plusieurs séminaires d'information et de formation organisés au bénéfice des parlementaires et du personnel administratif sur des thématiques variées. Equipement acquis pour informatiser l'AN. Etudes stratégiques et institutionnelles réalisées.		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.1.2.2	Renforcement des capacités de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication	x	x		HAAC	Nombre de cadres formés, Régulation des médias dynamisée et efficace	Ministère Communication	Renforcement des capacités des acteurs des média publics et privés pour le respect des principes, des règles et de la déontologie en matière d'information. Appui institutionnel de la HAAC, aux organisations et organes de presse		
		1.1.2.3	Mise en œuvre de la stratégie nationale de consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement	x	x	x	Ministère Droits de l'Homme	Fonctionnement démocratique des Institutions renforcé, Paix consolidée, Mécanisme de règlement des conflits mis en place et opérationnel, Participation effective des citoyens aux choix des programmes et politiques	Ministères Administration territoriale, Droits de l'Homme, Défense, Sécurité, Communication, Justice, CNDH	Non encore réalisée		Absence de financement pour recruter un consultant. Mesure à reconduire
	OS3: Poursuivre la réforme de l'armée pour garantir sa neutralité	1.1.3.1	Poursuite du confinement de l'armée dans son rôle régalien de défense de l'intégrité territoriale et de la Nation	x	x	x	Ministère de la Défense	Adoption de textes réorganisant l'armée	MSPC	Adoption en 1er mars 2007 du statut de l'armée ; code de la défense en cours de préparation.		
1.1.3.2		Renforcement des capacités en matière de génie militaire	x	x	x	Ministère de la Défense	Génie militaire renforcé en matière d'infrastructures de développement et de santé	MSPC	Action en cours		Exécution de certains travaux dans les BTP. Formation des techniciens.	
1.1.3.3		Soumission du projet de loi de programmation militaire à l'Assemblée Nationale et mise en œuvre dès son vote	x	x		Ministère de la Défense	Loi votée	AN	Non réalisée		Code en cours d'élaboration	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS4: renforcer la culture citoyenne	1.1.4.1	Mise en œuvre du Plan national de formation civique	x	x	x	Ministère Droits de l'Homme	Les Togolais adoptent des comportements citoyens	Ministères Education, Communication et Culture	Non réalisé		Non adopté en conseil des Ministres. Réviser le plan.
	OS5: Impliquer les organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques	1.1.5.1	Appui à la Société Civile pour sa meilleure organisation et pour qu'elle dispose des capacités nécessaires pour mieux jouer son rôle dans la gestion des affaires publiques	x	x	x	Ministère Développement	Nombre d'organisations de la Société Civile renforcées; Effectivité de la contribution et participation de la société civile à l'action publique	MATDCL, MEF, Ministères Droits de l'Homme, Développement à la base, OSC	En 2009, 51 associations ont reçu le titre d'ONG.		
Domaine 2 : Gouvernance institutionnelle	OS 1: Mettre en place les Institutions constitutionnelles	1.2.1.1	Mise en place de la Cour des comptes et la rendre opérationnelle	x	x	x	Présidence	Décrets de nomination, Prestation de serment, Juges en fonction, Nombre de comptes publics examinés	AN, Cour Constitutionnelle, Cour Suprême, Ministère de la Justice	Promulgation de la loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes. Nomination des juges en conseil des ministres le 6 juillet 2009. Prestation de serment le 16 septembre 2009. Prise de fonction le 24 septembre 2009.		Début de l'analyse du compte administratif et du compte de gestion 2007
		1.2.1.2	Complément au cadre juridique régissant le Conseil Economique et Social et sa mise en place		x		Présidence	Textes de lois adoptés; Conseil économique opérationnel et fonctionnel	Ministère en charge des Institutions de la République, AN, OSC	Non encore réalisée		
		1.2.1.3	Elaboration des textes et mise en place de la Haute Cour de Justice	x	x		Ministère de la Justice	Textes de lois adoptés; Haute cour de justice opérationnelle et fonctionnelle	AN	Non encore réalisée		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS 2 : Poursuivre la mise en œuvre du Programme National de Modernisation de la Justice	1.2.2.1	Opérationnalisation de la Direction du parquet	x	x	x	Ministère de la Justice	Direction des Parquets fonctionnelle	AN, Ministère des Finances	La nouvelle organisation du ministère de la justice ne prévoit plus une direction des parquets cette mesure est donc en déphasage par rapport au nouvel organigramme issu du décret N° 2008-90 du 28 juillet 2008		
		1.2.2.2	Renforcement des capacités de l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires	x	x	x	Ministère de la Justice	Personnel formé	AN, Ministère des Finances	Renforcement des capacités humaines (1 inspecteur Général, 1 inspecteur adjoint, 1 assistante, 2 secrétaire, 1 comptable) et matérielle (équipement informatique, bureautique et roulant) existence d'un programme pilote d'inspection	Second semestre 2009 second 1er semestre 2010	Le renforcement des capacités se poursuit. C'est dans ce cadre qu'il est prévu un voyage d'études de deux inspecteurs à Paris
		1.2.2.3	Elaboration d'un code d'éthique pour chacune des professions judiciaires	x	x	x	Ministère de la Justice	Code d'éthique disponible, Cadres formés sur le code	Organisations professionnelles de la Justice	Code d'éthique de chacune des professions de justice est élaboré		Les textes sont au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour étude et adoption
		1.2.2.4	Adoption de nouveaux textes du Conseil Supérieur de la Magistrature		x		Ministère de la Justice	Textes adoptés		Le nouveau texte du CSM est élaboré		Les textes sont au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour étude et adoption
		1.2.2.5	Adoption et mise en œuvre d'une politique nationale de vulgarisation juridique		x		Ministère de la Justice	Document de politique disponible	Ministère Communication	Validation de la politique nationale de vulgarisation juridique disponible	17-avr-10	Les textes sont au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour étude et adoption

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS3: Renforcer l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens	1.2.3.1	Sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs et sur l'importance qu'elles doivent accorder aux droits humains dans le développement harmonieux du pays par la mise en œuvre des programmes sectoriels	x	x	x	Ministère Droits de l'Homme	Les Droits de l'Homme sont promus et respectés	Ministères Justice, Sécurité, Défense, Administration territoriale, Action sociale, Communication, OSC	1 - Atelier de concertation et d'évaluation Etat/OSC sur les droits de l'homme. 2 - Séminaire de formation sur les droits humains, paix et réconciliation à l'endroit des media (11 nov 2009), des chefs traditionnels (07 nov, 02 03 déc. 2009) et des OSC (23-24 nov. 2009) Programmes médiatiques et messages radiophoniques sur la paix et le civisme 4 - Tournée de sensibilisation dans les lycées et collèges sur le thème " Importance des élections dans un système démocratique"	1 - les 10 et 11 novembre 2009, Lomé; 2 - nov. déc. 2009 nov. 2009 4 - Du 07 au 11 décembre 2009 dans toutes les régions	Ces activités ont été réalisées dans le but de favoriser un climat serein de dialogue, de non-violence et de sécurité dans l'optique de l'élection présidentielle du 04 mars 2010 avec l'appui financier du PNUD et du HCDH. Beaucoup d'autres actions restent à mener. Insuffisance de ressources pour la réalisation de sa lettre de mission.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.2.3.2	Renforcement des capacités des forces de sécurité sur le plan humain, matériel et financier	x	x	x	Ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC)	Sécurité des personnes et des biens assurée	Ministères Droits de l'Homme, Justice, Défense.	Recrutement de personnel (police, gendarmerie et sapeurs pompiers). Renforcement en moyens matériels des dispositifs ARAIGNEE. Equipement des unités techniques et d'intervention de la police et de la gendarmerie. Création de nouvelles unités : Groupe spécial d'intervention de la police. Mise en place d'une police de proximité dans deux arrondissements de Lomé. acquisition du matériel d'intervention et de secours pour les sapeurs pompiers	2009-2010	Renforcement en moyens humains et matériels se poursuit
Domaine 3: Reforme Administrative	OS1 : Améliorer la qualité des services rendus aux usagers	1.3.1.1	Redéfinition et clarification des missions de l'Etat		x	x	Primature	Missions de l'Etat redéfinies	Ministère en charge de la Fonction Publique	Atelier de formation des membres du gouvernement en vue de la mise en œuvre des lettres de missions (Nangbéto)	25-27 juin 2009	Un autre atelier de formation des membres du gouvernement s'est tenu du 1er au 03 août 2010 (Kara)
		1.3.1.2	Promotion de la charte africaine de la fonction publique		x	x	MDHCDFC	Les principes des Droits de l'Homme sont intégrés dans la réforme de l'administration et la charte africaine de la fonction publique promue	MEF, MCDAT, MFPRA, CNDH, OSC	Journée portes ouvertes sur la charte	décembre 2009	Appropriation avec l'adoption du nouveau statut de la fonction publique

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.1.3	Promotion d'un environnement de travail motivant et moderne dans l'administration	x	x	x	Ministère de la Fonction Publique	Grilles salariales révisées et mises en exécution, Bureaux des services aménagés avec des moyens matériels adéquats et appropriés, jouissance effective des droits liés aux fonctions et services	Commission Nationale de Réforme de l'Administration; Comité Technique de réforme Administrative	Elaboration des TDR relatifs à l'étude de la grille indiciaire et à l'étude barémique. Etudes stratégiques et organisationnelles réalisées au niveau de huit super structures	décembre 2010	Les différentes études seront menées en 2010 avant de passer à l'étape de la mise en œuvre
		1.3.1.4	Rationalisation des structures des emplois et des effectifs	x	x	x	Ministère de la Fonction Publique	Etude réalisée, Rapport d'étude disponible, Recommandations mises en œuvre	Ministère des finances, Ministère de l'emploi	Non encore réalisée		La mise en œuvre de cette mesure sera effective après les études stratégiques et organisationnelles
		1.3.1.5	Création d'une cellule de contrôle des effectifs des agents de l'Etat et de la masse salariale	x			Ministère de la Fonction Publique	Cellule créée et fonctionnelle; effectifs et masse salariale maîtrisés	MEF	En cours de réalisation avec la mise en place d'un fichier unique de gestion du personnel de l'administration publique entre le Ministère de la Fonction Publique et le Ministère de l'Economie et des Finances		Fonds non encore décaissés.
		1.3.1.6	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de carrière des agents de l'Etat par corps et d'un fichier des emplois supérieurs par secteur	x	x	x	Ministère de la Fonction Publique	Plan de carrière élaboré et mis en œuvre, Fichier des emplois élaboré	Ministère des finances	Cette mesure sera réalisée à la fin des études stratégiques et organisationnelles de tous les départements ministériels		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.1.7	Elaboration et mise en œuvre du statut général, des statuts particuliers et spéciaux, des codes des pensions de retraite des fonctionnaires	x	x	x	Ministère de la fonction publique	Le statut général et les statuts particuliers et spéciaux ainsi que les codes des pensions de retraite des fonctionnaires sont élaborées et mis en œuvre	Ministère des finances	Trois (3) Avant Projet de loi ont été élaborés et validés. Il s'agit de: (i) l'Avant Projet de loi portant sur le statut général de la fonction publique, (ii) l'Avant Projet de loi portant sur le système de protection des agents publics et (iii) l'Avant Projet de loi portant sur le code des pensions civiles et militaires,	déc.-09	Seul, le statut général de la fonction publique est soumis au secrétariat général du gouvernement pour adoption en conseil des ministres. Les deux autres textes feront l'objet d'une refonte en un texte unique avant son adoption.
		1.3.1.8	Mise en place d'un cadre d'interpellation des acteurs concernés		x	x	Ministère de la Justice	Nombre de cas d'interpellation	Ministères fonction publique et Travail			
		1.3.1.9	Evaluation des performances administratives		x	x	Primature	Rapports d'évaluation	Tous les ministères			
	OS2: Réduire le déficit de communication interne et externe de l'administrati	1.3.2.1	Elaboration d'un schéma directeur de la formation permanente des agents de l'Etat	x	x	x	Ministère de la fonction publique	Schéma de formation élaboré, adopté et mis en œuvre	Ministères finances et emploi	Cette mesure sera réalisée à la fin des études stratégiques et organisationnelles de tous les départements ministériels		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
on		1.3.2.2	Développement d'une plate-forme électronique pour l'administration	x	x	x	Ministère de la fonction publique	Procédures administratives organisées et informatisées; utilisation effective des TIC	Ministères Télécommunication (Togo Télécom), Finances, Opérateurs privés	Le programme national de gestion de l'administration Electronique (PNGEA) est rentré en 2009 dans sa phase active avec la mise en place de l'organe de coordination et de pilotage, le recrutement du coordonnateur et l'acquisition de matériel informatique	depuis décembre 2009	Un système de gestion des sites web de l'administration publique est en cours de déploiement avec la conception de portails web pour cinq ministères (Fonction Publique et Réforme Administrative, Economie et Finances, Affaires Etrangères et Coopération, Secrétariat Général du Gouvernement)
		1.3.2.3	Création des portes d'accès aux ministères et structures administratives, et des centres multimédia		x	x	Ministère de la fonction publique	Nombre de portes d'accès et de portails multimédia créés	Ministères Communication, Télécommunication (Togo Télécom), Finances, Opérateurs privés	Des portails web ont été conçus pour cinq départements (Fonction Publique et Réforme Administrative, Economie et Finances, Planification et Développement, Affaires Etrangères et Coopération, Secrétariat Général du Gouvernement)	Démarré en décembre 2009	Un système de gestion des sites web de l'administration publique est en cours de déploiement par le Ministère de la fonction publique
	OS3: Asseoir une véritable politique de l'aménagement du territoire	1.3.3.1	Adoption de la politique nationale d'aménagement du territoire (PONAT)	x			MCDAT	La politique nationale d'aménagement du territoire adoptée	MATDCL; Ministère en charge de l'urbanisme et de l'habitat	Politique adoptée par le gouvernement le 16 septembre 2009	16-sept-09	Le projet est passé à la mise en œuvre effective de la politique Document de la PONAT éditée en Septembre 2010

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.3.2	Recrutement et formation du personnel qualifié en aménagement du territoire	x	x	x	MCDAT	Personnel qualifié en aménagement du territoire recruté et formé	Ministères Fonction publique, Finances	Personnel recruté, reste la formation spécialisée en aménagement du territoire Cadres du ministère formés sur les concepts d'aménagement du territoire Cadres du département et points focaux sectoriels pour l'aménagement du territoire formés dans les chefs-lieux de région sur les concepts d'aménagement du territoire et de planification	Février 2009 18 mai 2010 25-31 mai 2010	Action lancée en 2010. Formation en vue pour les régions.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.3.3	Elaboration des instruments d'aménagement du territoire	x	x		MCDAT	ATLAS, SNAT, SRAT, SLAT élaborés	Ministère Environnement, Urbanisme et habitat	Collecte des données socioéconomiques entamée. - Collecte de quelques indicateurs socioéconomiques réalisée; -Fiches de collecte des données physiques et socioéconomiques élaborées et validées au cours d'un atelier tenu à Atakpamé, le 16 avril 2010 (reste le lancement de la collecte proprement dite) ; - Etude diagnostique pour l'élaboration des instruments d'aménagement du territoire réalisée du 21 septembre au 19 octobre 2009 Actualisation des monographies régionales et préfectorales	16 avril 2010 21 sept-19 oct. 2009 06nov 2009	Lancement imminent de la collecte des données physiques et socio-économiques (octobre-novembre 2010) Logiciel d'analyse des données socioéconomiques en cours d'élaboration Monographies des cinq régions économiques, et des anciennes préfectures (30) sont disponibles
	OS4: Renforcer le processus de décentralisation	1.3.4.1	Elaboration des textes d'application de la loi de décentralisation	x			MATDCL	Textes d'application élaborés et adoptés	AN	Les textes suivants sont élaborés Avant-projet de la loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ;	nov.-09	Accélérer la finalisation des textes en vue de leur adoption pour compléter le cadre juridique en matière de décentralisation

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
									Avant-projet de décret portant organisation de la fonction de gouverneur et de préfet ; Avant-projet de décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT)			
		1.3.4.2	Organisation et mise en œuvre de la généralisation de la décentralisation (niveau région et commune rurale)	x	x	x	MATDCL	Entités décentralisées fonctionnelles	Autres Ministères impliqués	Les entités décentralisées (les régions et les communes rurales) ne sont pas mises en place. TDR relatif à l'étude sur la détermination de critères de création des communes rurales élaborés	novembre 2009	Il est prévu dans le cadre de la décentralisation la communalisation intégrale du territoire (la création des collectivités territoriales à savoir la région, les communes rurales) et le transfert des ressources et des moyens de l'Etat à ces collectivités
		1.3.4.3	Mise en place de la stratégie d'information, de formation et de mobilisation des acteurs	x	x	x	MATDCL	Stratégie mise en place; information, formation et mobilisation des acteurs assurées.	Ministère communication; OSC	L'étude sur la stratégie de communication sur la décentralisation au Togo a été validée cependant sa mise en œuvre n'est pas encore effective ; les TDR sur l'élaboration des guides de l'élu local et du citoyen ont été élaborés	en juin 2009 en novembre 2009	Mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de la stratégie -un cabinet est recruté pour l'élaboration des guides de l'élu local, du citoyen, du responsable technique et du responsable financier en juillet 2010

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.4.4	Mise en place des mécanismes d'appui technique et financier aux collectivités territoriales	x	x	x	MATDCL	Structures d'appui technique mises en place et fonds d'appui mis en place et opérationnel; décrets d'organisation et de fonctionnement de ces structures	Ministère des finances	Le FACT n'est pas mis en place. L'Avant-projet de décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) est en cours de finalisation	Depuis avril 2010	la finalisation et l'adoption de ce texte ouvrira la voie à la mise en place et à l'opérationnalisation du FACT
		1.3.4.5	Dynamisation des collectivités territoriales existantes par un audit organisationnel et financier, le renforcement des capacités et l'actualisation des ressorts territoriaux	x	x	x	MATDCL	Les collectivités territoriales existantes sont renforcées; les ressorts territoriaux précisés	Ministère en charge des finances; Ministère en charge de l'urbanisme et du cadastre	Une étude sur la délimitation des 35 communes urbaines a été effectuée à partir de décembre 2009. Le rapport a été déposé	En février 2010	l'appel d'offres pour l'audit organisationnel et financier des collectivités territoriales n'a pas abouti. Procéder à la délimitation des autres collectivités territoriales
		1.3.4.6	Organisation des élections locales	x	x		CENI	Elections organisées	MATDCL	Il n'y a pas eu d'élections locales depuis 1987.		Des élections locales sont prévues en 2011
		1.3.4.7	Déconcentration de la tutelle administrative	x	x	x	MATDCL	la tutelle administrative est effectivement assurée par les représentants de l'Etat aux différents niveaux de collectivités territoriales	Ministère en charge de la fonction publique; Ministère en charge des finances	La tutelle administrative est assurée pour les collectivités existantes. Elle est assurée par les préfets au niveau des préfectures et des communes		Pour une amélioration du fonctionnement du contrôle de l'Etat, il est prévu le renforcement des structures déconcentrées par une meilleure organisation et une dotation en personnel qualifié

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.3.4.8	Renforcement des structures déconcentrées	x	x	x	MATDCL	Les structures déconcentrées concernées par le processus sont implantées au niveau des collectivités territoriales et sont opérationnelles	Ministère en charge des finances; Ministère en charge de l'emploi; Autres ministères concernés	TDR relatif à l'étude sur l'organisation des services déconcentrés est élaboré	en novembre 2009	Il y a lieu de trouver les fonds pour réaliser l'étude qui vise l'organisation des services déconcentrés (région et préfecture) en vue de compléter et rendre compatibles l'exercice par les collectivités territoriales des compétences qui leur sont transférées. A terme la représentation de l'Etat sera renforcée par l'implantation et l'opérationnalisation des structures déconcentrées au niveau des collectivités territoriales
Domaine 4: Renforcement de la gouvernance économique	OS1: Poursuivre l'assainissement des finances publiques	1.4.1.1	Simplification et rationalisation des codes fiscaux et douanier en tenant compte des directives de l'UEMOA		x	x	MEF	Nouveaux codes fiscal et douanier adoptés	AN	Code fiscal actualisé disponible	sept-10	
		1.4.1.2	Accélération de l'harmonisation du cadre juridique des finances publiques avec les directives de l'UEMOA	x			MEF (Comité de mise en œuvre des directives de l'UEMOA)	Nombre de textes transcrits	AN	Un comité de mise en œuvre des nouvelles directives du cadre harmonisé des finances publiques est mis en place.		Les travaux des sous-comités chargés de la transposition des différentes directives se poursuivent.
		1.4.1.3	Amélioration du mode de gestion du plan annuel de flux de trésorerie	x	x		MEF (Trésor)	Nouveau mode de gestion du plan annuel de flux de trésorerie	MEF (SPRPR)			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.4.1.4	Introduction progressive des CDMT dans l'élaboration du Budget de l'Etat	x	x	x	MEF (DB)	Nombre de CDMT sectoriels élaborés	Min de la Santé, Education, Transport, Agriculture, Energie, Eau et Assainissement	CDMT santé et éducation élaborés en 2009 pour la loi de finances gestion 2010. Pour la loi de finances gestion 2011, en plus des CDMT santé et éducation, les CDMT agriculture et eau-assainissement sont en préparation,		
		1.4.1.5	Amélioration du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat à travers le SIGFIP	x	x	x	MEF (DCF, DF, Trésor)	Nombre de postes budgétaires suivis en temps réel	Tous les Ministères	Suivi de l'exécution dans le SIGFIP en temps réel est possible à partir de la gestion 2009	Depuis début 2009	Extension au niveau des régions pour les trésoreries régionales en 2010 et connexion des ministères éducation et sante en 2011.
		1.4.1.6	Non accumulation d'arriérés intérieurs	x	x	x	MEF (DCF, DF, Trésor)	Niveau des arriérés de paiement	Tous les Ministères	34% seulement de la dette intérieure est payée		Mesure à continuer dans les années à venir
		1.4.1.7	Mise en œuvre de la stratégie d'apurement de la dette intérieure	x	x	x	MEF (Trésor, DD)	Nombre de créanciers payés	Créanciers	Stratégie d'apurement de la dette intérieure en cours. A fin juin 2010, 1 794 créanciers ont été payés pour un montant total de 19,7 milliards de FCFA, soit 25% de la dette intérieure commerciale privée	Démarrée en août 2009	Payement des arriérés se poursuit
		1.4.1.8	Publication des documents financiers sur le site web du Ministère de l'Economie et des Finances	x	x	x	MEF (Cabinet)	Nombre de documents financiers publiés		Quelques documents budgétaires et financiers publiés sur le site du SP-PRPF (www.togoreforme.tg)		Le site du MEF commence par être alimenté.
		1.4.1.9	Transformation de la Direction du Budget en Direction Générale	x	x		MEF (Comité de réforme)	Décret d'organisation et d'attribution de la DGB	Gouvernement et PR	Non réalisée.		Le processus de restructuration est lancé depuis 2009 mais n'a pas encore abouti.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.4.1.10	Renforcement des capacités de l'Inspection Générale d'Etat	x	x		Présidence	Nombre d'agents recrutés et formés	Ministères fonction publique et finances	Acquisition de matériels informatiques pour doter tous les inspecteurs d'un ordinateur. Formation de tous les agents de l'IGE sur l'audit dans le secteur public	En 2009	
		1.4.1.11	Reddition et mise en état d'examen des comptes de gestion	x	x	x	MEF (DGTCP)	Nombre de comptes de gestion mis en état d'examen		Les comptes administratifs et de gestion 2007 et 2008 ainsi que les lois de règlement y relatifs ont été produits et transmis à la Cour des comptes		
	OS2: Renforcer la lutte contre la corruption	1.4.2.1	Elaboration d'une politique nationale de lutte contre la corruption	x	x		Min de la Justice	Document de politique nationale élaboré et disponible	Conseil des Ministres, AN, Commission Nationale de Lutte contre la Corruption (CNLC)			
		1.4.2.2	Adoption d'un plan d'actions destiné à prévenir la corruption	x	x		Min de la Justice	Plan d'actions disponible	Conseil des Ministres, CNLC			
		1.4.2.3	Traitement équitable et transparent des cas de corruption par les juridictions compétentes	x	x	x	Min de la Justice	Nombre de cas jugés	CNLC			
	OS3: Améliorer le système de passation des marchés	1.4.3.1	Transposition des directives de l'UEMOA sur les marchés publics dans l'ordonnancement juridique national	x			MEF (Comité de mise en œuvre des directives de l'UEMOA)	Texte disponible	Conseil des Ministres, AN	Loi sur la passation des marchés publics votée.		
		1.4.3.2	Elaboration et mise en application des textes relatifs à la passation des marchés	x	x	x	MEF (Cabinet)	Textes disponibles, Nombre de marchés adjugés	Gouvernement et Commission Nationale des Marchés	Décret portant code de marché publics est pris en décembre 2009.		Les structures prévues par les nouveaux textes sont créées

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.4.3.4	Elaboration d'un manuel de procédure		x		Commission Nationale des Marchés	Manuel de procédure disponible	MEF	En cours		
		1.4.3.5	Mise en place d'un contrôle rigoureux des dépenses	x	x	x	MEF (IGF)	Nombre de contrôles effectués	IGE, Commission de lutte contre la corruption	Des comités ont été mis en place et des ordres de recettes ont été émis contre les fautifs ; des sanctions et pénalités ont été appliquées.		
OS4: Coordonner et gérer efficacement les flux d'aides		1.4.4.1	Réalisation d'une étude nationale prospective donnant une vision à long terme du Togo	x	x		MCDAT	Document d'étude disponible	Tous les Ministères concernés	Comité de pilotage mis en place, TDR élaboré consultant recruté		Accélérer la réalisation de l'étude.
		1.4.4.2	Elaboration d'une politique nationale de gestion de l'aide extérieure	x	x		MCDAT	Document de politique de l'aide extérieure disponible	Tous les Ministères concernés	Document disponible en cours de validation		Accélérer le processus de validation et mettre en œuvre le document
		1.4.4.3	Mise en place de la Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA)	x	x		MCDAT (DGD)	Plateforme de Gestion de l'Aide disponible	MEF	Cabinet déjà choisi pour réaliser les études et travaux préparatoires		Processus dans le délai. Accélérer la rédaction de la plateforme de gestion de l'aide.
		1.4.4.4	Elaboration d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation du Programme d'Actions Prioritaires du DSRP-C	x			MEF (Unité DSRP)	Plan d'actions disponible	Premier Ministre (Cabinet) MCDAT	Des outils de suivi et évaluation du DSRP-C/PAP sont élaborés et validés. Des formations sont réalisées avec l'appui des PTF en matière de planification, programmation, budgétisation et suivi	janvier-mars 2010 janvier et avril 2010	
		1.4.4.5	Mise en place du Comité Etat-Donateurs	x			MCDAT	Comité Etat-Donateur disponible	MEF, IBW, Partenaires au développement	Processus en cours, attente du décret portant mise en place du cadre institutionnel de suivi du DSRP		Projet non réalisé dans le délai. Accélérer la signature du décret et procéder à la mise en place du comité.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		1.4.4.6	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action de mise en œuvre du Programme d'Actions d'Accra (PAA)	x	x	x	MCDAT	Plan d'actions disponible	MEF, autres ministères concernés	Elaboration et mise en place d'un plan d'action national de l'efficacité de l'aide (PANEA), plan national disponible validé le 14 janvier 2010.		Projet dans le délai. Passer à la mise du plan d'action.

Pilier 2 : Consolidation des bases d'une croissance forte et durable

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 1 : Renforcement des réformes structurelles	OS 1 : Restructurer les entreprises publiques	2.1.1.1	Assainissement de la structure financière de la nouvelle société cotonnière	x			MAEP	Bilans comptable et financier, rapport d'audit	MEF, Cabinets d'audit	1) Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) créée en janvier 2009 avec 60% du capital détenu par l'Etat et 40% par la fédération des producteurs de coton. 2) La dette des fournisseurs et des producteurs a été apurée. Un nouveau mécanisme de fixation de prix de coton graine aux producteurs liés aux cours mondiaux a été validé lors d'un atelier	1) janvier 2009 2) 28 janvier 2009.	Des options sont envisagées pour rétablir un financement adéquat pour les petits producteurs et la confiance entre les producteurs et la NSCT à moyen terme et libéraliser la filière à long terme.
		2.1.1.2	Mise en place d'un système de gestion performant et transparent au sein de la nouvelle société cotonnière	x	x		MAEP	Documents de procédure, Contrats entre les parties prenantes	MEF, Cabinets d'audit	Le cabinet Experts Comptables Associés (ECA) a été recruté à cet effet suite à un appel d'offres. Un rapport faisant état des lieux pour la première phase des travaux a été produit et transmis à la Banque Mondiale. La deuxième phase a démarré après l'avis de la banque mondiale et du gouvernement. Le rapport de cette deuxième phase de la mission est attendu.	2ème semestre 2009	Il est envisagé l'acquisition d'un logiciel de comptabilité analytique et du matériel informatique
		2.1.1.3	Optimisation de la gestion du personnel de la nouvelle société cotonnière	x	x		MAEP	Documents d'audit complet des ressources humaines	Ministère Fonction Publique, MEF, Cabinets d'audit	A la suite d'un audit des ressources humaines, une compression couplée d'un redéploiement du personnel furent réalisés	Deuxième semestre 2009	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.1.1.4	Appui à la mise en place d'une interprofession dans la filière coton pour une coordination effective et une régulation de la filière	x	x		MAEP	Actes de création, Rapports d'activités de l'interprofession	Groupements et Unions de Producteurs, CRA, Opérateurs privés	Une faitière, la Fédération Nationale des Groupements des Producteurs de Coton (FNGPC) est mise en place. Ces fédérations et groupements sont représentés au conseil d'administration de la NSCT.	Depuis 2009	
		2.1.1.5	Règlement de tous les litiges entre les anciennes sociétés phosphatières (OTP/IFG)	x			MMEE	Arrêts des Tribunaux, Actes de liquidation	Ministère Justice, MEF			
		2.1.1.6	Assainissement de la situation financière de la SNPT	X			MMEE	Audits et bilans comptable et financier	MEF, Cabinets d'audit	1) Lancement officiel de l'adhésion du Togo à l'ITIE 2) Nomination du Coordonnateur national 3) Elaboration du plan d'actions détaillé de l'ITIE-Togo	1) déc. 2009 2) avril 2010 3) juin 2010	Une première réunion du Comité de pilotage est prévue en août 2010 et la seconde au début du mois de septembre en vue de l'adoption du plan de travail. L'adoption de ce plan permettra de finaliser le dossier de candidature. Le dossier sera envoyé à l'ITIE avant fin septembre 2010
		2.1.1.7	Identification d'un ou des partenaires stratégiques crédibles pour la SNPT	X			MMEE	Accords	MEF, Ministère des Mines	1) Sur la base du rapport d'audit, un plan d'affaires triennal a été élaboré. 2) La stratégie du secteur a été adoptée en conseil de ministres.	1) 4e trimestre 2009 2) mars 2010	Le gouvernement entend mettre en œuvre les recommandations de l'audit.
		2.1.1.8	Elaboration d'un plan d'actions détaillé pour restaurer la viabilité à long terme de la filière phosphate	x			MMEE	Document de plan d'action	MEF, Ministère des Mines	Un plan d'affaires triennal a été élaboré	fin 2009	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.1.1.9	Publication périodique de rapports de réconciliation des données sur les contributions versées à l'Etat et celles comptabilisées par le Trésor	x	x	x	MMEE	Document de plan d'action	MEF	Le rapport de 2007 et 2008 ont été publiés	février 2008 décembre 2009	Pour l'année 2009, les travaux vont démarrer en juillet 2010
		2.1.1.10	Amélioration des prestations de la CEET	x	x	x	CEET	Nombre d'abonnés; Diminution des coûts, Niveau de satisfaction des abonnés	MMEE, CEB, MEF	Un contrat de performance est signé entre le gouvernement et la CEET pour la période 2009-2013 et est en début d'application.	03 février 2009	
		2.1.1.11	Amélioration des prestations de la TDE	x	x	x	TDE	Nombre d'abonnés; Diminution des coûts, Niveau de satisfaction des abonnés	MERH, MEF, MERF			
		2.1.1.12	Liquidation du FODESEPA et création d'une société de patrimoine chargée de la programmation et de la réalisation des investissements dans le secteur eau potable et assainissement	x	x		MMEE	Décret de dissolution, actes juridique Décret de création, Rapports d'activités de la société	MEF, MERF			
		2.1.1.13	Ouverture du capital social de la société Togo Telecom au secteur privé	x	x		TOGOTELECOM	Nombre de souscripteurs, Part de capital souscrite	Ministère Télécommunication, MEF, Autorité de régulation, opérateurs privés	Non encore réalisé		
		2.1.1.14	Mise en place d'un dispositif réglementaire favorable à un environnement plus concurrentiel	x	x		Ministère Télécom.	Textes de lois, Décisions	Autorité de régulation	Actualisation de la déclaration de politique sectorielle en cours.		Une étude d'introduction d'un 3e opérateur mobile a été lancée au cours du second semestre 2009. La mise en place définitive est prévue pour 2011.
		2.1.1.15	Parachèvement de la privatisation des Hôtels publics	x	x		MEF	Contrats de cession	Ministère Tourisme	L'évaluation des offres est terminée.	févr-10	Le processus de cession des hôtels est en cours.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS 2 : Assainir le secteur financier	2.1.2.1	Poursuite de la restructuration des banques publiques	x	x		MEF	Lois, Décrets, Arrêtés, Décisions, Nombre de banques restructurées,	Banques commerciales concernées, BCEAO	Identification d'investisseurs stratégiques pour les banques à capitaux publics en cours. Cabinet conseil recrutés pour appuyer le MEF dans le désengagement de l'Etat du capital des banques publiques Une note d'information a été publiée à l'endroit du public en décembre 2009.		La loi sur la privatisation des banques à capitaux publics est transmise à l'Assemblée Nationale pour action.
		2.1.2.2	Adoption et mise en œuvre du plan global de redressement de la BTCL et de l'UTB	x	x		MEF	Lois, Décrets, Arrêtés, Décisions	BTCL, UTB, BCEAO	En plus de l'administration provisoire pour la BTCL, un comité de suivi a été mis en place. L'UTB a constitué des provisions additionnelles demandées par la commission bancaire		Les deux banques respectent le ratio de solvabilité et sont solides pour financer l'économie. L'Etat se désengagera en partie ou en totalité de ses parts dans ces 2 banques.
		2.1.2.3	Réalisation d'une étude pour la mise en place d'une structure ou d'un mécanisme de recouvrement des créances compromises rachetées par l'Etat	x	x		MEF	Rapport d'étude	Banques commerciales concernées, BCEAO	Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un mécanisme de recouvrement des créances compromises et d'animation d'un marché secondaire des titres issus de la restructuration bancaire a été réalisée. Une commission provisoire de recouvrement est mise en place.	juin-10	En raison de la complexité du processus, la structure de recouvrement sera créée au plus tard en décembre 2010.
		2.1.2.4	Création d'un environnement réglementaire et de supervision adéquat du système bancaire	x	x	x	BCEAO	Décisions, Rapports d'application de la loi bancaire Fréquence des inspections; Nombre de banques respectant les ratios prudentiels	Commission Bancaire, Banques commerciales, MEF	Commission bancaire et BCEAO ont procédé à plusieurs inspections dans les banques commerciales et les établissements financiers, ce qui a permis de les faire respecter le ratio de solvabilité.		Les interventions de la commission bancaire, de la BCEAO, du conseil régional d'épargne publique et des marchés financiers seront de plus en plus renforcées.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 2 : Amélioration du climat des affaires	OS 1: Améliorer le cadre global des affaires	2.2.1.1	Dynamisation du cadre institutionnel pour la création d'entreprise et la promotion des investissements	x	x	x	Ministère de l'Industrie, Ministère du Secteur privé	Temps et nombre de procédures	CCIT, CFE, Cadastre, Mairies, Banques commerciales, Tribunal, DGI, CNP-Togo	Trois arrêtés ont été pris dans ce sens, les deux premiers pour réduire les coûts et le délai de création d'entreprise, le troisième pour nommer les représentants des différents administrations et organismes intervenant dans la création d'entreprise	Le premier arrêté a été pris le 8 avril 2010, les deux derniers ont été pris le 28 mai 2010.	Les objectifs attendus de ces différentes mesures (arrêtés) seront atteints si la mise en place du guichet unique était effective. Perspectives : Recherche de financement
		2.2.1.2	Normalisation des cadres réglementaire, juridique et judiciaire	x	x	x	Ministère justice	Nombre d'acteurs PME/PMI formés aux textes de l'OHADA	Ministères Secteur Privé, Commerce, Industrie, CCIT, CNP-Togo			
		2.2.1.3	Révision du Code des impôts pour encourager les PME/PMI créatrices d'emplois	x			DGI	Taux d'imposition, Assiette d'imposition	MEF, AN, Cour Constitutionnelle, Opérateurs privés	Un cabinet a été recruté à cet effet et les travaux sont exécutés	fin 2009 à 1er semestre 2010	Le code révisé respectant les directives de l'UEMOA devrait être disponible en septembre 2010
OS 2: Dynamiser la zone franche	2.2.2.1	Rénovation des infrastructures et résolution des problèmes fonciers en zone franche, et développement de nouveaux sites	x	x	x	SAZOF	Superficies aménagées et sites développés en zone franche	Ministère en charge de l'Industrie, Sociétés de zone franche,	Non encore réalisée		Recherche de financement et de PTF et de Développeurs de sites à finaliser en 2010. Etude d'impact environnemental et cadre de gestion environnementale et social à réaliser par la BM.	
		2.2.2.2	Révision de la loi n° 89-14 du 18 septembre 1989 portant statut de zone franche, et réalisation d'études de ciblage des investisseurs potentiels	x	x	x	SAZOF	Loi 89-14 révisée, créneaux porteurs identifiés, Typologie des entreprises potentielles connue,	MEF, DGI, DGD, ASOSOF, AN, Bureaux d'études, Ministères de l'Industrie, du Secteur privé	L'avant projet de loi portant révision de la loi n°89-14 élaboré est en cours d'adoption. Il en est de même pour le code des investissements	second semestre 2009	Appel d'offre lancé par le MEF pour recrutement d'un consultant chargé d'accompagner le processus de révision de la loi ce 14/07/2010. Validation en atelier restreint prévue pour sept/oct 2010

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.2.2.3	Consolidation de l'industrie manufacturière et accélération du développement des exportations	x	x	x	SAZOF	Industrie manufacturière consolidée, exportations développées,	Ministères de l'Industrie, du Commerce, SAZOF,	Etat des lieux des industries manufacturières de la Zone Franche.	mai-10	Recommandations faites dans le cadre de l'EDIC/BM sur le repositionnement de la Zone Franche.
		2.2.2.4	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de promotion des investissements directs étrangers et nationaux	x	x	x	SAZOF	Rapport d'étude et différents rapports d'avancement	MEF, Ministère de l'Industrie, Bureaux d'études, Opérateurs privés,	Non encore réalisée		Besoin préalable en bases de données et logiciels adaptés (à acquérir en 2010)
	OS 3: Améliorer le dispositif de promotion et d'appui au secteur privé	2.2.3.1	Dynamisation de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI pour l'appui aux entreprises privées	x	x	x	ANPGF PME/PMI	ANPGF plus opérationnelle	MEF, Ministère Secteur privé, Ministère de l'Industrie	L'ANPGF est totalement opérationnelle et est en phase de croissance	janv-09	Mise en œuvre d'un plan stratégique triennal 2011-2013, en phase avec les objectifs généraux et stratégiques du DSRP-C. TDR élaborés en 2010 pour la rédaction du plan d'action stratégique triennal
		2.2.3.2	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une Maison de l'entreprise			x	Ministère Secteur privé, Ministère de l'Industrie	Rapport d'étude	CCIT, CNP-Togo, ASOZOF, Cabinets-conseil, etc.	Néant	Néant	L'étude n'est pas encore réalisée. Perspectives : Recherche de financement du côté des PTF
		2.2.3.3	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de structuration et d'organisation du secteur informel	x	x	x	Délégation à l'organisation du secteur informel	Document de stratégie et de plan d'action disponibles, Rapports de mise en œuvre du plan	MEF, Ministère commerce, Développement à la Base, Opérateurs privés	TDR élaborés ; une partie du financement acquis, poursuite de la recherche de financement.		Cette mesure sera réalisée au 2 ^{ème} semestre 2010
	OS 4: Améliorer les conditions à l'émergence de	2.2.4.1	Mise en place d'un réseau de soutien et d'information au service des opérateurs économiques	x	x	x	Ministère Secteur privé, Ministère de l'Industrie	Réseau disponible	CCIT, CNP-Togo, etc.	Non réalisée		Le réseau n'est pas encore disponible. Perspective : Recherche de financement

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	l'entreprenariat de développement	2.2.4.2	Réalisation de diagnostics participatifs sur la productivité et la compétitivité du travail et du capital		x	x	Ministère Secteur privé, Ministère de l'Industrie	Rapports d'études	CCIT, CNP-Togo, etc.	Non réalisée		L'étude n'est pas encore réalisée Perspective : Recherche de financement
	OS 5 : Réduire le coût du crédit et améliorer l'accès au financement	2.2.5.1	Diversification de l'offre de services financiers au niveau du système bancaire en place, en fonction des besoins économiques des opérateurs et des ménages	x	x	x	BCEAO	Nombre, volume et qualité de crédits octroyés	Commission bancaire de l'UEMOA, CREPMF, Banques commerciales	Ouverture de nouveaux guichets, offre de nouveaux produits	Depuis fin 2008	Les nouveaux produits concernent principalement les nouveaux établissements (Banque Atlantique, BSIC et BRS). Les actions se poursuivront.
2.2.5.2		Adoption de mesures visant à réduire le coût des crédits	x	x	x	BCEAO	Coûts des crédits	Commission bancaire de l'UEMOA, CREPMF, Banques commerciales	Non encore réalisée		Une réunion de concertation avec les directeurs des établissements de crédit est prévue pour le 2e semestre 2010	
2.2.5.3		Mise en place d'un mécanisme de caution pour promouvoir l'initiative privée et l'entreprenariat des jeunes et des femmes	x	x	x	MEF	Mécanisme de caution disponible, Nombre de cautions délivrées	BRS, Agence nationale pour la promotion de l'emploi, Banques commerciales	Le mécanisme de caution a été mis en place à travers les conventions de partenariats sont signées entre l' ANPGF et les institutions financières qui servent de canal pour les offres de services financiers à des taux d'intérêt plus favorables	1er semestre 2009	Une requête de financement a été élaborée et devra être soumise par le MEF à la BOAD pour une mobilisation des ressources dans le cadre de la promotion de l'initiative privée et l'entreprenariat des jeunes et des femmes par l'ANPGF.	
2.2.5.4		Mise en place d'un Fonds de Relance des Entreprises (FRE) pour faciliter l'accès des entreprises togolaises à des crédits à long terme, à des conditions adaptées à leurs activités		x	x	MEF	Fonds créé et opérationnel, nombre d'entreprises bénéficiaires	BCEAO, Banques commerciales				

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.2.5.5	Renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur de la microfinance à travers un environnement sécurisé pour les activités des IMF	x	x	x	MEF	Cadre renforcé	Comité Micro finance, IMF	Projet de loi élaboré	2008	Des mesures précises seront mise en œuvre dès l'adoption de la loi par l'Assemblée Nationale
		2.2.5.6	Erection de la CAS-IMEC en direction générale	x				CAS-IMEC en Direction Générale de Contrôle des IMF (DGCIM)	Comité national de la micro finance; CNM; APIM-Togo; PASNAM;	Non réalisée		Préoccupation prise en compte dans la restructuration du MEF En fonction de l'aboutissement de la restructuration du MEF
		2.2.5.7	Diversification des produits et services financiers du secteur de la micro finance de façon à mieux répondre aux besoins de la clientèle	x	x	x	MEF	Nombre de nouveaux crédits	BCEAO, IMF	De nouveaux crédits ont été mis en place en 2009.		La mesure se poursuit en 2010
		2.2.5.8	Renforcement des capacités institutionnelles des IMF, leur mise en réseaux et leur mécanisme de supervision	x	x	x	MEF	Nombre d'IMF viables	BCEAO, IMF	Des agents de la CAS-IMEC ont suivi des sessions de formation sur l'encadrement légal et réglementaire des institutions de microfinance, la création de secteurs financiers inclusifs et le renforcement des cadres juridiques et le nouveau référentiel comptable spécifique aux SFD	Depuis le second semestre de 2009	La mesure se poursuit en 2010
		2.2.5.9	Création d'une agence nationale du développement et de la promotion de la micro finance		x			Agence nationale du développement et de la promotion de la micro finance créée		Non réalisée		Création d'une direction de la promotion de la microfinance en 2011.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 3 : Promotion des sources de la croissance	OS 1: Accroître la productivité agricole	2.3.1.1	Renforcement du cadre légal et institutionnel du MAEP	x	x	x	MAEP	Cadre institutionnel du MAEP révisé, dispositions réglementaires conformes à celles de l'UEMOA, politique agricole adoptée et équipements des institutions du département	MEF, Bureau d'Etude, PTF	Cadre institutionnel rénové : 3 nouvelles directions sont créées (Direction des semences; Direction de la protection des végétaux, Direction de la pêche et de l'aquaculture) ; la Direction de la planification (DPRH) est restructurée et devient Direction de la planification et de la coopération agricole ; l'ICAT et l'ITRA transformés en établissements publics à gestion autonome ; l'ANSAT et la CAGIA et l'UTCC créées .L'équipement des institutions a démarré;Après un avis d'objection de la BAD, une nouvelle procédure de recrutement de 3 experts (suivant les instructions de la banque) est engagée pour l'élaboration du document de politique agricole	Mai 2009 en mars 2010 et se poursuit en mai – juin 2010	Procédure en cours pour la réalisation d'un audit institutionnel d'ici la fin de l'année 2010
		2.3.1.2	Renforcement de la structuration du monde rural, de la professionnalisation des filières agricoles et du développement des interprofessions	x	x	x	MAEP	Emergence des associations communautaires, regroupement des producteurs en OPA, dynamisation des CRA, Emergence des interprofessions	MDPDB, MAT, CRA, CPC, FNGPC, FUPROCAT, producteurs, OSC	Deux faitières, la FNGPC et la CPC Après la FNGPC, la CETOP, la CPC mise en place. Renouvellement des organes et formation des responsables des unions de la FNGPC, Le renforcement de la structuration du monde rural se poursuit avec les autres filières	Avril à juin 2010	Renouvellement des organes des CRA prévu en 2010 reporté à 2011 pour défaut de financement

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.3	Réalisation du recensement national de l'agriculture		x	x	MAEP	Base de données actualisées fiables	MCDAT, MEF	Montage technique bouclé	1er semestre 2010	Difficultés de mobilisation des fonds extérieurs ; Pré enquête prévue pour 2011
		2.3.1.4	Définition d'une nouvelle politique de sécurisation foncière		x	x	MAEP	Document final, décrets, arrêtés, nombre de titres fonciers, nombre de personnes indemnisées, montants des indemnités versées	AN, MAT, MEF, MERF, propriétaires, exploitants,	Des TDR sont définis (1er semestre 2010) pour conduire le processus d'élaboration	1er semestre 2010	
		2.3.1.5	Renforcement des capacités de gestion des systèmes de production agricole	x	x	x	MAEP	Renforcement des capacités des acteurs, adoptions des programmes de recherche et d'appui-conseil aux besoins des producteurs, nombre de CEA mises en place, amélioration des capacités techniques de gestion et de planification des petits producteurs	ICAT, ITRA, CRA, Producteurs, ONG	Mise en œuvre des mesures débutée en 2008 et se poursuit	Débutée en 2008 et se poursuit	
		2.3.1.6	Réhabilitation des centres de production de semences et de matériel végétal	x	x	x	MAEP	Centres opérationnels, espèces et quantité de semences et plants produits et vendus	ITRA, ICAT	La ferme semencière de Sotouboua est en réhabilitation	2009	Il reste la réhabilitation des magasins de la ferme semencière de Sotouboua. Celle des infrastructures de la station d'Ativime est prévue pour 2011

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.7	Promotion des services d'approvisionnement de proximité en intrants agricoles et d'élevage	x	x	x	MAEP	Nombre de services d'approvisionnement en intrants de proximité mis en place, taux de couverture des besoins producteurs en intrants, Rendements, Cheptel	CAGIA, Producteurs, IMF, ONG	1-) Augmentation du nombre de magasins de vente d'engrais passant de 50 à 110 magasins et 28 dépôts en 2009 2-) Mise en place des 25.000 T d'engrais de la CAGIA et 4.275 T d'engrais du Projet de Développement communautaire (PDC) 3-) Taux de couverture des besoins exprimés: 120% pour le NPK 15-15-15 et 110% pour l'Urée 46% N	1-) janvier à juin 2009 2-) mars-novembre 2009	Taux de couverture des besoins exprimés : 120% pour le NPK 15-15-15 et 110% pour l'Urée 46% N. Suivant le bilan à mis parcours de la campagne 2010-2011 ce taux serait plus élevé en 2010. La CAGIA n'intervient pas encore dans le domaine des intrants d'élevage
		2.3.1.8	Préparation et mise en œuvre d'un programme de relance des filières coton, café et cacao	x	x	x	MAEP	Rapports de mise en œuvre	ICAT, ITRA, CRA, Producteurs, ONG, IMF, IFDC, Nouvelle société cotonnière	Programmes élaborés et opérationnalisation en cours	2009 pour le café et le cacao et 2010 pour le coton	
		2.3.1.9	Renforcement des points d'information sur le commerce agricole (PICA) en vue d'améliorer le système d'information et de suivi des marchés	x	x	x	MAEP	Nombre de PICA opérationnel	ICAT, ITRA, CRA, Producteurs, ONG, IMF, IFDC, Ministère Commerce	Des points PICA sont mis en place par IFDC.		
		2.3.1.10	Renforcement de la DSID, de l'ANSAT et de l'ICAT pour mieux assurer la collecte et la diffusion des données relatives à la demande et à l'offre de vivriers dans le pays	x	x	x	MAEP	Données régionales sur l'offre et la demande de vivriers disponibles et publiées, régularité des mercuriales diffusées	DSID, ANSAT, ICAT	Données régionales sur l'offre et la demande produites en 2009. Données de production, du bilan alimentaire et autres données essentielles fournies respectivement à l'ANSAT et à l'ICAT .	2009	Renforcement des capacités de collecte et d'analyse de la DSID pour la production de données fiables
		2.3.1.11	Mise en place d'un système approprié d'information des marchés agricoles		x	x	MAEP	Bourse agricole opérationnelle; informations appropriées et diversifiées sur les marchés agricoles disponibles en temps réel	DSID, ANSAT, CCFCC, FAO	Une bourse agricole a été inaugurée Point focal du Réseau du Système d'Information des Marchés agricoles en Afrique de l'Ouest désigné		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.12	Réalisation d'une étude sur la situation des intrants agricoles dans le pays et identification des solutions appropriées aux problèmes de disponibilité, d'accessibilité et de prix	x	x	x	MAEP	Offres régulières d'intrants disponibles	Producteurs, opérateurs privés, FAO	Etude réalisée : draft du rapport disponible, reste la validation		
		2.3.1.13	Promotion de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols en vue de valoriser l'utilisation de la fumure organique	x	x	x	MAEP	Proportion de superficie fertilisée, nombre de producteurs impliqués	Producteurs, ICAT, ITRA, ONG, IFDC	Activités de promotion de la gestion intégrée de la fertilité des sols toujours menées, par l'ICAT en collaboration avec l'IFDC		
		2.3.1.14	Construction d'infrastructures de stockage pour les produits vivriers au niveau décentralisé	x	x	x	MAEP	Nombre et capacité de magasins	MAEP (DRAEP, ICAT), ONG Privées	L'ANSAT dispose de magasins de stockage dans toutes les régions. Des projets et ONG en ont construit pour des OPA		Toutefois, le nombre de magasins disponibles reste insuffisant et il faut construire d'autres
		2.3.1.15	Amélioration des systèmes traditionnels de stockage et de conservation des produits agricoles	x	x	x	MAEP	Nombre et capacité de magasins	ITRA, ICAT, producteurs, ONG, PTF	Des systèmes traditionnels améliorés de stockage et de conservation des produits agricoles sont mis au point par l'ITRA et diffusés par l'ICAT et des ONG.		Un recensement exhaustif de leur nombre et capacité n'est pas disponible à ce jour
		2.3.1.16	Aménagement et mise en valeur des sites hydro-agricoles, des bas-fonds et des petites retenues à but multiple	x	x	x	MAEP	Superficies, spéculations, nombre d'exploitants	MMEE, DAER, ONG, MTPT, ICAT, MERF, Exploitants	Appui à l'aménagement de bas-fonds dans les régions des Plateaux, Centrale, Maritime et des Savanes	2009	ONG sélectionnés appuient les communautés - Etat des lieux des bas-fonds et périmètres en projet. Les actions se poursuivent.
		2.3.1.17	Réhabilitation/construction de centres d'amélioration d'ovins-caprins	x	x	x	MAEP	* Nombre de centres d'amélioration construits/réhabilités* Nombre d'ovins-caprins produits, nombre de producteurs desservis	ITRA, ICAT, DAER, DEP, PTF, DE	Centre d'amélioration de Kolokopé toujours opérationnel. Environ 300 géniteurs-ovins améliorés ont été mis à la disposition des producteurs.	2009	Centre d'amélioration de Kolokopé toujours opérationnel

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.18	Aménagement des points d'eau, des pâturages, des pistes à bétail et des couloirs de transhumance	x	x	x	MAEP	Nombre de points d'eau aménagés pour les élevages, superficies pâturages, longueur pistes, nombre et nature équipements, couloirs de transhumance	ICAT, DAER, DEP, DE, MAT, collectivités locales, ONG, MERF	Comités préfectoraux de gestion de la transhumance mise en place et équipes	2009	Recherche de financement
		2.3.1.19	Réhabilitation des centres d'alevinage	x	x	x	MAEP	Nombre et dimensions des centres; nombre et nature des équipements; effectifs vendus	ICAT, DAER, DEP, ITRA, DPA	Travaux non encore démarrés par manque de financement		Réhabilitation du centre d'alevinage d'Agbodrafo à réaliser en 2010. L'ITRA est porteur du dossier, la DPA est impliquée
		2.3.1.20	Développement de la pisciculture artisanale et exploitation halieutique et piscicole des retenues d'eau	x	x	x	MAEP	Nombre d'infrastructures piscicoles réhabilités, Nombre de pisciculteurs organisés et formés renforcés, nombre et nature d'équipements fournis aux pisciculteurs et pêcheurs	DEP, ICAT, ONG, DPA	Travaux non encore démarrés par manque de financement		
		2.3.1.21	Développement de la culture attelée et motorisée en harmonie avec l'environnement	x	x	x	MAEP	Programme de relance et de promotion de la mécanisation agricole opérationnel, disponibilité d'unités de mécanisation agricole, capacités de petits agriculteurs renforcés en gestion des matériels et équipements motorisés	DAER, ICAT, producteurs, ONG, MERF, ITRA	Poursuite du déploiement du matériel, augmentation du nombre de bénéficiaires des services, augmentation des superficies emblavées (2 542 ha contre 1 307 ha en 2008), implication des OP dans la gestion des tracteurs (contrat)	Campagne agricole 2009-2010	Mise en place des unités de mécanisation à travers la cession du matériel aux OP, acquisition de nouveaux tracteurs, acquisition de bulldozer pour l'essouchement, réhabilitation des centres de formation en culture attelée

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.22	Renforcement de l'épidémiosurveillance des maladies épizootiques	x	x	x	MAEP	Nombre de postes de contrôles renforcés, nombre et nature d'équipements acquis, nombres d'actions de contrôles	ITRA, DEP, ICAT, MS, DE	50 postes de contrôle opérationnels et 17 agents contractuels recrutés dans le cadre du Projet OSRO	2e semestre 2009	
		2.3.1.23	Renforcement des capacités d'analyse et de contrôle de l'ITRA	x	x	x	MAEP	Nombre de laboratoires renforcés, nombre et nature d'équipements	ITRA, PTF	Travaux en attente par manque de financement		
		2.3.1.24	Développement des capacités humaines et des institutions pour réaliser le droit à l'alimentation	x	x	x	MAEP	Renforcement des capacités des acteurs du droit à l'alimentation, stratégie de communication sur le droit à l'alimentation opérationnelle	Ministères en charge des droits de l'homme, de la justice, HCDH, OSC, producteurs	Pas encore réalisé		
		2.3.1.25	Réhabilitation des centres de formation agricole	x	x	x	MAEP	Nombre de Centres de formation réhabilités et opérationnels	MPRH, MEF	Les travaux de réhabilitation du centre formation d'Adjendré ont démarré et se poursuivent. Ceux de construction d'un centre de formation agricole Zanguera (préfecture du Golfe) ont démarrés.	Démarrés en 2009, travaux se poursuivent en 2010	La réhabilitation du centre de Kamina est projetée sur 2011
		2.3.1.26	Renforcement du dispositif de suivi-évaluation pour le pilotage des actions mises en œuvre dans le secteur agricole	x	x	x	MAEP	Personnel recruté, formé et recyclé, matériels acquis, etc.)	DPCA, ICAT, NSCT,MEF	1) Neuf (09) nouveaux cadres recrutés sont mis à la disposition de la DPCA, dont sept (07) ingénieurs agronomes, pour renforcer le personnel existant. 2) Six (06) cadres sont formés sur l'approche sectorielle, et trois (03) sur le CDMT.	1) En février 2009 2) Deuxième semestre 2009 et Premier semestre 2010	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.1.27	Renforcement des capacités d'appui-conseil de l'ICAT	x	x	x	MEAP	Personnel recruté, formations assurées, nombre et nature des équipements acquis	ICAT et MEF	250 contractuels ont été recrutés et équipés en motos et mis à la disposition de l'ICAT	1er semestre 2009	
		2.3.1.28	Amélioration du circuit de la chaîne du froid et de l'hygiène des denrées alimentaires	x	x	x	MAEP	Nombre des infrastructures mis en place, programme d'IEC sur l'hygiène des denrées alimentaire opérationnel	MS, PTF	Non encore réalisée par manque de financement		Il est prévu en 2010 (BIE), l'acquisition de matériel roulant pour le transport des protéines animales
OS 2 : Accroître la productivité industrielle		2.3.2.1	Réhabilitation et renouvellement des équipements indispensables à l'exploitation des phosphates	x	x	x	SNPT	Nombre de matériels renouvelés et opérationnels	MMEA, MEF, Ministère de l'Industrie	Plusieurs investissements ont été réalisés, des équipements ont été renouvelés.		Le gouvernement cherchera l'appui des PTF pour le renouvellement des équipements de production
		2.3.2.2	Révision du code minier en vue de permettre à l'économie nationale de mieux tirer bénéfice du secteur de l'extraction		x		MMEA	Code minier actualisé et adopté	AN	les TDR ont été formulés en vue de l'élaboration du nouveau code minier du Togo sur financement de la BM		
		2.3.2.3	Réalisation d'études de faisabilité pour la mise en place d'industrie de transformation des produits primaires		x	x	Ministère industrie	Rapports d'études	Bureaux d'études, Opérateurs privés, Ministère Secteur privé	Non encore réalisée		Recherche de financement
		2.3.2.4	Aménagement de site industriel pour faciliter l'implantation des unités de production		x	x	Ministère industrie	Site aménagé et disponible	SAZOF, CCIT, PAL	30 ha ont été aménagés sur 100.		Recherche de financement
		2.3.2.5	Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs du BTP		x	x	Ministères des TP	Personnel recruté, formé et recyclé, matériels acquis, etc.)	Ministères Habitat, Urbanisme	Non encore réalisée		
		2.3.2.6	Réalisation d'une étude de reclassement du réseau routier national en conformité avec les normes de l'UEMOA	x	x		Ministères des TP	Etude réalisée		Non encore réalisé		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.2.7	Elaboration d'un document de stratégie de développement du secteur des BTP clarifiant les attributions, les responsabilités et les tâches incombant aux différents acteurs du secteur		x		Ministères des TP	Document de stratégie disponible	Ministère Habitat, Urbanisme	Document élaboré mais non encore validé	déc-09	
		2.3.2.8	Elaboration d'un répertoire des entreprises, bureaux d'études et de contrôle		x	x	Ministères des TP	Base de données disponible	Entreprises BTP	Non encore réalisée		
		2.3.2.9	Elaboration d'un code harmonisé des marchés publics selon les procédures de l'UEMOA		x	x	Ministères des TP	Code des marchés publics disponible	MEF, AN	Un nouveau code des marchés publics a été élaboré et adopté en conseil des ministres	11-nov-09	
		2.3.2.10	Elaboration de manuels de mise en œuvre et de procédure d'entretien routier		x	x	Ministères des TP	Manuels disponibles	MEF	Non encore réalisée		
		2.3.2.11	Renforcement du suivi et de l'évaluation des travaux en exécution	x	x		Ministères des TP	Equipe renforcée et équipée	MEF	Non encore réalisée		
		2.3.2.12	Mise en place d'un système de gestion de base de données routières		x	x	Ministères des TP	Base de données disponible	ONAT, GNEBTP, Ordre Togolais des Géomètres, Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)	Le consultant est déjà retenu sur financement de l'UE.	1er semestre 2010	
		2.3.2.13	Définition et mise en œuvre d'une politique nationale de l'artisanat		x	x	Ministère Artisanat	Document de politique disponible et appliqué	CRM, GIPATO	TDR élaborés pour le recrutement d'un consultant	avril-mai 2010	Début des travaux prévu pour le second semestre de 2010. Les fonds alloués sont insuffisants par rapport aux prévisions.
		2.3.2.14	Création d'une banque de données technologiques et de centres de référence pour l'artisanat	x	x	x	Ministère Artisanat	Banque de données technologiques disponible ; cadre de référence créé et fonctionnel	CRM, GIPATO	Non réalisé		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.2.15	Appui aux artisanats pour leur participation aux foires internationales	x	x	x	Ministère Artisanat	Financements accordés	CRM, GIPATO	Non réalisé		
		2.3.2.16	Création de la galerie virtuelle de l'artisanat togolais	x	x	x	Ministère Artisanat	Galerie virtuelle fonctionnelle	Organisations professionnelles des artisans	Non réalisé		
OS 5: Améliorer la compétitivité du secteur tertiaire		2.3.5.1	Extension des infrastructures portuaires	x	x	x	PAL	Capacité d'accueil; Rendement de la chaîne de transport maritime	Ministère Transport, MEF, MERF	L'aménagement d'un parking à l'entrée du port dédié aux camions qui arrivent de l'hinterland est cours de réalisation	2009 - 2010	
		2.3.5.2	Extension du terminal du Sahel et aménagement d'un port sec sur le corridor de la nationale n°1		x		PAL	Terminal du Sahel et port sec aménagés	Ministère Transports, MEF, MERF et Syndicat des transports	Rechargement en latérite.		Insuffisance de la capacité d'autofinancement
		2.3.5.3	Amélioration de la gestion du PAL	x			PAL	Ratio de rentabilité	Ministère Transport, MEF	le système informatisé SYDONIA++ et le scanner à rayon x opérationnels depuis 2009, permettent désormais l'automatisation et la simplification des procédures et l'accélération du dédouanement des marchandises,	2009	Impliquer davantage le PAL dans le processus de concession
		2.3.5.4	Instauration d'un guichet unique des formalités portuaires	x			PAL	Guichet unique opérationnel	Ministère Transport, MEF	Non réalisée		La Banque Mondiale aidera au recrutement d'un expert pour préparer une feuille de route qui devra être adoptée en conseil des ministres avant fin novembre 2010.
		2.3.5.5	Mise en place d'un système de tracking	x			PAL	Système de tracking mis en place	Ministère Transport, MEF, Communauté Portuaire	Non réalisée		
		2.3.5.6	Mise en place d'un système d'informations pour la prise de décisions sur le plan tarifaire	x	x		PAL	Système d'information mis en place	Ministère Transport, MEF, Communauté Portuaire	Non réalisée		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.3.5.7	Réalisation d'une étude prospective pour le développement du PAL		x		PAL	Rapport d'étude disponible et accessible	Ministère Transport, MEF, Communauté Portuaire	Appel d'offres international lancé pour une étude approfondie d'actualisation du plan directeur du PAL		Dépôts des offres prévus pour 28 juillet 2010
		2.3.6.1	Elaboration et mise en œuvre d'une politique commerciale	x	x	x	Ministère commerce	Document de politique disponible et appliqué	Ministère de l'Industrie, CCIT, CNP-Togo	Non réalisée		Discussions en cours pour commencer l'élaboration de la politique commerciale.
		2.3.6.2	Finalisation et mise en œuvre du cadre intégré d'assistance technique liée au commerce	x			Ministère commerce	Documents disponibles et appliqués	Ministère de l'Industrie, MEF, CCIT	Etude Diagnostique pour l'Intégration du commerce réalisée, validée et disponible dans sa version provisoire	27-29 juillet 2010	Finalisation en cours. Pour les perspectives : -Programme de sensibilisation et de formation des acteurs du commerce ; - Elaboration des projets du Cadre Intégré relevant de la Catégorie 1
		2.3.7.1	Elaboration et mise en œuvre d'une politique de promotion touristique	x	x	x	Ministère Tourisme	Document de politique disponible et appliqué	MEF, Ministère Environnement, opérateurs privés	Document de politique élaboré et validé en atelier	17- 18 novembre 2009	Document en attente d'adoption en conseil des ministres
		2.3.7.2	Réhabilitation et mise aux normes des unités hôtelières	x	x	x	CNACET	Nombre d'unités hôtelières opérationnelles et labellisées	Opérateurs privés Institutions financières	Voyage d'étude des responsables de la CNACET	oct-10	Début d'exécution prévu pour octobre 2010
		2.3.7.3	Revalorisation des principaux sites touristiques	x	x	x	Ministère Tourisme	Augmentation du nombre de visiteurs	Opérateurs privés, Ministère Environnement	Projet d'étude de l'état des lieux des sites touristiques est attribué	juil-10	Début d'exécution prévu pour le second semestre de 2010
		2.3.7.4	Mise en place d'autres infrastructures d'accueil pour le développement et la promotion de la richesse et de la diversité du patrimoine touristique	x	x	x	Opérateurs privés	Evolution de la capacité d'accueil	Opérateurs privés (entrepreneurs et employés du secteur touristique) Institutions financières	Plusieurs hôtels ont été construits par les opérateurs privés	juillet 2009 à juin 2010	Les opérateurs privés ont beaucoup investi dans le secteur hôtelier. Mais les investissements se sont concentrés dans la capitale.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
OS 2: Développer les ressources énergétiques		2.4.2.1	Elaboration et mise en œuvre d'une politique énergétique	x	x	x	MMEE	Nombre de sites micro-hydroélectriques mis en valeur; actualisation de l'étude de faisabilité du barrage d'Adjaralla	CEET, CEB, TDE, PTF	Non encore réalisée pour manque de financement		Elaborer une politique énergétique, préalable à tout effort dans ce domaine
		2.4.2.2	Création d'une agence nationale d'électrification rurale		x		MMEE	Agence opérationnelle; Nombre de nouveaux villages électrifiés	CEET, MAT	Non encore réalisée pour manque de financement		Voyage d'étude et expérience
		2.4.2.3	Mise en place d'un fonds d'électrification rurale		x		MMEE	Fonds mis en place et opérationnel	MEF	Non encore réalisée pour manque de financement		Cette mesure sera prise en compte dans le budget 2011
		2.4.2.4	Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire pour le développement des énergies renouvelables	x	x	x	MMEE	Textes d'application disponibles	MEF	Non encore réalisée pour manque de financement		
		2.4.2.5	Promotion de l'accès des populations rurales et péri-urbaines aux services énergétiques modernes	x	x	x	MMEE	Programme élaboré et mis en œuvre	MEF, Bureaux d'études	Non encore réalisée Quelques acquis dans le cadre du programme des communes du millénaire.		La politique n'est pas encore élaborée.
OS 3: Développer les télécommunications		2.4.3.2	Amélioration de la couverture nationale	x	x	x	MPT, ART&P	Nombre de nouveaux abonnés	Autorité de régulation, Opérateurs	672 893 nouveaux abonnés pour 2009 et 465 504 pour le 1er semestre 2010		Continuer la stratégie du service universel pour desservir de nouvelles zones rurales
		2.4.3.3	Promotion de la concurrence entre les opérateurs du secteur	x	x	x	MPT, MPT, Autorité de régulation	Dispositif réglementaire	Ministère Télécommunications, Opérateurs	Adoption des textes communautaires transposés et approuvés par l'UEMOA & la CEDEAO. Etude de l'introduction d'un nouvel opérateur enclenchée	Fin 2009	vote des textes au niveau du parlement; Faire aboutir l'étude d'introduction d'un nouvel opérateur en 2010
		2.4.3.4	Amélioration de la qualité et réduction des coûts des services de télécommunications	x	x	x	MPT, ART&P	Coûts réduits	Autorité de régulation, Opérateurs	1) Le processus de mesure de qualité du service a démarré en fin 2009. 2) Acquisition du matériels de mesures	1) Fin 2009 2) Début 2010	Des efforts à faire dans la réduction des coûts. Prévision de campagne de mesure de la qualité du service en 2010

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.4.3.5	Diversification des services de télécommunications	x	x	x	MPT, ART&P	Nombres et nature des services	Autorité de régulation, Opérateurs	Les services BLACK BERRY et EV-DO sont offerts.	Depuis 2009	Etude d'un cadre réglementaire pour promouvoir les services haut débit (large bande)
Domaine 5 : Renforcement de l'intégration régionale	OS 1: Promouvoir un cadre réglementaire favorable à l'intensification des échanges intra-communautaires	2.5.1.1	Mise en conformité des textes réglementaires nationaux avec ceux de l'espace communautaire	x	x	x	MEF	Textes réglementaires adoptés	UEMOA, CEDEAO	Plusieurs textes réglementaires ont été adoptés conformément aux nouvelles directives de l'UEMOA.		Tous les prochains textes seront élaborés désormais en conformité avec les directives de l'UEMOA
		2.5.1.2	Redynamisation de la Commission Nationale OHADA	x			Commission OHADA	Commission redynamisée	Ministère Justice	1) Mesures prises pour la réorganisation et le fonctionnement de la commission (Décret n°2009/162/PMRT du 10 décembre 2009). 2) Les membres de la commission sont nommés (Arrêté conjoint n°001/MJ-SG/MEF/SG du 28 janvier 2010)	1) 2009 2) 2010	
		2.5.1.3	Renforcement de la présence active du pays au sein des organisations sous-régionales, régionales et internationales chargées du commerce	x	x	x	Ministère Commerce	Présence renforcée	Ministère de l'Industrie, Ministère Affaires étrangères	Nomination en 2009 d'un représentant du Togo à l'OMC (Genève)		Création d'un cadre permanent de concertation pour examiner les questions de la présence du Togo dans les instances internationales chargées du commerce
Domaine 6 : Gestion efficace des ressources naturelles, de l'environnement	OS 1: Gérer rationnellement les ressources naturelles et l'environnement	2.6.1.1	Mise en œuvre du programme national de reboisement et de gestion durable des forêts	x	x	x	opérateurs privés	Nombre de projets financés et exécutés, superficie reboisée, nombre d'aires protégées requalifiées	MAEP, MMEE, MCDAT, ONG	Non encore exécuté		Manque de financement

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
nt, du cadre de vie et des catastrophes naturelles	ent	2.6.1.2	Renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement	x	x	x	MERF	Nombre de structures créées, décrets, arrêtés, nombre de documents élaborés	Ministère de l'Industrie, MAEP, MESR, MEPS, ONG, Collectivités locales	Réfection de 2 bâtiments devant abriter les coordinations régionales du PNADE des Plateaux et de la Kara; 4 décrets adoptés, 8 décrets validés en attente d'adoption, 4 arrêtés interministériels signés, 6 arrêtés élaborés.Création et équipement d'une unité SIG	2009-2010	Poursuivre les activités planifiées dans le PTA
		2.6.1.3	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes	x	x	x	MERF	Document de stratégie	MS, Action Sociale	1) Stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes élaborée. 2) Création de la plate forme de réduction des risques de catastrophes et Installation des plate-formes Régionales 3) Actualisation du plan de contingence	1) Décembre 2009 2) mars-juin 2010 3) juin 2010	Appropriation de plus en plus accrue de la réduction des risques de catastrophes. Formation de 45 cadres sur l'intégration des catastrophes dans les EIE
		2.6.1.4	Mise en œuvre du programme de gestion intégrée du littoral	x	x		MERF	Nombre de projets financés et exécutés, kilomètre de berge réfectionné, nombre d'épis posés	MTPT, MMEE, ONG, Collectivités locales	Financement obtenu en 2009		Désignation d'un maître d'œuvre Construction de 5 épis de 20 m de large et de 90 m de long entre Aného et Gounou Kopé
		2.6.1.5	Elaboration et mise en œuvre d'un programme de gestion rationnelle des produits chimiques et de lutte contre les pollutions	x	x	x	MERF	Document de programme, rapports	MS, MAEP, MUH, Collectivités locales, ONG	Réalisation de deux enquêtes en vue de la préparation du plan de gestion de l'élimination des hydro chlorofluorocarbones (HCFC) au Togo et de l'élaboration d'une stratégie pour éliminer les HCFC.	2009	Phase d'élimination des CFC début du programme d'élimination des HCFC

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.6.1.6	Mise en œuvre du programme national d'adaptation aux changements climatiques		x	x	MERF	Objectifs du programme atteints	MAEP, MMEE	La coordination du Projet "Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques" (DCN) est opérationnelle avec la mise en place de toutes les structures d'appui et de gestion	2009	Mobilisation des ressources pour la poursuite de la mise en œuvre
		2.6.1.7	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication en matière d'environnement	x	x	x	MERF	Document de stratégie disponible, Rapports de mise en œuvre	Ministère Communication, Enseignement Primaire et Secondaire, Enseignement Supérieur, Enseignement Technique	Premier draft de la stratégie disponible	juin-10	Analyse par un comité restreint de personnes ressources
		2.6.1.8	Elaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable	x	x	x	MERF	Document de stratégie	MCDAT, MEF	Recrutement d'un consultant international pour appuyer l'élaboration de la stratégie. Les Rapports des études sur le diagnostic sectoriel sont disponibles		Validation nationale
		2.6.1.9	Réalisation d'études sur le cadre institutionnel de prévention et de gestion des catastrophes, sur l'état des lieux, l'identification et la cartographie des zones à risque, et sur les nouvelles tendances climatiques et les risques associés	x	x	x	MERF	Rapports d'étude	Ministère Sécurité, Action Sociale, Aménagement du Territoire, Université, Bureaux d'études	Réalisation de 70% des études sur les tendances climatiques, cartographie des zones à risque d'inondation Equipement des structures en charge de la gestion des catastrophes en matériel informatique	Fin juin 2010	Former et mettre en réseau 50 femmes leaders en réduction des risques et catastrophes du bas Mono et Mandouri ; Mettre en place un système d'alerte précoce ; Former et sensibiliser les parlementaires sur la réduction des risques et catastrophes

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.6.1.10	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de contingence nationale	x	x	x	MSPC	Document de Plan disponible; Rapports d'activités	Tous les Ministères, Université, Opérateurs privés	1) Elaboration du plan de contingence 2) Actualisation du plan de contingence	1) mars-juillet 2009 2) juin 2010	Validation du Plan en 2010
	OS 2: Gérer de façon efficace le cadre de vie	2.6.2.1	Réhabilitation des services d'hygiène et autres structures sanitaires pour la gestion des déchets	x	x	x	Ministère Santé	Services d'hygiène opérationnels	MUH, MERF, Collectivités locales, MATD, MCDAT, ONG			
		2.6.2.2	Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Logement	x	x	x	Ministère Urbanisme/Habitat	Augmentation du parc immobilier	Opérateurs privés	Stratégie adoptée. Mise en œuvre non encore démarrée.	juil-09	Défaut de financement
Domaine 7 : Redistribution des fruits de la croissance	OS 1: Réduire les inégalités en créant un cadre favorable à une redistribution équitable des fruits de la croissance	2.7.1.1	Financement des filets sociaux et des pôles régionaux de développement à partir de transferts de l'Etat	x	x	x	MEF	Nombre d'actions de développement à la base financés	Départements sectoriels	Plusieurs actions ont été menées telles que le financement des groupements de base, dans les cinq régions économiques du pays.	28 juin-05 juillet 2010	Ces actions vont se poursuivre
Domaine 8 : Création d'emploi	OS 1: Créer les conditions juridiques, institutionnelles et économiques pour la création d'emploi et l'amélioration des revenus	2.8.1.1	Actualisation et mise en œuvre des dispositions du Document Cadre de Politique de l'Emploi et de Lutte contre la Pauvreté	x	x	x	Ministère Emploi (DPNE)	Nombre d'emplois créés	Départements sectoriels, opérateurs privés	Adoption en conseil des ministres du Plan d'actions opérationnel. Disponible et vulgarisé.	09 décembre 2009.	Mise en œuvre en cours
		2.8.1.2	Réalisation d'études pour identifier les domaines d'activités des secteurs à potentialités d'opportunités de création d'emplois, pour évaluer les besoins en matière de ressources humaines du marché du travail et pour faire l'état des lieux sur le répertoire de l'emploi, des métiers et de la main-d'œuvre au Togo	x			Ministère Emploi (DPNE)	Rapports d'études disponibles	Patronat, Syndicats, Opérateurs privés	La cartographie validée	28 juin-05 juillet 2010.	Etat des lieux sur le répertoire de l'emploi, des métiers et de la main-d'œuvre au Togo non encore réalisé, Problème de mobilisation des ressources financières

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.8.1.3	Opérationnalisation de l'Agence nationale pour l'emploi	x			Ministère Emploi	Rapports d'activités	MEF, Patronat, Syndicats	Agence créée et inaugurée	30 avril 2009	Opérationnalisation en cours
		2.8.1.4	Création et opérationnalisation de l'observatoire de l'emploi		x		Ministère Emploi	Décret de création, arrêtés d'application	MEF, Patronat, Syndicats	Observatoire créé et inauguré	30 avril 2010	Opérationnalisation en cours
		2.8.1.5	Elaboration et mise en œuvre de programmes d'appui à la réinsertion des personnes déflatées		x	x	Ministère Emploi	Document de programme, rapports de mise en œuvre	Patronat, Syndicats	Non réalisé		Problème de mobilisation de ressources financières
		2.8.1.6	Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation en entrepreneuriat des jeunes et des femmes	x	x	x	Ministère Emploi	Rapport de mise en œuvre; Nombre de projets créés	Patronat, Syndicat	Non réalisé		
		2.8.1.7	Opérationnalisation du fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et du Fonds d'installation des jeunes agriculteurs		x	x	MEF	Nombre de subventions accordées	Ministère Emploi; Agriculture	Projets de lois élaborés et déposés au secrétariat général du gouvernement		
		2.8.1.8	Promotion de la culture d'entreprise et son intégration dans les curricula de formation	x	x	x	Ministère Formation Professionnelle	Nombres de jeunes formés	Ministère Emploi, Jeunesse, Enseignement Supérieur, ONG, Opérateurs privés	Non réalisé		Début de concertation avec les concernés
		2.8.1.9	Développement d'un partenariat public-privé	x	x	x	Ministère de l'Emploi	Nombre d'accords	Ministère Commerce; Industrie; CNP-Togo, CCIT, opérateurs privés	Protocole d'accord provisoire signé avec le Conseil National du Patronat	juin-09	Mise en place de mesures incitatives et signature d'un accord définitif
		2.8.1.10	Formalisation des mécanismes de financement et d'assistance à l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x	Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Mécanismes formalisés	Ministères en charge du secteur de l'éducation (MEPSA, METFP, MESR), Ministère en charge des	Signature de contrat avec la Banque populaire pour l'épargne et le crédit	avr-10	renforcer et étendre le partenariat avec d'autres banques

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		2.8.1.11	Elaboration d'un plan stratégique d'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x		Stratégie mise en place	finances, Organisations professionnelles, Chambres de métiers et d'agriculture, Patronat, CCT, ...	Elaboration d'un programme pour l'emploi des jeunes	2009	Elaborer le plan d'action de ce programme
		2.8.1.12	Elaboration et mise en œuvre d'un programme de pré-emploi pour les jeunes	x	x	x		Programme de pré-emploi élaboré		Mise en œuvre d'un projet de renforcement de l'employabilité des jeunes	Démarrage en juillet 2009	Mettre en œuvre tous les volets du projet
		2.8.1.13	Recrutement et formation des formateurs en entrepreneuriat	x	x	x		Formateurs en entrepreneuriat recrutés et formés		Renforcement de capacités de 40 formateurs	janv-09	Former 100 formateurs en 2010
		2.8.1.14	Formation des jeunes en entrepreneuriat	x	x	x		Formation de jeunes réalisée en entrepreneuriat		5 000 jeunes formés	1er et 2e semestre 2009	Former 10 000 jeunes en 2010
		2.8.1.15	Mise en place d'un mécanisme de suivi de la politique d'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x		Mécanisme de suivi et d'évaluation mise en place		Partenariat avec les ONG et les OPEA	2e semestre 2009	Mettre en place une cellule de suivi évaluation
Domaine 9 : Promotion de la recherche	OS 1: Encourager la recherche	2.9.1.1	Création d'un fonds de soutien à la recherche		x	x	MEF	Fonds créé et opérationnel, Nombre de programmes de recherche financés; Nombre de bourses accordés	Centres de recherche, Universités, Opérateurs privés			
		2.9.1.2	Promotion de la recherche à travers l'instauration d'un prix d'excellence		x	x	MEF	Nombre de participants; nombre de prix accordés	Centres de recherche, Universités, Opérateurs privés			

Pilier 3 : Développement du capital humain

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 1 : Promotion du système d'éducation et de formation	OS1 : Renforcer les capacités institutionnelles, de conception, de gestion et de pilotage du secteur; Améliorer et adapter le cadre institutionnel	3.1.1.1	Elaboration de la Politique du Secteur de l'Education (PSE)	x			MEPS/A, METFP, MESR	Politique adoptée et mise en œuvre	Patronat, Chambre de Commerce, Chambres de métiers	Politique adoptée	juin-09	Cadre politique tracée pour la mise en œuvre effective du DSRP à travers le plan sectoriel de l'éducation adopté en mars 2010
		3.1.1.2	Mise en place d'un mécanisme de coordination, de suivi et d'évaluation de la PSE	x	x		MEPS/A, METFP, MESR	Mécanisme de coordination, de suivi et évaluation mise en place et rendu opérationnel	Patronat, Chambre de Commerce, Chambres de métiers	Action non encore engagée		Conditionnalité pour la mise en œuvre du projet PERI, Dispositions en cours
		3.1.1.3	Réalisation de l'étude de faisabilité sur le développement d'un système d'information, de suivi et d'évaluation (SISE)		x	x	MEPS/A, METFP, MESR	Etude réalisée, SISE rendu opérationnel	Direction Générale (Statistiques)	Action non encore engagée		Dispositions en cours
		3.1.1.4	Mise en œuvre de la politique de réduction des taux de redoublement (Primaire et Secondaires 1 & 2)	x	x		MEPS/A, METFP, MESR	Politique adoptée et mise en œuvre	Société civile	Action non encore engagée		
		3.1.1.5	Mise en œuvre de la politique d'amélioration de la rétention dans les différents cycles		x	x	MEPS/A, METFP, MESR	Politique adoptée et mise en œuvre	Société civile	Action non encore engagée		
		3.1.1.6	Mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des flux dans le cycle secondaire 2 et dans l'enseignement supérieur		x	x	MEPS/A, METFP, MESR	Mécanisme de gestion des flux mis en place et rendu fonctionnel	Société civile	Action non encore engagée		
		3.1.1.7	Renforcement des systèmes de gestion (administrative, financière, ressources humaines) et d'encadrement pédagogique du secteur de l'éducation	x	x	x	MEPS/A, METFP, MESR	Nombre de cadres administratifs, financiers et gestionnaires de ressources humaines formés	Fonction Publique, Finances	Action non encore engagée		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.1.8	Formation du personnel administratif et gestionnaires du système	x	x		MEPS/A, METFP, MESR	Nombre de personnels administratifs et gestionnaires formés	Finances	Action non engagée		Actions de renforcement nécessaires et urgentes à conduire.
		3.1.1.9	Formation de cadres en politique sectorielle et gestion de systèmes éducatifs (PSGSE)	x	x		MEPS/A, METFP, MESR	Nombre de cadres formés	Finances	5 cadres formés 10 cadres inscrits		Financement à mobiliser pour Octobre 2010 (Début de la nouvelle vague).
OS 2 : Porter le taux de couverture de 8% à 19% en 2011 dans le Pré-primaire		3.1.2.1	Réhabilitation des centres d'éducation	x	x	x	MEPS/A	Nombre de centres d'éducation réhabilités	Finances	Réhabilitation de l'ENI de Notsé		
		3.1.2.2	Opérationnalisation des centres d'éducation réhabilités	x	x	x	MEPS/A	Nombre de centres d'éducation réhabilités rendus fonctionnels	Finances	ENI de Notsé opérationnalisé		
		3.1.2.3	Construction de nouveaux centres d'éducation accessibles à tous les enfants	x	x	x	MEPS/A	Nombre de centres d'éducation construits selon les normes d'accessibilité à tous	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.4	Dotation des centres d'éducation de cantines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre de centres d'éducation dotés de cantines scolaires	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.5	Dotation des centres d'éducation d'unités scolaires de soins pédiatriques	x	x	x	MEPS/A	Nombre de centres d'éducation dotés d'unités de soins pédiatriques	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.6	Construction des structures communautaires d'éducation	x	x	x	MEPS/A	Nombre de structures communautaires construites	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.7	Elaboration des curricula d'éveil de la petite enfance	x	x	x	MEPS/A	Curricula d'éveil de la petite enfance élaborés et validés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.2.8	Elaboration des programmes d'éducation pré-primaire	x	x	x	MEPS/A	Programmes d'éducation pré-primaire élaborés et validés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.9	Recrutement et prise en charge des formateurs	x	x	x	MEPS/A	Nombre de formateurs recrutés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.10	Formation des formateurs recrutés	x	x	x	MEPS/A	Nombre de formateurs formés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.11	Recrutement des éducateurs/éducatrices	x	x	x	MEPS/A	Effectif d'éducateurs recrutés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.12	Formation des éducateurs recrutés	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'éducateurs formés	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
		3.1.2.13	Subvention aux structures communautaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre de structures subventionnées et niveau de subventions accordées	Finances	Action non engagée		Démarrage probable 2011 avec le PERI
	OS 3: Accroître l'offre et stimuler la demande dans l'optique de la SPU (Accès CP1 (100% en 2012), Achèvement Primaire 83% en 2011)	3.1.3.1	Mise en place d'un mécanisme de financement de la gratuité de l'enseignement de base	x	x	x	MEPS/A	Textes et loi adoptés (2009)	Finances	Action non engagée		
		3.1.3.2	Réhabilitation des classes existantes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classe réhabilitées	Finances	Action récurrente		Des réhabilitations se font chaque année suivant le financement accordé sur le budget de l'Etat
		3.1.3.3	Dotation des structures existantes de latrines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre de structures scolaires dotées en latrines	Finances	Action non engagée		Avec le Projet BID, UNICEF ...

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.3.4	Construction de nouvelles salles de classes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classe construites	Finances	153 salles de classes construites et 300 en construction	Juillet-Décembre 2009	Avec le Budget de l'Etat, les Projets BID, UNICEF, PERI ...
		3.1.3.5	Dotation des écoles de cantines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en cantines scolaires	Finances	Aucune réalisation		Avec le Budget UNICEF, PDC...
		3.1.3.6	Dotation des écoles d'unités de soins de santé de première urgence (médecine scolaire)	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées d'unités de soins de première urgence	Finances	Action non encore engagée	début des travaux Juillet-Décembre 2009	Disposition à voir avec le Ministère de la santé
		3.1.3.7	Recrutement et prise en charge des instituteurs	x	x	x	MEPS/A	Nombre et d'institutrices/instituteurs recrutés	Finances	Action non engagée	2010	Rythme de recrutement selon la programmation de l'Etat
		3.1.3.8	Formation initiale des instituteurs recrutés	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'institutrices/instituteurs formés	Finances	Action non engagée	2010	Une deuxième vague de près de 1800 enseignants en perspectives
		3.1.3.9	Recyclage (formation continue) des institutrices/instituteurs	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'institutrices/instituteurs recyclés	Finances	5455 enseignants recyclés. Action continue	août 2009 août 2010	études sont en cours pour le démarrage de la formation d'une nouvelle cohorte en septembre 2010.
		3.1.3.10	Dotation des écoles en manuels de calcul	x	x	x	MEPS/A	Nombre de manuels de calcul utiles fournis	Finances	En cours	2009, 2010	L' UNICEF en a encore fait don cette année. Le PERI fera le complément en 2011
		3.1.3.11	Dotation des écoles en manuels de lecture	x	x	x	MEPS/A	Nombre de manuels de lecture utiles fournis	Finances			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.3.12	Prise en charge des enseignants volontaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants volontaires pris en charge	Finances			La prise en charge pour 2010 est aussi en cours
OS 4: Améliorer l'accès et le rendement du Secondaire 1: taux de transition CM2/6ième de 74% en 2011; taux de survie de 72% en 2011 et taux de redoublement à 14% en 2011		3.1.4.1	Réhabilitation des salles de classes existantes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classes réhabilitées	Finances	Action récurrente	Juillet-Décembre 2009	Des réhabilitations se font chaque année suivant le financement accordé sur le budget de l'Etat
		3.1.4.2	Dotation des élèves en manuels scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'élèves dotés en manuels utiles	Finances	Action non encore engagée		En perspectives avec le projet BID
		3.1.4.3	Construction des salles de classes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classes construites	Finances	Action récurrente	Juillet-Décembre 2009	Avec le Budget de l'Etat et BID pour 2011
		3.1.4.4	Dotation des écoles de latrines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en latrines scolaires	Finances	Action non engagée		En perspectives avec le projet BID
		3.1.4.5	Dotation des écoles d'unités de soins de santé de première urgence (médecine scolaire)	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en unités de soins de première urgence	Finances	Action non engagée		Disposition à voir avec le Ministère de la santé
		3.1.4.6	Dotation des écoles de cantines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en cantines scolaires	Finances	Action non engagée		Non programmée sur l'année
		3.1.4.7	Recrutement des enseignantes & enseignants	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants recrutés	Finances	En cours	2010	Rythme de recrutement selon la programmation de l'Etat
		3.1.4.8	Formation initiale aux enseignantes & enseignants recrutés	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants formés	Finances	En cours		Avec la réouverture de l'ENS cette année
		3.1.4.9	Recyclage des enseignantes & enseignants	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants recyclés	Finances	5923 enseignants recyclés	Juillet-Décembre 2009	Un travail d'élaboration du référentiel de formation en cours

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
OS 5: Améliorer l'accès et le rendement du <u>Secondaire 2</u> : transition du 3 ^{ème} /2 nd à 50% 2011, taux de survie de 55% en 2011 et taux de redoublement de 17% en 2011	3.1.5.1	Réhabilitation des salles de classes existantes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classes réhabilitées	Finances	La réhabilitation de 18 salles de classe de lycées	Juillet-Décembre 2009	Des réhabilitations se font chaque année suivant le financement accordé sur le budget de l'Etat	
	3.1.5.2	Dotation des élèves de manuels scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'élèves dotés en manuels utiles	Finances	Action non engagée		Financement à rechercher	
	3.1.5.3	Construction des salles de classes	x	x	x	MEPS/A	Nombre de salles de classes construites	Finances	La construction de 12 salles de classe de lycées.	Juillet-Décembre 2009	Avec le Budget de l'Etat	
	3.1.5.4	Dotation des écoles de latrines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en latrines scolaires	Finances	Action non encore engagée		Financement à rechercher	
	3.1.5.5	Dotation des écoles d'unités de soins de santé de première urgence (médecine scolaire)	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en unités de soins de première urgence	Finances			Disposition à voir avec le Ministère de la santé	
	3.1.5.6	Dotation des écoles de cantines scolaires	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'écoles dotées en cantines scolaires	Finances			Non programmer pour le moment	
	3.1.5.7	Recrutement des enseignantes & enseignants	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants recrutés	Finances	En cours 2010		Rythme de recrutement selon la programmation de l'Etat	
	3.1.5.8	Formation initiale aux enseignantes & enseignants recrutés	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants formés	Finances			Cette formation est souvent assurée par l'Université de Lomé à travers l'INSE	
	3.1.5.9	Recyclage des enseignantes & enseignants	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'enseignants recyclés	Finances			Un travail d'élaboration du référentiel de formation en cours	
OS 6: Refondre le dispositif de	3.1.6.1	Réalisation d'une étude de faisabilité de la réforme de l'ETFP		x	x	METFP	Etude réalisée, Loi et textes d'application adoptés	Finances	Non réalisée		Les actions n'ont pas été programmées et donc n'ont pas reçu de	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle en adéquation avec les besoins socioéconomiques du pays		3.1.6.2	Recrutement des enseignants/formateurs	x	x	x	METFP	Nombre d'enseignants recrutés	Finances	220 enseignants formateurs recrutés	sept-09	financement. Les dispositions préalables ne semblent pas avoir été prises (Elaboration de fiches de projets avec argumentaires et stratégie de mise en œuvre).
		3.1.6.3	Formation initiale aux enseignants/formateurs recrutés	x	x	x	METFP	Nombre d'enseignants/formateurs formés	Finances	Non réalisée. Seule une initiation à la pédagogie est réalisée au profit des nouveaux enseignants recrutés	déc-09	
		3.1.6.4	Recyclage des enseignants/formateurs en poste	x	x	x	METFP	Nombre d'enseignants/formateurs recyclés	Finances	Non réalisée		
		3.1.6.5	Evaluation et redéfinition de l'offre de formation professionnelle et technique	x	x	x	METFP	Evaluation faite et dispositions de mise en œuvre adoptées	Finances	Non réalisée		
		3.1.6.6	Mise en place d'une charte de partenariat pour la formation technique et professionnelle	x	x	x	METFP	Charte élaborée, validée et adoptée,	Finances	Non réalisée		
		3.1.6.7	Revue des programmes et contenus de formation	x	x	x	METFP	Nombre de révisés et adaptés	Finances	Non réalisée		
		3.1.6.8	Réhabilitation des structures de formation existantes	x	x	x	METFP	Nombre de structures réhabilitées	Finances	1 LETP réhabilité, 2 CRETFP en cours de réhabilitation	2009-2010	
		3.1.6.9	Mise en place des dispositifs de formation professionnelle d'insertion	x	x	x	METFP	Dispositifs de formation et d'insertion professionnelle fonctionnels mis en place	Finances	Non réalisée		
		OS 7: Refondre le dispositif de l'Enseigne-	3.1.7.1	Redéfinition de l'offre de l'enseignement supérieur	x	x			Loi et textes d'application adoptés	Finances	Action non réalisée	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	ment Supérieur et de la Recherche en adéquation avec les besoins socioéconomiques du pays	3.1.7.2	Réhabilitation des infrastructures pédagogiques de l'UL et de l'UK	x	x	x	MESR	Nombre d'infrastructures pédagogiques rendues fonctionnelles	Finances	La réhabilitation et l'équipement de l'Office du Baccalauréat la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures du Village du Bénin Extension du bureau du 1er Vice-président Finition du bâtiment de l'Ecole Supérieure de Secrétariat d'Etat (ESSD) Finition des ateliers de l'ENSI Aménagement extérieur du bâtiment de la Faculté des Sciences Aménagement du bloc sportif et culturel	Second semestre 2009 1er semestre 2010	
		3.1.7.4	Construction des blocs pédagogiques à l'UL et à l'UK	x	x	x	MESR	Nombre de blocs pédagogiques fonctionnels construits	Finances	Construction d'une salle de recherche pour les étudiants de l'ISICA construction et équipement des infrastructures d'accueil des étudiants à l'UL construction et extension des infrastructures d'accueil des étudiants à l'UK Construction de bloc pédagogique de la FAST (UK)	Second semestre 2009 1er semestre 2010	
		3.1.7.6	Construction des cités à l'UL et à l'UK	x	x	x	MESR	Nombre de cités construites à l'UL et à l'UK	Finances	Action non réalisée		Non programmée sur l'année

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.7.7	Réalisation d'une étude de mise en place d'un dispositif de formation à distance		x			Etude réalisée	Finances	Action non réalisée		
		3.1.7.8	Réhabilitation des infrastructures de l'ENS	x	x	x	MESR	Infrastructures de l'ENS rendues fonctionnelles	Finances	réhabilitation d'infrastructures de l'Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé	1er semestre 2010	La réhabilitation se poursuit. Il est prévu la réalisation de la clôture de l'ENS et l'acquisition de bus pour l'ENS d'Atakpamé
		3.1.7.9	Mise en place d'un système d'information et de communication à l'UL et à l'UK		x		MESR	Système d'information et de communication fonctionnel mis en place	Finances	Extension du cyber CIC pour les étudiants	Second semestre 2009 1er semestre 2010	Action non planifiée mais programmée
		3.1.7.10	Réhabilitation de la Direction de la Bibliothèque et des Archives Nationales (DBAN)		x		MESR	DBAN rendu fonctionnelle	Finances	Réhabilitation et équipement de la Direction de la Bibliothèque et des Archives Nationales	1er semestre 2010	Réalisation prévu pour l'année 2010
		3.1.7.11	Construction de la Direction de la Recherche Scientifique (DRS)		x		MESR	DRS construite et rendue fonctionnelle	Finances	Action non réalisée		
		3.1.7.12	Soutien financier à la formation doctorale		x	x	MESR	Soutien accordé	Finances			
	OS 8: Diminuer de moitié le taux d'analphabétisme d'ici à 2015 (21%)	3.1.8.1	Appui institutionnel à l'alphabétisation	x	x	x	MEPS/A	Appui accordé	Finances	Actions non réalisées. Entamée en 2010 par UNESCO accra pour 14 millions CFA		Actions non programmées mais trouveront probablement du financement avec le FTI
3.1.8.2		Dotation au système d'alphabétisation de matériels didactiques	x	x	x	MEPS/A	Matériels didactiques fournis	Finances	Actions non réalisées		Un financement de 4765 USD est également accordé par l'UNESCO	
3.1.8.3		Recrutement des alphabétiseurs					Nombre d'alphabétiseurs recrutés	Finances	Action non engagée		Action à exécuter sur le Budget de l'Etat	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.1.8.4	Formation des alphabétiseurs	x	x	x	MEPS/A	Nombre d'alphabétiseurs formés	Finances	Action non engagée		Action programmée sur le PERI
		3.1.8.5	Elaboration des curricula d'éducation non formelle		x			Curricula d'éducation non formelle élaborés	Finances	Action non engagée		Action programmée sur le PERI
		3.1.8.6	Soutien financier au programme élargi d'alphabétisation	x	x	x	MEPS/A	Soutien financier accordé	Finances	Un soutien financier de 30.000 Euros a été obtenu de l'OIF	2009	Action programmée sur le PERI. Un soutien financier de 30 000Euros a été accordé en 2009 par l'OIF
Domaine 2 : Développement du système et des services de santé	OS 1 : Renforcement de l'organisation et de la gestion du système de santé	3.2.1.1	Réhabilitation et extension des hôpitaux (les 3 CHU, les CHR d'Atakpamé, de Sokodé, de Dapaong, les hôpitaux de préfecture de Bassar, d'Amlamé, de Pagouda)	x			Cabinet MS, DGS, DAC, DES, Hôpitaux	Nombre d'infrastructures réhabilitées et construites	Ministère chargé des finances	Commencées T1 /2009, se poursuivent en 2010 USP réhabilités		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.2	Réhabilitation des bureaux du Ministère de la santé	x			DGS, DAC	Bâtiment du ministère de la santé rénové	Ministère chargé des finances	Bâtiments réhabilités T2àT4/2009		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.3	Réhabilitation de la DRS de Kara et de ses districts	x			DGS, DAC, DRS Kara	Nouveau bureau de la DRS construit; nombre de districts réhabilités	Ministère chargé des finances	Seule la réhabilitation de la DRS est faite		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.4	Construction des bâtiments des écoles de formation (ENAM, ENSF à Kara)	x			DGS, ENAM, ENSF	Bâtiments de l'ENAM, ENSF à Kara rénovés	Ministère chargé des finances	Locaux loués T2/2009	nov-09	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.5	Aménagement des bâtiments de l'Institut national d'hygiène	x			DGS, DPLET, INH	Nombre de bâtiments de l'INH réhabilités	Ministère chargé des finances	Réhabilité de 2008 et finalisé en 2009		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.6	Rénovation de l'école nationale des sages-femmes et construction d'une bibliothèque sur pilotis		x		DGS, ENSF	Bâtiments de l'ENSF à Lomé rénovés	Ministère chargé des finances	Complètement réalisé toute l'année 2009		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.1.7	Construction de salles d'hospitalisation et bloc administratif à l'hôpital psychiatrique de Zébé	x			DGS, DES, DAC	Bâtiments de l'hôpital psychiatrique de Zébé rénovés	Ministère chargé des finances	Seules les salles d'hospitalisation sont construites	premier semestre 2010	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.8	Projet santé BID II (construction et équipement des polycliniques et modules de CMS en zones rurales au Togo)	x	x	x	Cabinet MS, DGS, DAC, DES, Hôpitaux	Nombre de formations sanitaires construites; Nombre de formations sanitaires équipées	Ministère chargé des finances; banque islamique de développement	5 formations construites 5 formations équipées	premier semestre 2010	A poursuivre
		3.2.1.9	Construction d'un bloc gynéco-obstétrique à l'hôpital de Kpalimé	x			DGS, DES, DAC	Nouveau bâtiment pour le bloc gynéco-obstétrique à Kpalimé	Ministère chargé des finances	Complètement réalisé Toute l'année 2009		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.10	Construction et réhabilitation des services de la DRS Savanes et ses districts	x			DGS, DAC, DRS SAVANES	Nouveau bureau de la DRS construit; nombre de districts réhabilités	Ministère chargé des finances	Travaux en cours	premier semestre 2010	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.11	Construction et réhabilitation des bureaux de la Direction des soins de la santé primaire (DSSP)	x			DAC	Bâtiments de la DSSP construits et réhabilités	Ministère chargé des finances	Complètement réalisé Toute l'année 2009		Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.12	Équipement des CHR et hôpitaux de préfectures	x	x	x	DGS, DES, DAC	Nombre de formations sanitaires équipées	Ministère chargé des finances	Equipements achetés	mai-juin 2010	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.13	Projet d'équipement et réhabilitation des structures sanitaires du Togo (BIDC)	x	x	x	Cabinet MS, DGS, DAC, DES, Hôpitaux	Nombre de formations sanitaires construites; Nombre de formations sanitaires équipées	Ministère chargé des finances, BIDC	15 FS en cours de réhabilitation 15 FS en cours d'équipement 3 bâtiments en cours de construction	En cours depuis 2009	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance
		3.2.1.14	Équipement de la DRS Lomé-Commune en appareil de fabrication de l'eau de javel		x		DGS, DRS Lomé-Commune	Nouvel appareil pour la fabrication de l'eau de Javel à la DRS Lomé-Commune	Ministère chargé des finances			
		3.2.1.15	Renouvellement des équipements de laboratoire de l'Institut national d'hygiène		x	x	DGS, DPLET, INH	Nouveaux équipements pour l'INH	Ministère chargé des finances	Equipements achetés	T3 et T4/2009	Prévoir un crédit chaque année pour maintenance

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.1.16	Acquisition des ambulances équipées pour les hôpitaux de préfecture	x	x		DGS, DAC	Nombre d'ambulances achetées	Ministère chargé des finances	3 ambulances en 2009	premier semestre 2009	L'idéal serait de doter toutes les préfectures sanitaires
		3.2.1.17	Programme d'amélioration de la disponibilité et de la compétence du personnel de la santé (formation en RH et AQS)	x	x	x	DGS, DAC, DES	Nombre d'agents de santé recrutés; nombre d'agents de santé formés; taux de satisfaction en personnel qualifié dans les formations sanitaires	Ministère chargé des finances, AFD, banque mondiale	En 2008, 737 recrutés. En 2009, 762 ont été recrutés au lieu de 658 initialement programmés. La formation de ces agents de ces agents n'est pas effective faute de moyens. Equipement acquis en 2009		Prévoir un financement pour la formation des agents recrutés. Renforcement de la qualité des analyses
		3.2.1.18	Appui à la mise en œuvre et au suivi du PNDS dans les régions (responsables régionaux et préfectoraux)	x	x	x	DGS, DAC	Nombre de revues préfectorales et régionales réalisées; taux de réalisation des supervisions	Ministère chargé des finances, OMS, UNFPA, UNICEF, AFD, UE, etc.	réalisé	second semestre 2009 1er semestre 2010	à poursuivre
		3.2.1.19	Projet de sécurité transfusionnaire au Togo (CNTS)	x	x	x	DGS, DPLET, CNTS	Pourcentage de poche de sang contaminé	Ministère chargé des finances, AFD	En cours	second semestre 2009 1	A poursuivre
		3.2.1.20	Appui à l'audit et à l'évaluation du système, financement et recouvrement des coûts dans les formations sanitaires et programme de santé	x			DGS, DES, DAC	Rapport d'audit, d'évaluation du système de santé et du recouvrement des coûts; taux de recouvrement des coûts dans les formations sanitaires	Ministère chargé des finances	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.21	Appui aux études des comptes nationaux de la santé	x			DGS, DAC, DPFR	Rapport de l'étude sur les comptes nationaux de santé	Ministère chargé des finances/OMS/UNICEF	En cours de finalisation		Rapport attendu 1er semestre 2010

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.1.22	Formation sur les procédures pour la qualité de la gestion	x			DGS, DES, DAC	Nouveau manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable	Ministère chargé des finances	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.23	Elaboration et mise en œuvre de la carte sanitaire nationale	x			DGS, DPFR	Rapport sur la carte sanitaire du pays	Ministère chargé des finances	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.24	Elaboration d'un plan national des mutuelles de santé	x			DGS, DES, DAC, DPFR	Plan national des mutuelles de santé	Ministère chargé des finances	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.25	Adoption du code de la santé	x			Cabinet, DGS	Nouveau code de la santé pour le secteur	Assemblée Nationale /OMS/UNICEF	Réalisé		textes d'application à rédiger
		3.2.1.26	Elaboration de la politique hospitalière et pharmaceutique	x			DGS, DES, DPLET	Politique hospitalière et pharmaceutique élaborée		Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.27	Elaboration de la politique de maintenance	x			DGS, DES, DAC	Politique de maintenance élaborée		Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.1.28	Renforcement de la collecte, du traitement et de l'analyse des statistiques sanitaires	x	x	x	DGS, DPFR	Taux de promptitude et de complétude des informations sanitaires dans les différents services	OMS/DGCN/UNICEF	En cours		A poursuivre
		3.2.1.29	Appui à l'élaboration du CDMT et à la formation du personnel chargé du CDMT	x			DGS, DAC, DPFR	CDMT 2009 pour le secteur de la santé; nombre de cadre formés à l'élaboration du CDMT sectoriel	Ministère chargé des finances, BAD	la validation du Cadre de Dépense à Moyen Terme 2010-2013	Novembre 2009,	Former le personnel DPFR et DAC
		3.2.1.30	Formation en leadership et gestion du système de santé	x	x	x	DGS, DPFR	Nombre d'agents formés	OMS	Réalisé		A poursuivre
		3.2.1.31	Appui au développement des initiatives mutualistes et des mesures favorisant l'équité d'accès aux soins	x	x	x	DGS, DES, DPFR	Nombre de nouvelles mutuelles de santé créées	Ministère chargé des finances	Non réalisé		A reprogrammer

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
OS 2 : Renforcement des activités en faveur de la santé de la mère et de l'enfant	3.2.2.1	Appui au PNLS-IST/achat des ARV, consommables médicaux et réactifs	x	x	x	DGS, DSSP, PNLS	Montant affecté à l'achat des ARV et consommables médicaux; couverture en PTME	Fonds mondial, OMS, UNFPA, UE, etc.	Réalisé	second semestre 2009 1er semestre 2010	A poursuivre	
	3.2.2.2	Accroissement de la disponibilité des services et du PMA	x	x	x	DGS, DSSP, DES	Taux de disponibilité des services de PMA requis		100% de disponibilité du PMA		A poursuivre	
	3.2.2.3	Supplémentassions en Vitamine A	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre d'enfants ayant pris la vitamine A	UNICEF	Réalisé	déc-09	A poursuivre	
	3.2.2.4	Déparasitage des enfants	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre d'enfants déparasités	UNICEF	Réalisé	déc-09	A poursuivre	
	3.2.2.5	Promotion des bonnes pratiques alimentaires	x	x	x	DGS, DSSP	Taux d'insuffisance pondérale à la naissance; taux de malnutrition des enfants de moins de 3 ans	OMS/UNICEF	Réalisé		A poursuivre	
	3.2.2.6	Renforcement de la surveillance épidémiologique	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de réduction des épidémies	OMS/UNICEF	Réalisé		A poursuivre	
	3.2.2.7	Promotion des comportements favorables à la santé « STEPWISE »	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de campagnes réalisées		Non réalisé		A reprogrammer	
	3.2.2.8	Renforcement des capacités des structures d'intervention dans la préparation et réponse aux situations d'urgence et de catastrophe	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de structures renforcées	OMS/UNICEF/HCR/OCOHA/PAM UNFPA u/PNUD/	Réalisé		A poursuivre	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.2.9	Appui à l'organisation des tradithérapeutes	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de tradithérapeutes appuyés	OMS	Après l'organisation d'une assemblée, un bureau a été mis en place fin 2008. En 2009 élaboration d'une ébauche de politique nationale de la médecine traditionnelle. Ainsi que des textes d'application.		Un atelier de validation de la politique doit être prévu en 2010. Manque de personnel et d'infrastructure.
		3.2.2.10	Renforcement de la collaboration entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne	x	x	x	DGS, DSSP	Programme de collaboration mis en œuvre	OMS	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.2.11	Renforcement des capacités en gestion des médicaments, réactifs et vaccins	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de disponibilité des MEG	Fonds Gavin, UNICEF, OMS	Réalisé		Améliorer l'accessibilité financière des populations
		3.2.2.12	Promotion de l'assurance qualité des services	x	x	x	DGS, DAC, DPFR, DPLET, DSSP, DES		OMS	Non réalisé		A reprogrammer
		3.2.2.13	Mise à échelle de l'approche contractuelle	x	x	x	DGS, DES		OMS	En expérimentation dans la région centrale et dans le district sanitaire N° 3, 5 Lomé		A vulgariser à travers tous les districts sanitaires du pays
		3.2.2.14	Lutte contre les maladies mentales	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de malades pris en charge; taux de prévalence de la maladie	OMS	Réalisé		A poursuivre
		3.2.2.15	Elaboration et mise en œuvre du Programme national de lutte contre l'ulcère de burili	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de malades pris en charge; taux de prévalence de la maladie	OMS	Equipement acquis en 2009 Renforcement de la qualité des analyses		A poursuivre
		3.2.2.16	Lutte contre la draconculose	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de malades pris en charge; taux de prévalence de la maladie	OMS	Zéro cas Prévalence est nulle		Prévoir la surveillance et la supervision à cause de la possibilité de cas importés

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.2.17	Programme national de lutte contre la filariose lymphatique	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de malades pris en charge; taux de prévalence de la maladie	OMS	Faible prévalence		A poursuivre
		3.2.2.18	Programme santé bucco-dentaire	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de malades pris en charge; taux de prévalence de la maladie	OMS	données ND (besoin d'enquêtes)		Nécessité de faire une enquête
		3.2.2.19	Programme élargi de vaccination (PEV)	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de couverture vaccinale en Var, DTC3, BCG; taux de disponibilité des vaccins	OMS, Fonds Gavi	En 2009, VAR: 84%, DTC3: 89%, BCG: 91%. Taux de disponibilité >= 90%	premier semestre 2010	A poursuivre
		3.2.2.20	Programme santé/nutrition	x	x	x	DGS, DSSP	Taux d'insuffisance pondérale à la naissance; taux de malnutrition des enfants de moins de 3 ans	UNICEF/OMS/PAM	De 2006 à 2009 :Le taux de MAG est de 7.3% contre 14.3%; taux d'insuffisance a baissé de 26,8% à 16,7% , taux de malnutrition chronique 26.2% contre 23.7% .Taux d'AME 58% contre 28%		A poursuivre
		3.2.2.21	Amélioration de la disponibilité et de la qualité des services de santé de la reproduction (SR)	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de couverture en soins obstétricaux; charge de travail du point de vue obstétricale; taux de césarienne; taux de couverture en CPN	UNFPA	Résultats encourageants		A poursuivre
		3.2.2.22	Programme de suivi et de développement de l'enfant (régions des Savanes, de Kara et Maritime)	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre d'enfants pris en charge	UNICEF	A l'échelle nationale		A poursuivre

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.2.2.23	Intensification de la lutte contre le VIH/Sida au Togo (multisectoriel)	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de PVVIH prises en charge; pourcentage de femmes enceintes ayant bénéficié de la PTME	Ministère de l'Education, Fonds mondial, OMS, UNFPA, UE, etc.	En cours		A poursuivre
		3.2.2.24	Renforcement de la lutte contre le paludisme	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de MII distribuées; pourcentage des enfants de moins de 5 ans atteints de paludisme grave; taux de létalité du paludisme	OMS, Fonds Mondial/UNICEF	Résultats encourageants		A poursuivre
		3.2.2.25	Lutte contre la tuberculose / lèpre	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de dépistage de la tuberculose; pourcentage de tuberculeux sous DOTS	OMS, Fonds Mondial	Résultats encourageants		A poursuivre
		3.2.2.26	Pérennisation de l'accès aux services de prévention et traitement de la lèpre et de la tuberculose	x	x	x	DGS, DSSP			Résultats encourageants		A poursuivre
		3.2.2.27	Promotion du droit à la réadaptation pour les personnes handicapées du Togo	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de campagnes réalisées	Handicap international	Réalisé		A poursuivre
	OS 3 : Renforcement de la lutte contre les maladies	3.2.3.1	Renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA	x	x	x	Ministère de la Santé	Taux de réduction de la prévalence	OMS	Résultats encourageants		à poursuivre
		3.2.3.2	Maitrise de la tuberculose	x	x	x	Ministère de la Santé	Nombre de cas exprimés en comparaison aux années antérieures	OMS	Résultats encourageants		à poursuivre
		3.2.3.3	Renforcement de la lutte contre le paludisme	x	x	x	Ministère de la Santé	Nombre de cas traités	OMS/UNICEF	Résultats encourageants	premier semestre 2010	à poursuivre
		3.2.3.4	Lutte contre les maladies non transmissibles	x	x	x	Ministère de la Santé	Nombre de cas traités, nombre de campagnes réalisées	OMS	Résultats encourageants		à poursuivre

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives	
				2009	2010	2011							
	OS 4 : Renforcement de la coordination, du partenariat et de la participation communautaire dans la gestion des services de santé	3.2.4.1	Renforcement de l'approche sectorielle	x	x		DGS, DAC, DPFR	Rapport	OMS	Non réalisé		A reprogrammer	
		3.2.4.2	Renforcement du partenariat public-privé	x	x	x	DGS, DSSP, DES	Nombre de forums public-privé organisés	OMS	En cours		A poursuivre	
		3.2.4.3	Recensement par région des acteurs privés ONG/Associations	x			DGS, DSSP, DES	Rapport de recensement	OMS	Non réalisé		A reprogrammer	
		3.2.4.4	Organisation régulière d'un forum d'échange entre acteurs publics et privés	x	x	x	DGS, DSSP, DES	Nombre de forums public-privé organisés	OMS	En cours		A poursuivre	
		3.2.4.5	Renforcement des actions communes (Police, Douanes, justice...) visant la lutte contre la vente illicite des médicaments	x	x	x	DGS, DSSP, DES, DPLET	Tonnage de médicaments saisis	OMS	En cours		A poursuivre	
		3.2.4.6	Renforcement de la lutte contre le tabagisme, les stupéfiants et l'alcool	x	x	x	DGS, DSSP	Taux de réduction des cas de tabagisme, des stupéfiants et l'alcool	OMS				
		3.2.4.7	Contrôle (chimique et bactériologique) de la qualité des aliments locaux et importés	x	x	x	DGS, DSSP, DPLET, INH	Contrôle renforcé	OMS	En cours			A poursuivre
		3.2.4.8	Promotion de la lutte anti-vectorielle	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de campagnes réalisées	OMS	Non réalisé			l'accent est mis sur la promotion des MII
		3.2.4.9	Programme gestion des urgences	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de cas d'urgence pris en charge par rapport aux années antérieures	OMS/UNICEF	En cours			A poursuivre

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS 5 : Renforcement de la collaboration intersectorielle en faveur d'un environnement favorable à la santé	3.2.5.1	Renforcement des capacités de la société civile en vue de sa participation aux activités de la santé	x	x	x	DGS, DSSP	Nombre de personnes formées	OMS			
		3.2.5.2	Actualisation et application des textes régissant les CA, CMC, CTP, CHSH et COGES	x	x	x	DGS, DSSP, DES, DAC	Pourcentage de CA, CMC, CTP, CHSH, COGES fonctionnel	OMS/UNICEF	Non réalisé		à reprogrammer
		3.2.5.3	Sensibilisation des populations pour accroître la participation communautaire aux activités de développement sanitaire	x	x	x	DGS, DSSP	Nombres de personnes sensibilisées	OMS/UNICEF/UNFPA	En cours		A poursuivre
Domaine 3 : Amélioration de la situation nutritionnelle des populations	OS 1 : Renforcer l'efficacité des programmes existants et promouvoir de nouveaux programmes de lutte contre les carences nutritionnelles chez la mère et l'enfant	3.3.1.1	Mise en œuvre de la Stratégie Accélérée pour la Survie et le Développement des Enfants, la promotion des aliments riches en micronutriments et l'enrichissement/fortification des aliments	x	x	x	Ministère de la Santé	Stratégie mise en œuvre	Ministère en charge des affaires sociales/UNICEF/HKI/Ministère des industries/OMS			
		3.3.1.2	Mise en œuvre de la stratégie nationale de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, dans le contexte du VIH	x	x	x	Ministère de la Santé	Stratégie mise en œuvre	Ministère en charge des affaires sociales/UNICEF			
		3.3.1.3	Développement des cantines scolaires dans les établissements préscolaires et primaires dans les zones vulnérables	x	x	x	Ministère de la Santé	Nombre de cantines scolaires créées	Ministère en charge des affaires sociales/OMS/BANQUE MONDIALE			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.3.1.4	Mise en place d'un programme nutritionnel pour les adolescentes, les femmes en grossesse et les femmes allaitantes	x	x	x	Ministère de la Santé	Programme mis en œuvre	Ministère en charge des affaires sociales/PAM/UNICEF	De 2007 à 2009 : Equipement et approvisionnement de 388 CREN et 460 villages CTC pour assurer la prise en charge des malnutris -63337 enfants de moins de 5ans malnutris réhabilités		A poursuivre
		3.3.1.5	Mise en place d'un mécanisme de surveillance zoo-sanitaire, phytosanitaire, alimentaire et nutritionnel		x	x	Ministère de la Santé	Surveillance accrue	Ministère en charge des affaires sociales/PAM/UNICEF	En cours		A poursuivre
		3.3.1.6	Initiation des programmes spécifiques de prise en charge alimentaire des personnes vulnérables		x	x	Ministère de la Santé	Programmes initiés et mis en œuvre	Ministère en charge des affaires sociales/UNICEF/PAM			
	OS 2 : Sensibiliser la population vulnérable sur l'impact d'une bonne alimentation	3.3.2.1	Réalisation des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation de l'ensemble des acteurs publics et de la société civile sur l'importance d'une bonne alimentation dans la préservation de la santé	x	x	x	Ministère de la Santé	Nombre de campagnes réalisées	Ministère en charge des affaires sociales/UNICEF/OMS			
	OS 3 : Améliorer le cadre institutionnel de nutrition et	3.3.3.1	Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre légal de promotion de l'alimentation et de la nutrition	x	x	x	Ministère de la Santé	Textes et loi adoptés	Ministère en charge des affaires sociales/OMS/UNICEF	Arrêté portant création du comité national de fortification des aliments pris		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	d'alimentation	3.3.3.2	Amélioration du système d'information et le mécanisme de collecte de données du secteur alimentation et nutrition	x	x	x	Ministère de la Santé	Système d'information et de communication fonctionnels mis en place	Ministère en charge des affaires sociales/UNICEF /PAM	Enquête SMART réalisée		
Domaine 4 : Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement	OS 1: Améliorer le système de gestion des ressources en eau par l'approche de GIRE	3.4.1.1	Mise en place et opérationnalisation du cadre institutionnel	x	x		Ministère en charge de l'Eau : DGEA	Le cadre institutionnel est opérationnel	Ministère en charge de l'Environnement; Ministère en charge de la santé; Ministère en charge de l'agriculture; et Partenariat National de l'Eau (PNE-Togo)	Néant		Organigramme du MEAHV opérationnel jusqu'en fin 2010
		3.4.1.2	Mise en place et application d'un cadre juridique conforme à la politique et aux stratégies adoptées	x	x			Les textes légaux et réglementaires sont pris et mis en application		Projet de code de l'eau adopté par le gouvernement La loi portant code de l'eau est votée L'organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques votée Elaboration de la politique nationale de l'eau et du plan d'action pour la GIRE	juin 2010 septembre à décembre 2009	Validation par tous les acteurs du plan d'action pour la GIRE en juillet 2010 Adoption par le gouvernement de la politique nationale de l'eau en août 2010 Elaboration des textes d'application du code de l'eau en prévue pour 2011 ;
		3.4.1.3	Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau partagées	x	x	x		Les ressources en eau partagées font l'objet de gestions intégrées partagées		Acquisition d'un lot d'équipements et matériels de mesure et informatiques sur Projet Volta Formation sur les techniques de mesure et d'utilisation du matériel hydrologiques Etat des lieux des localités bénéficiaires du projet PAGEV et identification des actions à mettre en œuvre réalisés	septembre 2009 décembre 2009 mars 2010 mai 2010	Mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du projet PAGEV à partir du 2ème semestre 2010 Le montage et l'exploitation de l'équipement et matériels de mesure acquis est attendu en Octobre 2010.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
										Formations sur le logiciel de base de données HYDROMET		
		3.4.1.4	Développement d'une participation effective de tous les acteurs à la gestion de la ressource	x	x	x		Un cadre permanent de dialogue entre acteurs est mis en place et est opérationnel		Néant		Prévu pour 2011
		3.4.1.5	Connaissance et suivi de la ressource, des demandes et des usages		x	x		La Ressource en eau est bien connue et le suivi du bilan hydraulique est périodiquement assuré		Signature de l'accord de don avec la Banque Africaine de Développement (BAD)		Recrutement du consultant
		3.4.1.6	Établissement des plans directeurs de GIRE par bassins et au niveau national et mise en œuvre des programmes concertés de mise en valeur de la ressource en eau conformes aux principes GIRE		x	x		Les plans directeurs de GIRE sont établis par bassin hydrographique et les programmes concertés de mise en valeur de la Ressource en Eau sont mis en œuvre		Néant		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS 2 : Améliorer le niveau d'accès des populations à l'eau potable en milieu rural, semi-urbain et urbain	3.4.2.1	Mise en œuvre de la politique d'AEPA en milieu rural et semi-urbain avec participation des populations à la définition des besoins à satisfaire, aux choix techniques des infrastructures à mettre en œuvre et appropriation de l'entretien et de la maintenance des ouvrages	x	x	x	Ministère en charge de l'Eau : DGEA	La politique d'AEPA en milieu rural et semi-urbain est mis en œuvre avec (i) la participation des populations bénéficiaires à la définition des besoins, aux choix techniques, et (ii) l'appropriation de l'entretien et de la maintenance des ouvrages par les populations bénéficiaires	TdE ***, ONG et Partenaires	Politique mise en œuvre depuis 2008 et systématique sur tous les programmes d'hydraulique rurale et semi urbaine		Cette mise en œuvre se poursuit sur es projets d'hydraulique rurale et semi urbaine en cours Mise en place d'un système de gestion durable des MINI AEP et PEA en 2010
		3.4.2.2	Réhabilitation des anciens forages en milieu rural	x	x	x		Nombre de forages réhabilités		74 anciens forages	juillet 2009 juin 2010	Poursuite des réhabilitations des anciens forages en 2010
		3.4.2.3	Réalisation de nouveaux forages en milieu rural	x	x	x		Nombre de nouveaux forages réalisés		376 nouveaux forages PMH réalisés	juillet 2009 juin 2010	828 nouveaux forages entre 2010-2011
		3.4.2.4	Réhabilitation des mini adductions d'eau en milieu semi urbain	x	x	x		Nombre de mini adduction d'eau réhabilitées		3 Poste d'eau autonome et 7 MINI AEP réhabilités	juillet et novembre 2009	
		3.4.2.5	Construction de mini adductions d'eau en milieu semi urbain	x	x	x		Nombre de mini adductions d'eau construites		2 Mini AEP 3 MINI AEP réalisés dans les dispensaires	Juin et décembre 2009 au dispensaire et le reste entre janvier et mars 2010	Une(1) MINI AEP en cours de réalisation 20 MINI AEP vont démarrer à partir d'octobre 2009 10 MINI en vue à partir de 2011

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.4.2.6	Dotation prioritaire au profit des villes, qui ne disposent pas encore de systèmes d'Alimentation en Eau Potable	x	x	x		Quatre des huit villes ne disposant pas d'équipements modernes d'AEPA sont dotées de systèmes d'AEP		Une(1) MINI AEP construite au chef lieu de préfecture de Tandjoaré avec 8 bornes fontaines, des branchements privés et branchements des services administratifs		3 AEP prévus dans trois(3) centres urbains pour 2010-2012 Etudes de faisabilité technico-économique de 5 centres urbains prévues pour 2010-2011
		3.4.2.7	Renforcement des systèmes existants (Lomé et les villes de Kara, Pagouda, Niamtougou et Pya)	x	x	x	Ministère en charge de l'Eau : TdE***	Les systèmes d'AEP de Lomé et du SGK sont renforcés		Néant		Conditionnalités préalables pour le financement remplies, démarrage prévu pour 2011
	OS 3 : Améliorer le niveau d'accès aux services d'assainissement liquide par la promotion d'infrastructures adéquates	3.4.3.1	Facilitation de l'accès des ménages aux systèmes décentralisés d'assainissement liquide par l'application d'une politique de subvention	x	x	x	Ministère en charge de l'Assainissement liquide: DGEA	Les systèmes décentralisés programmés pour faciliter l'accès des ménages sont réalisés	Ministère en charge des Collectivités locales; Ministère en charge de l'aménagement du territoire; Ministère en charge de l'urbanisme; Ministère en charge de la santé; TdE	Néant		
		3.4.3.2	Exécution des travaux d'urgence en vue d'un drainage efficace des eaux de pluies de la ville de Lomé, accompagnés d'un système d'entretien durable	x	x			Les travaux d'urgence pour le drainage efficace des eaux de pluies de la ville de Lomé réalisés avec un système d'entretien durable		Dragage du lac Est et curage du canal d'équilibre Curage du grand canal trapézoïdal longeant les rails de Tokoin Gbadago du boulevard des Armées au boulevard de la KaraConstruction des voies d'accès dans la zone lagunaire, dragage du lac Bè	fin travaux en septembre 2009janvier -aout 2009travaux démarrés en octobre 2009 et se poursuit en 2010	Prévision 2010-2011 : Réhabilitation conduite de vidange du lac ouest de l'Ogou Assainissement et drainage des eaux pluviales à Lomé et sa périphérie) ; Drainage, pavage des rues Kégbayah/Défalé ; Construction du nouvel exutoire sous la rue de l'Ogou ; Assainissement et pavage de la rue

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.4.3.3	Renforcement des capacités nationales	x	x	x		Les capacités institutionnelles et humaines du secteur eau et assainissement sont renforcées		Néant		Audit organisationnel et administratif prévu pour 2010
		3.4.3.4	Elaboration des schémas directeurs d'assainissement liquide des villes du Togo, à l'exclusion de Lomé	x	x			Les schémas directeurs d'assainissement programmés sont élaborés et mis à la disposition des communes concernées		Néant faute de financement		Financement à recherché
	OS 4 : Promouvoir, au sein de la population, de bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité	3.4.4.1	Information, éducation des ménages et communication avec eux pour l'acceptation du financement, de l'utilisation et de l'entretien convenables des installations sanitaires, pour l'évacuation ou l'élimination des excréta et pour la collecte et l'évacuation des eaux usées	x	x	x		Les ménages ont bénéficié du programme d'IEC et mettent en application des enseignements		Activités d'IEC avec la célébration en 2009 de la journée mondiale du lavage des mains et de la semaine mondiale de l'eau et de l'assainissement		Activités sont poursuivies en 2010
		3.4.4.2	Sensibilisation des sociétés de vidange et leur organisation en filières pour que les boues de vidange et les eaux usées soient déversées sur des sites appropriés	x	x			Les sociétés de vidange sont sensibilisées et organisées en filières appropriées	Ministère en charge des Collectivités locales; Ministère en charge de l'aménagement du territoire; Ministère en charge de l'urbanisme; Ministère en charge de la santé; PNE-Togo	Néant		Prévu pour 2010-2011

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.4.4.3	Enquêtes en milieu rural et semi-urbain pour une meilleure connaissance de l'impact du service	x	x			Les enquêtes sont faites et l'impact du service est maîtrisé		Néant		Prévue pour 2011 (évolution en vue de recruter les consultant est en cours)
	OS 5 : Développer et mettre en œuvre le SISE	3.4.5.1	Développement du contenu du Système d'Informations et de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des objectifs du secteur Eau & Assainissement prenant en compte le SII et le CIDEA	x			Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement liquide: DGEA	Le contenu du SISE est développé en prenant en compte le SII et le CIDEA prévus respectivement pour les Ressources en Eau et l'AEPA		Néant		Audit organisationnel et administratif prévu pour 2010 - la formulation de la feuille de route pour le développement et l'opérationnalisation d'un système sectoriel d'information et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PANSEA (SSISE- PANSEA)
		3.4.5.2	Implémentation du SISE sur le terrain	x	x			Le SISE est implémenté et est opérationnel	Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère en charge de la coopération et du développement; DGSCN	Néant		Prévu pour 2012
Domaine 5 : Promotion de l'équité et de l'égalité de genre	OS1 : Promouvoir le genre dans le système éducatif	3.5.1.1	Amélioration de la carte scolaire pour un meilleur accès des filles à tous les niveaux	x	x		Ministère des enseignements primaires et secondaires	Parité d'accès filles/garçons		Le taux de parité filles/garçons a atteint 96% en 2009-2010		
		3.5.1.2	Sensibilisation pour le maintien des filles dans le secondaire et le supérieur	x	x	x		Nombre de filles maintenues dans le secondaire et le supérieur	Ministère de l'Action Sociale, de la Protection de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées (MASPFPEPA)	Réalisation d'un documentaire sur la valorisation de l'image de la femme pour une sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille	novembre – décembre 2009	Multiplier ces genres d'initiative
		3.5.1.3	Promotion de l'orientation des filles dans les filières scientifiques et	x	x	x		Nombre de filles présentes dans les filières scientifiques et techniques		non exécuté		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
			techniques									
		3.5.1.4	Plaidoyer pour l'actualisation de la politique d'éducation, de formation et d'alphabétisation sensible au genre	x			Ministère des Affaires sociales	Politique sensible au genre adoptée		non exécuté		
		3.5.1.5	Promotion du développement d'un système d'information sur la situation des filles et des garçons dans le système scolaire	x	x		Ministère des enseignements primaires et secondaires	Données désagrégées par sexe disponibles				
		3.5.1.6	Renforcement des capacités en genre du personnel et des planificateurs du système éducatif	x				Nombre de personnes formées				
		3.5.1.7	Intégration du genre dans les curricula de formation		x	x		Nombre de curricula rendus sensibles au genre				
		3.5.1.8	Prise en compte des besoins spécifiques des filles dans les infrastructures scolaires		x	x		Pourcentage d'infrastructures intégrant les besoins spécifiques des filles				
	OS 2 : Faciliter l'accès des femmes à l'emploi et	3.5.2.1	Elargissement de la présence des femmes dans les différents secteurs de production		x	x	Ministère en charge de la promotion des femmes	Pourcentage de femmes dans les secteurs de production		Actualisation du répertoire des groupements féminins et mixtes	juin-10	Activité toujours en cours

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives				
				2009	2010	2011										
aux postes décisionnels		3.5.2.2	Renforcement de la capacité de production des femmes	x	x	x		Nombre de groupements féminins formés et appuyés		Identification des besoins en équipements technologies des groupements de production, de transformation sur le terrain. Formation en leadership et équipement des groupements de Vo	juin 2010 Juillet 2010	Appui en équipements/technologie des groupements Suivi de la formation				
		3.5.2.3	Contribution à l'égalité d'accès à l'emploi et au marché du travail	x	x								Pourcentage de femmes dans l'emploi	Atelier de renforcement des cellules focales genre sur le genre et le Dialogue Social /BIT Présidence d'un Panel au cours de l'Atelier National sur le Travail Décemment	Novembre 2009 Premier semestre 2010	Exploitation des leçons apprises de l'atelier Exploitation des leçons apprises de l'atelier
		3.5.2.4	Promotion de l'accès des femmes aux postes de décision	x		x										

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
	OS 3 : Promouvoir le genre sur le front des droits humains	3.5.3.1	Promotion d'un égal exercice des droits civiques et politiques	x	x	x		Pourcentage de femmes dans les instances de décision		Transmission au SGG et première lecture en Conseil de Cabinet de l'avant projet de loi organique portant promotion du genre dans l'accès aux mandats électoraux, aux fonctions électives et aux nominations au sein des organes et institutions de l'Etat et dans l'administration publique	Deuxième semestre 2009	Poursuite du plaidoyer pour adoption de l'avant projet de loi
									Sensibilisation des parlementaires en genre et budgétisation selon le genre.	septembre 2009		Action à poursuivre en vue d'une prise en compte réelle du genre
									Elaboration et transmission à la CEA (Addis-Abeba) et à la DPF (New-York) du bilan de la Plate Forme d'Action de Beijing 15 ans après son adoption.	octobre 2009		Efforts à poursuivre pour relever les défis constatés.
									Participation aux Conférences au niveau africain (Banjul) et mondial (New-York) portant sur l'évaluation de Beijing + 15.	décembre 2009		Appui financier pour l'élaboration des réponses aux observations du Comité CEDEF et soutenance desdits rapports par un Comité interministériel d'au moins sept personnes à New York en 2011
									Rédaction et validation et transmission au Secrétaire Général des Nations-Unies des 6ème et 7ème rapports périodiques du Togo sur la CEDEF	mars-juillet 2010		Poursuite de la sensibilisation sur le thème.
									Célébration de la journée internationale et de la femme africaine : « droits égaux, opportunités			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.5.3.2	Suppression des dispositions discriminatoires, révision des textes pour combler les vides juridiques dans la législation nationale	x			Nombre d'instruments révisés et de textes pris		égales : progrès pour tous »			
									Adoption en Conseil des Ministres de l'avant projet de loi portant révision du Code des Personnes et de la Famille.Appui au Programme de Modernisation de la Justice pour la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale en vue de la prise en compte des violences domestiques et émergentes (le viol, la pédophilie, le harcèlement sexuel, pension alimentaire etc.)Participation à l'Atelier de révision de la loi relative à la protection en matière de sida en vue de l'intégration du genreElaboration du programme de lutte contre le VIH chez les femmes.Elaboration de Stratégie Nationale de prévention du VIH/sida en milieu de prostitution au Togo	Décembre 2009Deuxième semestre 2009Décembre 2009Décembre 2009	Introduction à l'Assemblée Nationale pour son adoption Prise en compte du genre dans les dits Codes Suivi pour une prise en compte effective Consolidation du draft 1 assurée, validation prévue avant décembre 2010	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.5.3.3	Réduction des violences faites aux femmes	x	x			Pourcentage des types de violences		Etude sur les violences basées sur le genre au Togo	Décembre 2008- Août 2010	Premier draft disponible et appui financier pour sa validation au plus tard en Décembre 2010 Edition et diffusion du document après validation de l'étude sur les VBG en 2011
										Appui au fonctionnement de 10 centres d'écoute et de prise en charge des victimes des violences basées sur le genre .	Juillet 2009- Juin 2010	Extension des centres de prise en charge des victimes de violence basées sur le genre au niveau de toutes les préfectures et sous-préfectures.
										Appui technique aux ONG militant contre les violences dans le cadre des 16 jours de campagne de lutte contre les violences aux femmes.	Mi novembre- mi décembre 2009	Appui technique à poursuivre tous les ans
										Formation sur les violences basées sur le genre et la prise en charge psychologique des pasteurs.	avr-10	Consolidation et démultiplication de la formation.
										Célébration de la journée de la femme sur l'ensemble du territoire : « femmes et hommes : unis pour mettre fin à la violence contre les femmes et filles »	Mars – juillet 2009	Poursuivre la sensibilisation sur le thème
										Participation au lancement du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO à Abidjan.	juil-09	Restitution aux OSC pour mise en place d'un Comité d'Organisation de l'Assemblée Générale Constitutive du Réseau Local.

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives		
				2009	2010	2011								
	OS 4 : Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre	3.5.4.1	Renforcement du rôle du ministère en charge de la promotion de la femme et du genre	x			Ministère en charge de la promotion des femmes	Textes de décrets et arrêtés ministériels		Décret érigeant le Ministère en plein exercice	mai-10	Renforcement des capacités des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre de sa mission		
		3.5.4.2	Appui aux organisations de la société civile dans la mise en œuvre du genre	x				Types d'appuis offerts		Formation et sensibilisation des journalistes des médias d'Etat et privés sur la valorisation de l'image de la femme dans le traitement de l'information.	août-09	Mise en réseau-genre des journalistes formés.		
										Aménagement, équipement du local et inauguration de l'Espace Numérique « Femme, Genre et Développement.	Août-déc..2009	Recherche de fonds pour relancer les activités de l'Espace suite à leur arrêt provisoire dû à des contraintes financières		
Domaine 6 : Protection sociale	OS 1 : Appuyer la mise en place des mécanismes de protection et de sécurité sociale au profit des travailleurs	3.6.1.1	Réalisation d'une étude d'évaluation de la situation de la protection sociale actuelle	x			Ministère en charge de la protection sociale	Etude réalisée		Etude en cours				
		3.6.1.2	Réalisation d'un audit diagnostic des organismes actuels de prestations de services de protection	x				Audit diagnostic réalisé		Ministère chargé des finances	Audits diagnostics en cours; audit de la direction générale de la protection de l'enfant réalisée			
		3.6.1.3	Appropriation populaire au processus de formulation des grandes orientations par tous les acteurs		x	x					Ministère chargé des finances			
		3.6.1.4	Elaboration de la politique nationale de protection sociale (PNPS) pour tous		x					PNPS adoptée	Ministère chargé des finances			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.6.1.5	Mise en place d'un plan d'action d'opérationnalisation de la politique de protection sociale			x		Ministère chargé des finances				
		3.6.2.1	Mise en place d'une banque de données fiables sur les enfants vulnérables	x	x	x		Ministère chargé des finances	Formation de 6 chefs régionaux en matière de protection et un point focal collecte de données sur l'utilisation de Togo Info à la DGPE			Procéder à l'interconnexion des régions et le niveau central (DGPE)
		3.6.2.2	Renforcement de la couverture et de la qualité des services de prise en charge des personnes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes victimes de catastrophes naturelles et personnes affectées/Infectées par le VIH/SIDA)	x	x	x		Ministère chargé des finances	Draft de la politique de protection des personnes âgées et de son plan d'action stratégique disponibles	juil-10		Valider le document avant Septembre 2010 pour commencer le plaidoyer pour son adoption avant fin 2010
	OS 2: Protéger les groupes vulnérables								Adoption des normes et standards de prise en charge en institution des enfants vulnérables ;	octobre 2009		Plaidoyer en cours pour l'adoption de la politique nationale de la protection de l'enfant
									Mise en place de la ligne verte « Allô 111 » pour la protection des enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation	déc-09		
									Début de mise en place des centres de détention des personnes âgées (Lomé et Kara)			
									Ratification de la convention de la Haye.	février 2010		
									Lancement de la vulgarisation du code de l'enfant	juin 2010		
								Elaboration de la stratégie OEV	mai 2010			
								Elaboration du manuel de l'UGP	mars 2010			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.7.2.3	Construction d'un centre de jeunes à Lomé	x	x	x		Centre de Lomé construit		Centre de jeunes non construit		Identification du site et réalisation de la maquette
		3.7.2.4	Dotation des régions économiques et Lomé-Commune en infrastructures socio-éducatives, sportives et culturelles et en personnels qualifiés	x	x	x		Régions et Lomé dotées d'infrastructures diverses de promotion de la jeunesse		4 régions sont dotées de maisons de jeunes		Poursuivre la dotation des autres régions, renforcer les équipements et les ressources humaines
		3.7.2.5	Création de cybers-cafés communautaires	x	x	x		Cyber-cafés communautaires créés		TDR élaboré mais pas de financement		Réaliser l'étude de faisabilité
	OS 2 : Favoriser le développement de la pratique sportive et promouvoir l'expansion des activités de loisirs	3.7.3.1	Elaboration d'un cadre juridique d'encadrement de la pratique du sport		x		Ministère des Sports et des Loisirs	Textes juridiques pris		Non encore réalisée		manque de financement
3.7.3.2		Développement d'un programme national des loisirs		x			Programme national des loisirs opérationnel	Ministère de la Justice	Non encore réalisée		manque de financement	
3.7.3.3		Création, rénovation, et aménagement des sites ou parcs de loisirs sur toute l'étendue du territoire		x	x		Nombres de sites ou parcs créés, rénovés et organisés	Ministère des Finances	réalisé en partie (seul le site de Kara est créé)		insuffisance de financement	
3.7.3.4		Promotion du sport et organisation des championnats scolaires et universitaires sur toute l'étendue du territoire	x	x	x		Nombre de championnats tenus		Réalisée		Activité récurrente	
3.7.3.5		Elaboration de programmes d'enseignement d'Education Physique et Sportive dans les établissements scolaires et universitaires		x			Programmes d'enseignement d'Education Physique et Sportive opérationnels dans les établissements scolaires et universitaires	Ministères de l'éducation	Non encore réalisée		Manque de financement	

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
		3.7.3.6	Contrôle et suivi pédagogiques des enseignants d'EPS conformément aux textes d'évaluations pédagogiques	x	x	x		Rapports de contrôle et de suivi		Non encore réalisée		Manque de financement/

Pilier 4 : Développement à la base et réduction des déséquilibres régionaux

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Da te de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 1 : Renforcement de la gouvernance locale	OS1 : Doter les collectivités locales des instruments nécessaires pour opérationnaliser la décentralisation	4.1.1.1	Elaboration d'une politique et d'une stratégie de développement à la base	x	x		Ministère en charge du développement à la base	Documents de politique et de stratégie disponibles	Ministères en charge de l'aménagement du territoire; de l'administration territoriale; des finances	La lettre de politique et d'orientations stratégiques a été élaborée et validée	Septembre 2009.	Le document est envoyé au Secrétariat général du gouvernement pour adoption en conseil des ministres.
		4.1.1.2	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de réforme du cadre institutionnel, réglementaire, politique et législatif des organisations locales de développement (CRP, CLP, CVD/CDQ)	x	x	x	Ministère en charge du développement à la base	Plan de réformes à entreprendre au niveau législatif, politique et réglementaire élaboré, validé et mis en œuvre au Togo; CLP/CRP réhabilités et CSLP/CRLP mise en place dans toutes les préfectures et régions	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire; Ministères en charge de l'action sociale ; Ministère en charge de l'administration territoriale; Ministère en charge des finances, Réseau des OSSC	un projet de décret de légalisation des CVD/CDQ est élaboré		Le document est envoyé au gouvernement pour adoption en conseil des ministres
		4.1.1.3	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des organisations communautaires de base (CVD/CDQ et leurs commissions spécialisées) et renforcement du cadre juridique et institutionnel des CVD	x	x	x	Ministères en charge du développement à la base	CVD/CDQ dynamisés/mis en place dans tous les villages du Togo; plans d'actions villageois élaborés pour tous les CVD; Cadre juridique et institutionnel adopté.	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire; du développement à la base ; de l'administration territoriale; de l'économie, Réseau des OSSC	Non réalisée		Il est prévu pour le courant de l'année 2011 la réalisation de l'étude sur l'état des lieux des CVD, CDQ sur toute l'étendue du territoire

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.1.1.4	Dynamisation de la représentation des OSSC et du Secteur Privé pour leur participation citoyenne à la gestion de l'action publique	x	x	x	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire	Organisation et représentation des OSSC et du Secteur Privé au niveau local et régional	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire; du développement à la base ; de l'administration territoriale; de l'économie; des PME/PMI; de l'artisanat; de l'agriculture de l'élevage et de la pêche; Réseau des OSSC J20; CNP;	Non réalisée		
		4.1.1.5	Création d'une agence de mise en œuvre des microprojets et d'un fonds d'appui au développement à la base	x	x		Ministère en charge du développement à la base	Agence créée et opérationnelle	Ministère en charge des finances	Un projet de décret de création a été élaboré	nov-09	Le document est transmis au gouvernement pour adoption en conseil des ministres
		4.1.1.6	Renforcement des capacités opérationnelles des acteurs locaux (ONG, CVD/CDQ, CLP, CRP, etc.)	x	x	x	Ministère en charge du développement à la base	Nombre d'élus locaux, de préfets, de représentants de la société civile, du secteur privé formés et équipés	Ministères en charge de l'aménagement du territoire et du développement ; de l'administration territoriale; de l'économie; des PME/PMI; de l'artisanat; de l'agriculture; Réseau des OSSC ; CNP	Plusieurs CVD et CDQ ont bénéficié de l'appui du ministère en équipement		Il est prévu une étude pour la mise en place d'un cadre d'intervention pour harmoniser les interventions en matière de renforcement de capacités des acteurs locaux
		4.1.1.7	Création et renforcement des quadrilogies communal et national	x	x	x	Ministère en charge de l'administration territoriale	21 communes disposent d'un Quadrilogue; un Quadrilogue national est opérationnel	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire ; du développement à la base ; de l'administration territoriale; UCT; Réseau des OSSC;	Non réalisée		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.1.1.8	Renforcement des capacités institutionnelles des collectivités territoriales	x	x	x	Ministère en charge de l'administration territoriale	Document d'étude des types d'infrastructures censées abriter les sièges; équipements fournis aux collectivités	Ministères en charge du développement à la base	Equiperment des bureaux des préfets et secrétaires généraux des préfectures et des résidences des préfets	2009-2010	Etude architecturale et construction des locaux des administrations centrales et déconcentrée prévue pour le second semestre 2010
	OS 2 : Amener les collectivités à développer un mécanisme d'intervention participatif	4.1.2.1	Appui aux collectivités locales et acteurs locaux dans l'élaboration des instruments de planification décentralisés	x	x	x	Ministère en charge de l'aménagement du territoire	PDL, PTA, PCC, PPM, TBI au niveau régional et préfectoral	Ministères en charge de l'économie ; du développement à la base ; UCT; Réseau des OSSC	Début de réalisation à travers le projet d'appui à la décentralisation au Togo (APRODECT)		
		4.1.2.2	Mise en place d'un système d'information et de communication décentralisé	x	x	x	Ministère en charge de l'aménagement du territoire	Stratégie de communication et de capitalisation des données; base de données des actions des acteurs locaux	Ministères en charge de l'économie ; du développement à la base ; de l'intérieur; de la communication; UCT; OSSC.			
	OS 3 : Renforcer la mobilisation des ressources pour le financement du développement local	4.1.3.1	Renforcement des capacités des collectivités locales dans la mobilisation des taxes et impôts locaux	x	x	x	Ministère en charge des finances	Etude de l'environnement juridique de la fiscalité locale; établissement d'une base de données sur toutes les potentialités de chaque commune, préfecture et région; Transfert des parts des taxes et impôts mobilisées par la DGI aux collectivités locales	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire, de l'administration territoriale; du développement à la base; UCT; OSSC.			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.1.3.2	Organisation des systèmes de financement traditionnels pour soutenir les actions de développement local	x	x	x	Ministère en charge du développement à la base	Nombre de bénéficiaires	IMF, MEF			
		4.1.3.3	Mise en place d'un cadre de partenariat entre les IMF et les collectivités locales		x	x	Ministère en charge du développement à la base	Conventions de partenariat entre les IMF et les collectivités locales	IMF, MEF, Ministère en charge des affaires sociales	Un cadre partenarial entre le ministère et les IMF a été mis en place.		
		4.1.3.4	Création d'un Fonds de garantie aux IMF pour le financement du secteur informel dans les collectivités		x	x		Fonds de garantie aux IMF créé		Le cadre partenarial a permis la constitution d'un fonds de garantie de 320 millions FCFA pour permettre le financement des groupements en zones rurales et péri urbaine.	juin-09	Il est prévu une augmentation substantielle de cette garantie au cours de l'année 2010. La BRS, la BIDC et la BTCl ont souhaité pour cette année 2010 s'inscrire dans ce cadre partenarial avec un relèvement du niveau du fonds de garantie
		4.1.3.5	Mise en place d'un mécanisme d'accréditation des organisations locales		x	x	Ministère en charge du développement et de l'aménagement du territoire	Charte d'accréditation des organisations locales élaborée et opérationnelle; Fonds d'appui aux acteurs non étatiques établi et opérationnel	Ministères en charge d'administration territoriale développement à la base			
Domaine 2 : Développement des	OS1 : Créer des pôles de développem	4.2.1.1	Création des Zones d'Aménagement Agricole Planifié (ZAAP)	x	x	x	MAEP	ZAAP, nombre de jeunes producteurs installés	DAER, MDPDB, OP;OSSC; BNCRA	2 ZAAP d'une superficie totale de 100 ha réalisés	1 ^{er} semestre 2010	Processus de sélection d'autres zones en cours

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
potentialités régionales	ent régionaux	4.2.1.2	Valorisation des bas-fonds et retenues d'eau dans les régions des Savanes, Kara et Plateaux	x	x	x	MAEP	Nombre de sites mis en valeur, surface des sites mis en valeur, nombre de producteurs bénéficiaires	MDPDB, BID, FAO, PAM, OP;OSSC; BNCRA	Des études exploratoires et de faisabilité sont en cours pour la valorisation des bas-fonds et retenues d'eau de la vallée de l'Oti (Région des Savanes), de la Kara, d'Amou Oblo et Kpele Toutou (Région des Plateaux)		D'autres sites sont identifiés en et pourront être l'objet d'études prochainement
		4.2.1.3	Réalisation d'un développement intégré de la plaine du Mò	x	x	x	MAEP	ZAAP, nombre de jeunes producteurs installés	DAER, BID, OP;OSSC; BNCRA	L'étude de faisabilité technico-économique pour la mise en valeur de la plaine du Mò est achevée. Il reste l'étude d'impact environnemental. La BOAD et la BID se sont prononcées pour la financer	En 2009 En 2010	
		4.2.1.4	Aménagement et réhabilitation des terres agricoles dans la vallée du Zio, la Plaine de Djagblé, la basse vallée du fleuve Mono, la vallée de l'Oti	x	x	x	MAEP	Surface aménagée, taux de couverture des besoins en denrées alimentaires	DAER, BOAD; BADEA; FSD; OP;OSSC; BNCRA;	Les travaux d'aménagement ont commencé dans la vallée de Zio et la basse vallée du fleuve Mono. Des études sont en cours pour la mise en valeur de la plaine de Djagble et la vallée de l'Oti		

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.2.1.5	Développement des PEA autour des produits maraichers, des céréales et des élevages dans les Savanes, des céréales et des élevages dans la Kara, des céréales, des tubercules et des fruits dans la Centrale, de la pisciculture, des céréales et des cultures de rente dans les Plateaux, des produits maraichers, des produits halieutiques et des élevages dans la Maritime	x	x	x	MAEP	Nombre de PEA	FAO, PAM, IFDC, PTF, OP;OSSC; BNCRA;			
		4.2.1.6	Création des unités de transformation artisanales autour des spéculations	x	x	x	MAEP	Nombre d'unités de transformation créées	MAEP, Ministère en charge du commerce; OP;OSSC; BNCRA;CRM			
		4.2.1.7	Développement des marchés ruraux	x	x	x	Collectivités locales	Nombre de marchés aménagés, accessibilité des marchés ruraux	MAEP, MAT, Ministère en charge du commerce; OP; OSSC; BNCRA			
		4.2.1.8	Création des pôles industriels dans toutes les régions, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge de l'industrie	Existence des pôles industriels	Ministère en charge de l'industrie, MEF	Non réalisée		La réflexion continue et la réalisation serait possible après l'élaboration de la politique du secteur
		4.2.1.9	Création des pôles commerciaux dans toutes les régions, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge du commerce	Existence des pôles commerciaux	Ministère en charge du commerce, MEF	Non réalisée		RAS
		4.2.1.10	Création des pôles touristiques dans toutes les régions, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge du tourisme	Existence des pôles touristiques	Ministère en charge du tourisme, MEF, MERF			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.2.1.11	Création des pôles de services financiers et de télécommunication dans toutes les régions, en priorité dans les régions les plus pauvres	x	x	x	Ministères en charge des télécommunications	Existence des pôles de services financiers et de télécommunication	Ministères en charge des télécommunications, MEF			
OS 2 : Développer le capital humain dans toutes les régions surtout dans les régions les plus défavorisées		4.2.2.1	Développement des conditions d'accès à l'éducation, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministères en charge de l'éducation	Taux de scolarisation régionaux	Ministères en charge de l'éducation, MEF			
		4.2.2.2	Développement des services de santé, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge de la santé	Indicateurs de santé régionaux	MS, MEF			
		4.2.2.3	Développement des conditions d'accès à l'eau et assainissement, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge de l'eau et assainissement	Indicateurs régionaux dans le domaine de l'eau et assainissement	Ministère en charge de l'eau et assainissement, MEF			
OS 3 : Renforcer les infrastructures de soutien à la croissance dans toutes régions surtout dans les régions les plus pauvres		4.2.3.1	Développement des infrastructures de transport surtout autour des pôles de développement dans toutes les régions, en priorité dans les régions les plus défavorisées	x	x	x	Ministère en charge des transports	Linéaires de routes régionaux	Ministère en charge des transports, MEF			
		4.2.3.2	Développement des infrastructures d'accès à l'énergie autour des pôles de développement dans toutes les régions et surtout en milieu rural	x	x	x	Ministère en charge de l'Energie	Nombre de nouveaux villages et de personnes utilisant l'électricité dans chaque région	Ministère en charge de l'Energie, MEF			
OS 4 : Spatialiser les projets et programmes		4.2.4.1	Prise en compte de la dimension régionale, en mettant en priorité les régions défavorisées dans les programmes d'investissements sectoriels	x	x	x	Ministères en charge des secteurs prioritaires	Programmes d'investissements des secteurs prioritaires	MAEP, MS, MEPSA, MMEE, Ministères en charge des transports et MEF			

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/Date de réalisation	Observations/Perspectives
				2009	2010	2011						
		4.2.4.2	Prise en compte de la dimension régionale, en mettant en priorité les secteurs prioritaires dans les régions défavorisées dans les arbitrages inter sectoriels au niveau central	x	x	x	MCDAT (Direction de la Planification du Développement)	Programmes d'investissements publics	MCDAT, MEF			

Mesures complémentaires liées au suivi et à l'évaluation de la stratégie

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
Domaine 1 : Améliorer la production et la diffusion de l'information statistique	OS1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel du SSN	SE1.1.1	Mise en place de la loi statistique	x	x		DGSCN	Projet de Loi, et loi votée par l'AN	AN	La loi a été élaborée et validée grâce au projet PAI. Le projet de loi est au niveau du Secrétariat du Gouvernement pour son introduction en conseil des ministres		L'étape suivante est la présentation de la loi au Ministre, en Conseil des Ministres et à l'AN
		SE1.1.2	Création d'un organe de coordination statistique	x	x	x	MCDAT	Organe de coordination opérationnelle	Ministères sectoriels	Non encore réalisée		Ce sont les textes d'application de la loi une fois votée.
		SE1.1.3	Transformation de la DGSCN en un INS	x	x	x	Présidence	Nouveaux Statuts de la DGSCN / INS		Non encore réalisée		Ce sont les textes d'application de la loi une fois votée.
	OS 2: Développer la production statistique	SE1.2.1	Réalisation régulière d'enquêtes de suivi de la SRP, des OMD et des politiques économiques et sectorielles	x	x	x	DGSCN	Indicateurs du DSRP et OMD disponibles	UC-DSRP, Ministères sectoriels	En cours		Réalisation en cours de l'enquête MICS4 (sept 2010)
		SE1.2.2	Réhabilitation des locaux de la DGSCN, des directions régionales d'Atakpamé et Sokodé, construction des DRGSCN Tsévié-Kara-Dapaong	x	x	x	DGSCN	Locaux réhabilités/ bâtiments construits	MEF	En cours		Les travaux de construction de la Direction régionale des Savanes seront réalisés au cours du 2ème semestre de l'année 2010. Les autres travaux des autres Directions régionales seront réalisés en 2011
		SE1.2.3	Développement de la production des statistiques économiques, financières et administratives	x	x	x	DGSCN	Comptes nationaux, Prix, IHPI et Commerce extérieurs disponibles	MEF	Statistiques courantes (IHPC, IHPI, etc.) sont régulièrement produites		La synthèse des comptes nationaux de 2007 est faite (juillet 2010) Accélérer la publication des résultats des comptes nationaux de 2007 et produire

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
												régulièrement les comptes nationaux
		SE1.2.4	Développement de la production des statistiques démographiques et sociales	x	x	x	DGSCN	RGPH, EDS, QUIBB, MICS disponibles	MEF	En cours		Formation et collecte des volets d'état civil
		SE1.2.5	Mise en place d'un système d'indicateurs de la SRP	x			SSN, UC-DSRP	Listes d'indicateurs clés pour le suivi du DSRP et OMD disponibles	MEF/UCDSRP	Une matrice des indicateurs de performance a été validée en avril 2010		
		SE1.2.6	Réalisation du recensement général de la population et de l'habitat	x	x	x	DGSCN	RGPH4	MEF/MCDAT	Cartographie achevée, recensement pilote réalisé, analyse des résultats du recensement pilote réalisée, Elaboration des manuels et documents méthodologiques, Elaboration des plan de tabulation		La formation des superviseurs est achevée (sept 2010). Celle des contrôleurs est en cours et la formation des agents recenseurs se déroulera après celle des contrôleurs. Recensement prévu au 6 au 19 novembre 2010
	OS 3: Promouvoir l'utilisation des données statistiques	SE1.3.1	Sensibilisation sur l'importance et le rôle de l'information statistique	x	x	x	DGSCN	Réunions et communications sur le rôle des statistiques réalisées à tous les niveaux	CNS	Emissions radio-télévisées, célébration de la Journée Africaine de la Statistique		Emissions radio-télévisées, célébration de la Journée Africaine de la Statistique
		SE1.3.2	Facilitation de l'accès des statistiques aux utilisateurs	x	x	x	DGSCN	Données statistiques disponibles et accessibles à travers le site de la DGSCN, DSRP et TogoInfo	SSN	Le site Internet de la DGSCN est restructuré et les travaux de mise en ligne de Togo Info sont en cours avec l'appui du PNUD		Le consultant qui devrait travailler sur les métadonnées a été recruté et les TDR de la conception du portail web ont été élaborés et soumis au

Domaines prioritaires	Objectifs stratégiques	Code	Mesures prioritaires	Période de mise en œuvre			Institution Responsable	Indicateurs de Suivi/Résultats/Sources de vérification	Institutions impliquées	Etat d'exécution	Période/ Date de réalisation	Observations/ Perspectives
				2009	2010	2011						
												PNUD
		SE1.3.3	Développement de l'analyse et de la recherche	x	x	x	DGSCN	Etudes et recherches intégrant une forte utilisation des statistiques disponibles	Universités, SSN, UC-DSRP	Non encore réalisée		Activité non encore exécutée faute de moyens financiers
OS 4 : Renforcer les capacités en ressources humaines, matérielles et financières du SSN		SE1.4.1	Renforcement des capacités en ressources humaines du SSN	x	x	x	SSN	Le SSN est doté de ressources humaines compétentes en quantité suffisante	Ministère Fonction publique	Mise à la disposition de la DGSCN de nouveaux cadres et agents d'appui dans le cadre du PAI.		Mise à la disposition de la DGSCN d'une dotation financière dans le cadre du BIE 2010 pour les aides aux étudiants togolais non boursiers des écoles de formations statistiques et démographiques. Mais les procédures administratives compromettent la consommation de cette ligne.
		SE1.4.2	Renforcement des capacités en ressources financières du SSN	x	x	x	MEF	Les activités statistiques sont correctement financées	Ministère de la coopération	En cours		Dotation financière pour la collecte des données dans le cadre du BIE
		SE1.4.3	Renforcement des capacités en moyens matériels du SSN	x	x	x	MEF	Le SSN est bien équipé	Ministères sectoriels	Trois véhicules et des motos sont acquis pour la DGSCN sur le 2010 ainsi que des matériels informatiques dans le cadre du RGPH4 sur le BIE 2010 et grâce aux PTF (UNFPA)		

